

Cartes blanches : Entre récit et représentation

Auteur : Balzamo, Pierre

Promoteur(s) : Kandjee, Thierry

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9488>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



**Faculté
d'Architecture
La Cambre Horta**

Faculté d'Architecture La Cambre Horta ULB
Place Eugène Flagey,
19 B-1050 BRUXELLES
BELGIQUE



**LIÈGE université
Gembloux
Agro-Bio Tech**

Gembloux Agro-Bio Tech Uliège
Passage des Déportés,
2 B-5030 GEMBLOUX
BELGIQUE



ISla Gembloux
Haute-École Charlemagne
Rue Verlaine,
9 B-5030 GEMBLOUX
BELGIQUE

CARTES BLANCHES

ENTRE RÉCIT ET REPRÉSENTATION

PIERRE BALZAMO

*TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES PRÉSENTÉ EN VUE DE L'OBTENTION
DU DIPLÔME DE MASTER D'ARCHITECTE PAYSAGISTE*

La carte constitue, depuis l'antiquité grecque un moyen privilégié de représentation des paysages. À la croisée entre l'oeuvre d'art et l'ouvrage scientifique, elle témoigne d'une vision collective sur un territoire. En tant que telle, la carte s'est rapidement vue habillée des idéaux artistiques, sociaux, politiques et militaires de ses auteurs ou commanditaires.

Elle ne cesse pourtant, à travers les époques, de se revendiquer porteuse de vérité et d'objectivité. Il s'en dégage ainsi une forme d'ambiguïté entre le caractère scientifique et véridique de la carte, mis en avant plan, et la vision politique, moins assumée, voire omise, dont elle est porteuse en filigrane. Ce hiatus est d'autant plus préoccupant, qu'au delà de la simple représentation, la carte constitue un support de réflexion sur le monde, trop vaste pour être appréhendé à l'échelle 1/1. C'est ainsi que, sur la base d'une image de prétendue vérité, s'établissent les frontières, s'orientent les flux, se dessinent les villes, que se façonnent les paysages...

La cartographie nous donne à voir des territoires simplifiés et idéalisés. Leurs limites sont franches, les objets y figurent immobiles et nets. Les portraits ainsi réalisés, depuis un observatoire perché dans les nuages, sont bien souvent détachés des réalités territoriales qu'ils prétendent dépeindre. La carte simplifie à l'extrême : un carré noir symbolise un bâtiment, une ligne rouge renvoie à une route, une zone bleue désigne une étendue d'eau. Associée à sa légende, claire et précise, elle semble tout nous dire. Pour parvenir à une telle simplicité, elle effectue un tri des éléments du réel. Cette démarche de sélection de l'information à représenter, s'accompagne inévitablement d'un choix porté par l'auteur de la carte, relatif à la valeur du potentiel figuré, au sein du territoire à cartographier. Si un élément est jugé déterminant dans l'appréhension du paysage, il sera alors visible et symbolisé de manière remarquable. En revanche, une composante estimée secondaire ou de peu d'importance sera représentée de manière plus discrète, voire totalement absente de la carte.

Le présent travail s'efforce d'investiguer les grands absents des cartographies, les non représentés, les zones blanches, qui, sans aucune indication, se glissent parmi hachures, lignes, symboles et annotations.

Si la carte se veut-être une représentation du territoire, à quelle réalité paysagère renvoie la zone blanche ? Ces vides relèvent-ils de l'oubli, d'un choix graphique pour ne pas surcharger la carte par une symbologie trop complexe, ou d'une incapacité à décrire un espace en suspens ? S'agit-il enfin d'une omission délibérée ?

1. Georges Perec,
Tentative de définition
d'un lieu parisien, Christian
Bourgeois Editeur, Paris, 2018.

«UN GRAND NOMBRE, SINON LA PLUPART, DES CHOSES ONT ÉTÉ DÉCRITES, INVENTORIÉES, PHOTOGRAPHIÉES, RACONTÉES OU RECENSÉES. MON PROPOS DANS LES PAGES QUI SUIVENT A PLUTÔT ÉTÉ DE DÉCRIRE LE RESTE : CE QUE L'ON NE NOTE GÉNÉRALEMENT PAS, CE QUI NE SE REMARQUE PAS, CE QUI N'A PAS D'IMPORTANCE : CE QUI SE PASSE QUAND IL NE SE PASSE RIEN, SINON DU TEMPS, DES GENS, DES VOITURES ET DES NUAGES¹».

RÉSUMÉ

La carte IGN, comme de nombreuses autres cartographies du territoire, fait état d'un monde de lignes et de symboles. Chaque figurant s'accompagne de sa définition, répertoriée dans la légende. Celle-ci recense la multitude de formes et de couleurs choisies par les auteurs de la carte pour dresser un portrait du territoire. Parmi elles, se glissent de nombreuses taches blanches, trop vastes pour s'apparenter au fond de plan. Elles s'y fondent pourtant, camouflées par la neutralité du blanc qui les désigne. La légende, d'ordinaire explicite, se fait alors lacunaire. Nulle mention de ces zones blanches n'y apparaît. À en croire la carte, le territoire s'y efface, laissant place à une étendue plane, vide et uniforme. À ma connaissance, nul espace de la sorte n'a jamais été rencontré. Ainsi, les blancs des cartographies ne peuvent être synonymes d'espaces du « rien ».

À ce jour, ces mêmes cartographies sont employées par les architectes, urbanistes et paysagistes, comme support d'aménagement du territoire. De fait, le dessin qu'elles inspirent se voit dicté par les divers figurants de la carte. Dissous dans l'uniformité du fond de plan, les blancs passent, quant à eux, inaperçus. Non représentés, ils sont par conséquent délaissés des réflexions territoriales. Ils s'avèrent pourtant constituer des lieux de reconquête et d'invention des paysages, des espaces où les pratiques spontanées s'affranchissent autant des règles que des a priori.

Ce mémoire aspire ainsi à identifier les réalités territoriales propres aux blancs de l'agglomération parisienne, à en décrypter le langage, en vue de proposer une tentative de méthodologie cartographique des zones blanches.

-

ABSTRACT

The IGN map, like many other maps of the territory, shows a world of lines and symbols. Each figure is associated with its definition, which is indicated in the legend. The legend lists the multitude of shapes and colours chosen by the authors of the map to create a portrait of the territory. Among them are numerous white spots, too large to be similar to the background of the map. Yet they blend in, camouflaged by the neutrality of the white that designates them. The legend, usually explicit, is then incomplete. There is no mention of these white areas. According to the map, the territory fades away, giving way to an empty and uniform flat area. To my knowledge, no such space has ever been encountered. Thus, the blanks on maps cannot be synonymous with spaces of «nothing».

To this day, these very cartographies are used by architects, town planners and landscape designers as a support for land use planning. In fact, the drawing they inspire is dictated by the various figures on the map. Dissolved in the uniformity of the background, the blanks go unnoticed. Unrepresented, they are consequently neglected in territorial reflections. Yet they are proving to be places where landscapes are reconquered and invented, spaces where spontaneous practices free themselves from rules and preconceived ideas.

This thesis thus aspires to identify the territorial realities specific to these white areas of the Parisian agglomeration, to decode their language, in order to propose an attempt of a cartographic methodology for white areas.

-

REMERCIEMENTS

À mon promoteur, le Dr Thierry Kandjee de la Faculté d'Architecture La Cambre Horta, ULB, pour la justesse de ses conseils ainsi que la liberté qu'il m'a laissée. Sans son accompagnement, ce travail n'aurait pu aboutir.

À mes professeurs Carine Jacques et Vincent Furnelle, leurs enseignements hors des sentiers battus m'ont conduit jusque dans l'inconnu des zones blanches. Leurs philosophies ont marqué l'identité de l'architecte du paysage que j'aspire à devenir.

À ma Grand-Mère et mon Grand-Père, pour m'avoir transmis leur sensibilité aux infimes détails des espaces du quotidien.

À mes parents, pour leur soutien sans faille et leur accompagnement tout au long de l'écriture de ce mémoire.

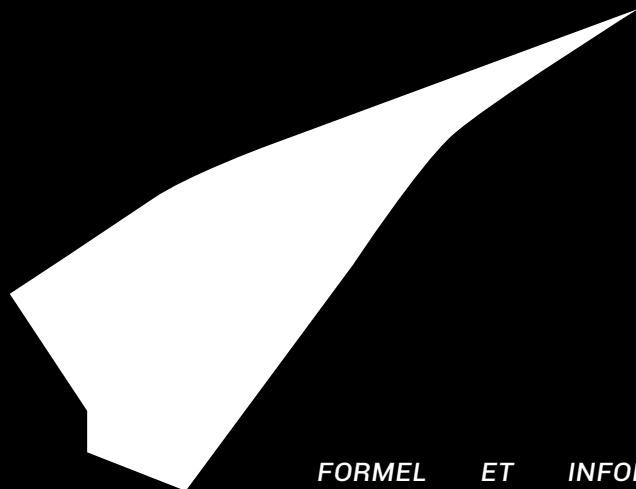
À Babette, pour son intérêt pour les problématiques de la ville informelle et la richesse de nos échanges. Ses paroles ont guidé ma réflexion.

À Louis, mon compagnon d'arpentage.

À Adèle, pour avoir partagé mes doutes et éclairé mes chemins noirs.

À tous les visages qui ont coloré mes errances en zone blanche.

-



FORMEL ET INFORM



« DÉFENSE DE PÉNÉTRER,
SOUS PEINE DE POURSUITE
JUDICIAIRE. SITE SURVEILLÉ
24HEURES/24». SURPRENANTE
INTERDICTION POUR UN
TERRAIN À L'ABANDON,
DONT LES SEULS TÉMOINS
D'OCCUPATION RÉCENTE SONT
LES QUELQUES CANETTES DE
BIÈRES ABANDONNÉES AU
SOL.

LE JARDIN PIRATE EST
L'ARCHÉTYPE DES PAYSAGES DE
LISIÈRE DE ROUTES, DE FRANGE
DE VOIES FERRÉES, DE TOUS CES
LIEUX MARGINAUX DONT L'IMAGE
ACCROCHE LE REGARD AVANT
DE DÉFILER, EXPULSÉE HORS DU
CADRE DE LA FENÊTRE.

TERRE LABOURÉE PAR LES
PASSAGES, TENTES MULTICOLORES,
AMAS DE DÉCHETS... UN REGARD
SUR LA CARTE : ZONE BLANCHE, UN
FRAGMENT PARMİ TANT D'AUTRES,
TOUS DÉCOUPÉS PAR LES ÉPAISSES
LIGNES ROUGES DU PÉRIPHÉRIQUE
ET DE SES BRETELLES. ICI
POURTANT, RIEN N'EST BLANC,
RIEN N'EST VIDE, RIEN N'EST LISSE.

**SI LA CARTE SE VEUT-ÊTRE UNE REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE,
À QUELLES RÉALITÉS PAYSAGÈRES/ESPACES RENVOIE LA ZONE
BLANCHE ? À QUELS ENJEUX DE NON-REPRÉSENTATION SE
CONFRONTE-ELLE ? ET COMMENT LA REPRÉSENTER ?**
PROBLÉMATIQUE

•TRAJET DU MÉMOIRE	12.
--------------------	-----

I. CARTES ET NON REPRÉSENTATION
ÉTAT DE L'ART

•HISTOIRES DE CARTES	16.
•DEFINITIONS : TERRITOIRE, PAYSAGE, CARTOGRAPHIE	22.
•POUVOIR ET SUBJECTIVITE : LA CARTE, UN REGARD SUR LE MONDE	26.
•CARTE IGN, CARTE INSTRUMENTALE	30.
•ZONE BLANCHE : DÉFINITION, ENJEUX & PROBLÉMATIQUE	34.

II. REPRÉSENTER LES ZONES BLANCHES : ÉTAT DE L'ART
OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

•ARPENTAGES & RÉCITS DE BLANCS

MATÉRIEL ET MÉTHODE	40.
LE CAMPEMENT URBAIN	46.
LA FRICHE	52.
LE JARDIN PIRATE	56.
L'ESPACE DE STREET ART	64.
L'ESPACE DE TOXICOMANIE	70.

•CARTE MUETTE : LES BLANCS DESSINENT UN ALTER TERRITOIRE

MATÉRIEL ET MÉTHODE	74.
STATUT	75.
ÉCHELLE	77.
RAPPORT À LA SOCIÉTÉ - ENJEUX DU COMMUN	80.
RAPPORT AU TEMPS - ÉVOLUTION	82.

•LES BLANCS DANS LA LITTÉRATURE

MATÉRIEL ET MÉTHODE	88.
LE CAMPEMENT URBAIN	89.
LA FRICHE	94.
LE JARDIN PIRATE	98.
L'ESPACE DE STREET ART	103.
L'ESPACE DE TOXICOMANIE	109.

•HYPOTHÈSE : DU RÉCIT À LA REPRÉSENTATION : A LA RECHERCHE DE L'ESPACE PERDU	112.
---	------

•ATLAS DES BLANCS

CARTES D'ENCAMPEMENT	116.
CARTE DÉLAISSÉE : LA FRICHE	122.
CARTE DU JARDIN PIRATE	126.
CARTE DE STREET ART	128.
CARTES TOXICOMANES	130.

III. LA CARTE DE PAYSAGE COMME REPRÉSENTATION DU BLANC

PROTOCOLES - RÉSULTATS - DISCUSSION

•LA CARTOGRAPHIE DES BLANCS - <i>PROTOCOLES</i>	138.
•ESSAIS CARTOGRAPHIQUES - <i>RÉSULTATS</i>	142.
•CRITIQUES CARTOGRAPHIQUES - <i>DISCUSSION</i>	148.

IV. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

APPORTS ET LIMITES

•CONTRIBUTIONS ET LIMITES	152.
•PERSPECTIVES	154.

TRAJET DU MÉMOIRE

ÉTAT DE L'ART

La carte, support de cette recherche, est porteuse d'histoire, de code, de message, en somme d'une intention. Cette intention, pas systématiquement explicite ou assumée, s'accompagne inévitablement d'une part de subjectivité, particulièrement active dans la phase de sélection des données à représenter. Deux types cartographies se distinguent par leur méthode d'acquisition des données : la carte de paysage et la carte de territoire. La première procède de la collecte d'informations issues de l'expérience du site à cartographier, tandis que la seconde se nourrit des bases de données souvent acquises par télédétection. Héritière des cartes de territoire, la carte IGN (topo 10.000) est le support de nombreux projets d'aménagement et constitue l'archétype de la carte perçue comme objective. Elle fait, elle aussi, l'objet du même processus de sélection des données. En témoignent les nombreux blancs, portions de la carte non renseignées, mystérieux vides dont la lacunarité m'a interpellé. Pourtant, le rien, s'il s'observe par le blanc sur la carte topographique, n'existe pas in situ. Ce travail, s'ancre ainsi sur un constat de non représentation. La première partie, *CARTES ET NON REPRÉSENTATION*, entend dresser un état de l'art de ces zones blanches afin d'en identifier les enjeux. Cet état de l'art se heurte à la découverte d'une nouvelle lacune : l'absence de publication, hormis les travaux de Philippe Vasset, sur les blancs des cartographies. L'interrogation demeure. À quelles réalités spatiales renvoie la zone blanche ?

MÉTHODOLOGIE

De ce premier échec documentaire, émerge la nécessité, attisée par une curiosité personnelle, de procéder à une étude de terrain, basée sur des arpentages. Ces derniers permettent de mettre en lumière les caractéristiques des zones blanches afin de pouvoir appréhender les causes de leur non représentation. De l'arpentage résulte une double observation :

- Les zones blanches présentent une organisation spatiale souvent complexe et se définissent d'avantage par leurs pratiques que par leur géométrie.

- L'approche des sites par le prisme des usages énoncés précédemment, permet d'établir cinq typologies d'espaces de zones blanches, toutes associées au registre du marginal, tant social que spatial.

Ainsi, si les blancs résistent à la documentation cartographique c'est parce qu'ils relèvent de dynamiques étrangères au langage de la carte IGN, à savoir la représentation de l'occupation du sol. Se faisant, comme toute carte de territoire, la carte IGN fait l'impasse sur les espaces de l'informel : les zones blanches. De la non représentation émerge alors un alter paysage. L'inconnu se découvre.

MÉTHODOLOGIE

Mes arpentages ayant permis d'établir le lien entre zones blanches et typologies d'espaces, je dispose désormais d'un nouvel angle d'approche des blancs, en orientant mes recherches, non plus sur le figurant cartographique mais par typologies d'espace. Afin d'appréhender aux mieux les enjeux de la non représentation des blancs, j'ai dans un premier temps focalisé mes recherches au champ littéraire. En tant que production écrite, la littérature ne se confronte pas aux enjeux de figuration des disciplines graphiques. Elle permet ainsi d'apporter un bagage théorique sur les zones blanches, via l'étude des typologies, tout en évitant les potentiels écueils des représentations. Un ensemble de thématiques récurrentes se dégage de cette revue littéraire. Rassemblées, elles définissent le terrain d'expression des spécificités des blancs. Cependant, cette approche connaît des limites. La littérature se heurte à l'évocation de l'espace. En effet, si pratiques et autres thématiques propres aux zones blanches sont abondamment décrites, la morphologie des espaces demeure quasi inabordée. Or, cette recherche s'ancre avant tout dans la non représentation d'une réalité spatiale. Elle ne peut par conséquent en faire l'impasse au regard de sa dimension. Dès lors, apparaît l'impératif d'une seconde investigation, mue par l'hypothèse de cette recherche.

HYPOTHÈSE

Si le blanc se définit d'avantage par les pratiques de l'espace que par sa géométrie, la carte de paysage apparaît alors comme un complément, non seulement de la carte de territoire, détachée des usages, mais aussi de l'écriture qui peine à décrire l'espace. Ainsi, la carte de paysage, en tant que récit d'expérience du territoire, pourrait constituer une source d'information sur les blancs et un support adapté à leur représentation.

MÉTHODOLOGIE

En effet, qui mieux que la cartographie peut prétendre décrire une spatialité ? Difficile de contester ce choix quand on sait que la carte fait de l'espace sa matière première. Le recours aux cartographies de paysage dans l'atlas des blancs entend à la fois répondre aux lacunes spatiales de la revue de littérature et identifier les procédés graphiques mis en oeuvre pour représenter les zones blanches. Se faisant, cette investigation s'inscrit pleinement dans une recherche de figuration des blancs. De l'élaboration de l'atlas émerge un triple constat :

- Les représentations cartographiques des espaces marginaux sont rares et appartiennent exclusivement au registre de la carte de paysage.
- La carte apporte des informations sur les blancs dont la littérature ne fait d'aucune manière état. Cet apport s'applique tout particulièrement à la spatialisation des usages au sein des zones blanches ainsi qu'à leurs interactions avec leur environnement.
- En revanche, la carte, contrairement aux écrits, demeure relativement pauvre en terme de contenu théorique propre aux espaces marginaux.

Bien que les cartes permettent de dresser un portrait intelligible des différentes typologies de zones blanches, elles ne disposent en réalité que d'une autonomie partielle de la représentation. Cette observation conclut la partie *REPRÉSENTER LES ZONES BLANCHES : ÉTAT DE L'ART*, et avec elle, s'achève le développement méthodologique de cette recherche.

RÉSULTATS

La troisième partie de ce travail, *LA CARTE DE PAYSAGE COMME REPRÉSENTATION DU BLANC*, s'inscrit exclusivement dans l'interrogation: comment représenter les zones blanches? L'étude croisée des résultats obtenus de la revue de littérature et de l'atlas, constitue la trame d'une méthodologie cartographique des blancs. Cette dernière s'inspire d'abord des processus figuratifs identifiés sur les différentes cartes de l'atlas. Elle s'appuie également sur les thématiques théoriques issues des écrits sur les espaces marginaux.

DISCUSSION

Afin d'être éprouvée, j'ai fait le choix de tester la méthodologie sur l'une des zones blanches arpentées. La cartographie ainsi produite s'avère à la fois porteuse des concepts théoriques des zones blanches et figurative du territoire désigné. Elle s'avère suffisamment éprouvée puisque la grande majorité des personnes questionnées in situ a immédiatement reconnu l'espace cartographié. Toutefois, les échanges issus de la confrontation entre la carte de la zone blanche et ses riverains ont mis en lumière certaines faiblesses de la méthodologie utilisée pour laquelle je me suis employé à proposer quelques pistes d'amélioration.

Pour clôturer cette recherche, je proposerai en quatrième et dernière partie, *CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES*, une mise en lumière des faiblesses de mon approche, ainsi qu'un récapitulatif des apports de cette étude des zones blanches.

I. CARTES ET NON REPRÉSENTATION

ÉTAT DE L'ART

HISTOIRES DE CARTES

1. Cf. Définition territoire, paysage et cartographie, p 22.

L'homme se meut depuis des millénaires sur son territoire. Face à l'infiniment vaste, il s'est immédiatement confronté à la nécessité de s'orienter. Dès la préhistoire, l'homme laisse des traces, des empreintes témoignant de son besoin de représenter les éléments spatiaux qui marquent son paysage et le guident au quotidien. Ainsi, 16 000 ans avant JC, il orne les murs de la grotte de Lascaux de la plus ancienne cartographie connue aujourd'hui. Elle représente trois des étoiles les plus scintillantes Véga, Deneb et Altair, ainsi que les Pléiades. Si la fresque ne répond pas à la définition stricte de la carte¹ comme figurant la totalité ou une portion de la croûte terrestre, elle suit pourtant la même finalité, à savoir la représentation d'un paysage, ici nocturne. La vocation de cette première cartographie demeure à ce jour relativement floue. Les anthropologues avancent tout de même que la représentation des étoiles aurait pu, des millénaires avant la navigation astronomique, dessiner l'ébauche d'une table d'orientation. Elle préfigure le travail des grecs, qui portés par les recherches de Thales de Millet, au 7^{ème} siècle avant JC, découvrent la rotondité de la terre. À cette époque, la carte est un objet utilitaire, souvent réduit à un itinéraire gravé sur une tablette d'argile. Ptolémée, astronome et géographe, synthétise le savoir grec et pose les bases de la cartographie. Selon lui, la terre, sphérique est constituée de l'écoumène, terre habitée, et d'un océan infranchissable qui l'entoure. Cette représentation d'un monde, relativement restreinte et anthropocentrée témoigne des connaissances et des usages du peuple grec au 2^{ème} siècle après JC.

En revanche, au Moyen Âge, une forme d'obscurantisme religieux plane sur l'occident. La science cède souvent le pas à l'idéologie chrétienne. Les productions cartographiques médiévales en témoignent. Symboliques plus que représentatives, les mappemondes adoptent la forme traditionnelle du « T dans l'O ». Cette division tripartite provient du partage de la terre par les fils de Noé telle que décrit dans la Bible. La hampe du T symbolise la mer Méditerranée, tandis que la barre figure d'une part le Thanays, frontière entre l'Europe et l'Asie, et d'autre part, le Nil qui sépare traditionnellement l'Asie de l'Afrique. Cette représentation métagéographique, dont le T symbolise la croix, est orientée selon la course du soleil, plaçant l'Est en haut et l'Ouest en bas. Elle reprend le modèle circulaire grecque, substituant Jérusalem à Delphes comme omphalos, centre du monde.

L'observation des représentations cartographiques de l'antiquité grecque et du Moyen Âge illustre bien leur faculté à retranscrire les rapports entretenus par une population et ses paysages : les unes, dessinées par et pour un peuple d'explorateurs et de scientifiques, les autres, plus détachées des réalités territoriales témoignent d'un monde vu sous le prisme de l'idéologie religieuse.

EN HAUT :

Reconstitution de la carte
du monde de Ptolémée (2^{ème}
siècle après JC) réalisée à
Bologne entre 1477 et 1478.
[https://www.tsiosophy.com/
maps-of-asia/](https://www.tsiosophy.com/maps-of-asia/)
Consulté le 30/11/2019



EN BAS :

Carte du monde issue d'un
manuscrit espagnol réalisé
en 1060 à partir de l'oeuvre
de Beatus de Liébana dessi-
née entre 730 et 800.
[https://www.alamyimages.
fr/photos-images/world-
map-by-beatus.html](https://www.alamyimages.fr/photos-images/world-map-by-beatus.html)
Consulté le 30/11/2019



L'essor du commerce maritime, à la fin du 13^{ème} siècle, stimule la production d'une nouvelle forme de cartographie : les portulans. Ils résultent d'une combinaison entre texte et carte nautique, indiquant, perpendiculairement au rivage, l'emplacement des ports, îles et abris. Très répandus, les portulans sont des objets purement utilitaires et conçus comme tels.

Fin du 15^{ème}, les découvertes de Christophe Colomb et Vasco de Gama, ainsi que l'essor des sciences marquent un tournant dans l'histoire de la cartographie. De nouveaux instruments de mesure apparaissent et permettent désormais d'évaluer latitude, longitude et altitude avec précision. Associés aux méthodes de projection telle que celle de Mercator, ils conduisent à l'élaboration, au 16^{ème}, de mappemondes relativement proches de celles que nous connaissons aujourd'hui. Les productions cartographiques du 18, 19 et 20^{èmes} siècles sont largement stimulées par des enjeux militaires. En 1777, le Comte de Ferraris élabore une carte du territoire belge et luxembourgeois. Elle décrit avec un degré de précision encore jamais atteint en Europe, l'occupation du sol et le relief. Conformément à sa vocation militaire, elle retrace les éléments stratégiques du territoire tels que : les voies de communication, le réseau hydrographique, les limites administratives, le bâti... La carte de Ferraris fait, aujourd'hui encore, figure de référence. Au 19^{ème} siècle, les conflits liés à l'expansion de l'Occident s'accompagnent d'une intense production cartographique à grande échelle en Afrique, Océanie et en Amérique du Sud. La carte traduit alors une volonté de contrôle sur la typographie et les frontières, afin d'exercer pleinement son autorité, physique ou fiscale.

Au cours des deux guerres mondiales, l'intérêt pour la cartographie s'est fortement accru. La carte sert de base à la stratégie militaire et la précision avec laquelle elle décrit la zone de conflit confère un avantage non négligeable à qui la détient. Elle est un instrument de guerre si précieux qu'elle en devient parfois secrète.

Aujourd'hui, la cartographie se décloisonne, elle n'est plus seulement un outil géographique, militaire et économique mais elle s'étend à divers domaines : écologie, sciences sociales, ... Les cartes thématiques et l'observation répétée d'un territoire offrent la possibilité de suivre de façon dynamique divers phénomènes spatiaux... Elles servent de support à l'élaboration de modèles de prévision qui alimentent nombreux discours et décisions politiques.

À DROITE :
 Portulan issu de l'Atlas
 portulans de la Mer
 Méditerranée, de l'Europe
 occidentale et des côtes
 de l'Afrique du Nord-Ouest,
 réalisé par Oliva Juan entre
 1615 et 1690.
[https://www.wdl.org/fr/
 item/3200/](https://www.wdl.org/fr/item/3200/)
 Consulté le 30/11/2019



EN BAS :
Extrait de la carte de Ferraris,
district de Namur.
<https://www.kbr.be/fr/la-carte-de-ferraris/>
Consulté le 22/12/2019.

En somme, l'étude des pratiques cartographiques retrace l'histoire des regards que l'homme porte sur son territoire. Elle témoigne ainsi de relations, de pratiques, d'usages, de paysages. Bien que le terme n'existe pas encore, la dimension paysagère en tant qu'expérience entre l'homme et son environnement est pourtant bien lisible dans les cartographies, si anciennes soient-elles.

Si on a longtemps considéré la peinture comme moyen privilégié de représentation des paysages, cela s'explique probablement par l'origine du mot, issu du style pictural qui le décrit. Le paysage est ainsi né de sa représentation; il entretient avec cette dernière un rapport si étroit que leurs évolutions respectives nous invitent à nous questionner: lequel des deux préfigure ou précède l'autre ?

En d'autres termes, s'interroger sur la représentation du paysage, revient à se questionner sur la perception que l'on en a, le regard que l'on lui porte, l'idée que l'on souhaite en véhiculer.

-



CI-CONTRE :

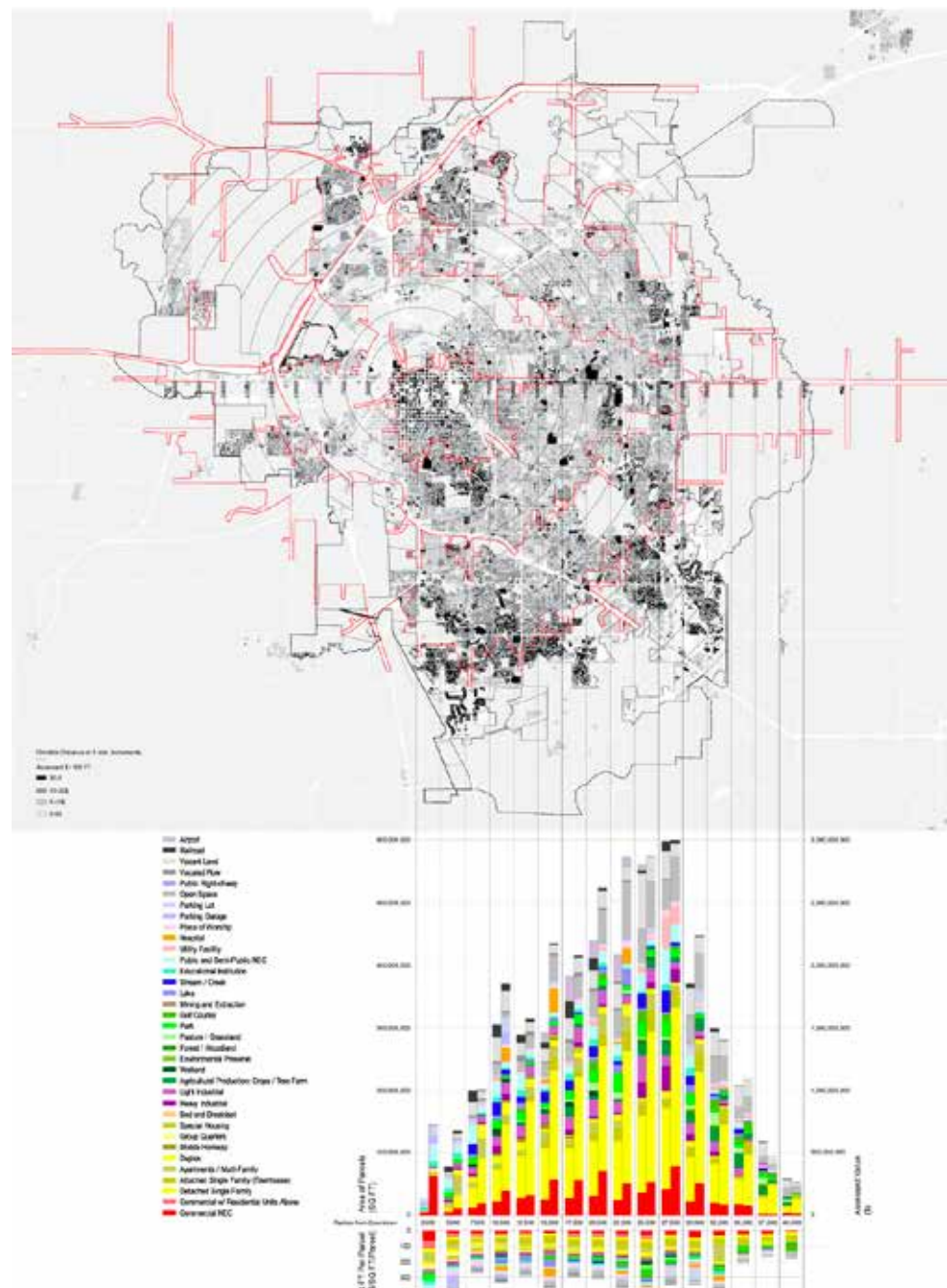
Un exemple d'application des méthodes de cartographie par télédétection.

Value distribution ring

Cartographie réalisée par LINCOLN POLIS, MIT.

<http://cargocollective.com/mit/Research-Mappings>

Consulté le 22/12/2019.



DEFINITIONS : TERRITOIRE, PAYSAGE, CARTOGRAPHIE

TERRITOIRE ET PAYSAGE

1. Daniel Nordman & Lucien Bély (dir.) Dictionnaire de l'Ancien Régime, Paris, PUF, 1996.

2. Éric Dardel, L'homme et la terre, Paris, PUF, 1952.

3. Thierry Paquot. Qu'est-ce qu'un territoire?, Vie sociale, vol. 2, no. 2, 2011, pp. 23-32.

4. Brossard Thierry, Wieber Jean-Claude. Le paysage : trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie. Espace géographique, tome 13, n°1, Paris, 1984. pp. 5-12.

5. Levy, Jacques et Lussault, Michel, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, 2003

Afin de pouvoir appréhender les spécificités de la pratique cartographique, il convient d'en définir les concepts. Dans le cadre de ce travail, nous adopterons les définitions du territoire et du paysage proposées par Daniel Nordman. Selon lui, « un territoire est un espace pensé, dominé, désigné. Il est un produit culturel, au même titre qu'un paysage est une catégorie de la perception, que l'homme choisit à l'intérieur d'ensembles encore indifférenciés »¹. Le territoire comme l'écrit Eric Dardel, découle de la condition humaine. En effet, « la situation d'homme, suppose un espace où il se meut ; un ensemble de relations et d'échanges ; des directions et des distances qui fixent en quelque sorte le lieu de son existence »². Le territoire désigne ainsi un fragment de l'écoumène, le lieu d'habitation, celui où s'exerce la présence, où la langue tisse les relations, en somme, le background de notre existence³. Le paysage, quant à lui ne survient que dans/de l'expérience du territoire.

Ainsi l'expérience paysagère pourrait se décomposer en trois sous systèmes⁴ :

Le territoire(1), système producteur des objets matériels. Ce dernier, il constitue un socle au sein duquel l'individu(2), corps perceptif, évolue. L'expérience que ce dernier fait du territoire, au travers de son filtre perceptif(3) compose le paysage perçu.

Le transfert d'un ou d'une multitude d'objets territoriaux en images perçues par l'individu n'est pas automatique. Ainsi, tel objet mineur d'un point de vue territorial peut devenir prégnant sur le plan perceptif, et ce, hors de toute proportion avec son volume réel. L'adulte redécouvrant le rocher qu'il escaladait dans son enfance ne retrouvera pas l'Everest dont il avait le souvenir. Le paysage perçu par l'individu se verra, par conséquent, déterminé par deux composantes majeures.

D'une part, la position géographique de l'individu au sein du territoire et les conditions dans lesquelles il évolue (conditions climatiques, mode de déplacement...). D'autre part, ses schèmes perceptifs qui constituent un filtre au travers desquels l'espace est interprété.

Ainsi, s'il peut y avoir un territoire univoque, le paysage n'existe que dans sa pluralité.

CARTOGRAPHIES

« **LA CARTE** EST UNE REPRÉSENTATION SYMBOLIQUE FONDÉE SUR UN LANGAGE, CARACTÉRISÉE PAR LA CONSTRUCTION D'UNE IMAGE ANALOGIQUE À L'ESPACE REPRÉSENTÉ »⁵.

1. Voir p 25: la pluralité des cartes de paysage..

2. Ici, carte de paysage et carte subjective sont synonymes.

3. Frédéric Barbe, Existe-t-il une cartographie subjective? Dans la revue culturelle des Pays de la Loire, 303 Cartes et cartographie, n133, 2014.

Cette image ainsi produite transpose un espace réel en une surface, souvent bi-dimensionnelle, plus appréhendable et par conséquent intelligible.

- Carte de paysage -

La cartographie de paysage vise à projeter un paysage (perception d'un territoire expérimenté du dedans), dans un plan, généralement selon des coordonnées de latitude et de longitude. Se faisant, il s'opère une distorsion tenant au passage d'un espace vécu en 4 D (L,I,H,T, trajet), vers une surface en 2D. Si d'autres modes de représentation du paysage, telle que la peinture, sont confrontés aux mêmes enjeux de retranscription d'un figuré multidimensionnel vers un figurant bi-dimensionnel, l'expérience cartographique tire sa particularité dans la translation requise par le passage d'un espace perçu du dedans, « à vue d'homme », à sa représentation depuis une perspective qui relèverait plutôt d'une vue du ciel.

En ce sens, la cartographie de paysage pourrait se résumer ainsi : on perçoit dans un référentiel et on représente dans un autre. Cette translation particulière distingue la cartographie d'autres formes de représentations, comme le croquis qui conserve un même référentiel. L'intérêt de la carte de paysage repose sur l'acquisition de données par l'expérience du site. Le cartographe-observateur, en arpentant la zone à représenter, capte les données qui lui serviront à établir la carte. Ces dernières concernent le plus souvent la géométrie de l'espace, mais peuvent également toucher aux pratiques qui en sont faites ou aux sensations qu'il suscite. Les cartographies de paysage sont, par conséquent, très diversifiées¹, tant dans leur fond que dans leur forme. Selon Frédéric Barbe, « l'essor de la cartographie subjective², montre que les registres de l'ingénieur ne sont pas les seuls pertinents pour décrire les sociétés. Une technique, un geste, une représentation, une forme, un art : la carte n'est pas la réalité du territoire, elle est une tentative pour l'objectiver ou la subjectiver sous la forme d'un objet en réduction»³.

- Carte de territoire -

La cartographie de territoire peut, dans sa finalité être relativement proche de la cartographie de paysage. En revanche, contrairement à cette dernière, sa confection ne repose pas sur l'expérience du site qu'elle entend représenter, mais sur la synthèse de données spatiales non perceptives. La carte de territoire commence là où la carte de paysage s'achève, à savoir, là où les données récoltées pour la conception ne reposent plus sur l'expérience ou la collection d'expériences du territoire. Elle est conçue de manière analogue à

À DROITE
La pluralité des cartes de paysage..
Assemblage personnel de
cartographies issues de la
plateforme pinterest.
<https://www.pinterest.fr/pin/488218415828894917/>
Consulté le 6/12/2019

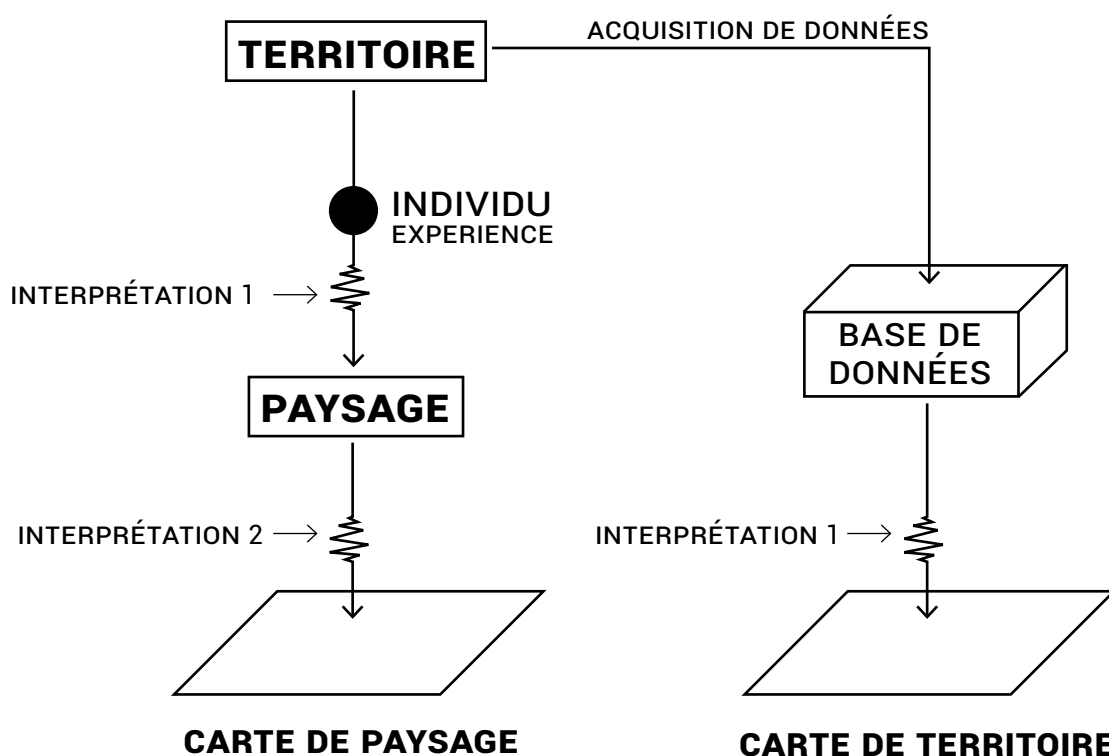
EN BAS
Schéma : paysage, territoire et leurs
cartes.
Production personnelle.

un calque au travers duquel des données transparaissent. L'auteur sélectionne celles qu'il souhaite retranscrire et choisit la manière dont il veut les faire figurer.

Ainsi, la cartographie de territoire fait l'objet d'un seul degré d'interprétation, relatif à ses critères de conception. En revanche, l'interprétation relative à la cartographie de paysage est double, d'où l'appellation cartographie subjective. Elle repose d'une part dans la collection de données, à savoir dans l'expérience du site et d'autre part dans l'élaboration de la carte.

La carte de territoire n'est pas pour autant détachée de la réalité. Elle s'inscrit d'avantage (que la carte de paysage) dans la géographie au sens strict du terme, à savoir, la connaissance de l'écoumène dans son entièreté. Elle ne renvoie donc pas directement à une expérience humaine. Le géographe vise, via la cartographie territoriale à décrire une réalité générale dont l'échelle surpasse les facultés perceptives de l'être humain. La carte de territoire offre, en somme, la possibilité de décrire, en la figurant, une réalité à laquelle l'homme ne peut avoir accès, à défaut de pouvoir dominer le monde du regard, que dans cette représentation.

La cartographie du paysage relève, par essence, d'une représentation subjective liée à l'expérience de sa rencontre. La cartographie de territoire relève d'avantage d'une représentation objective fondée sur des données choisies.

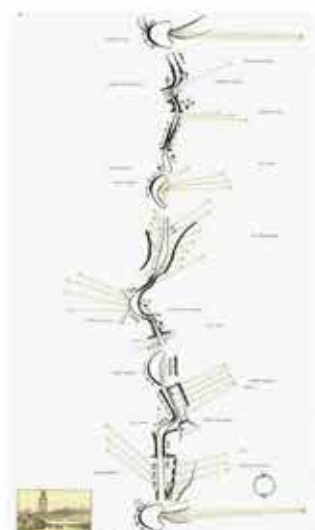
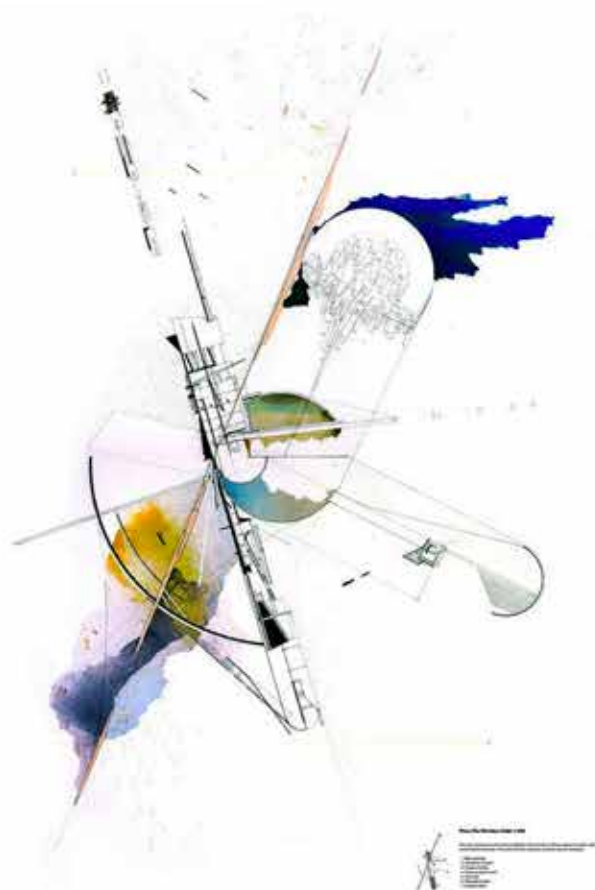
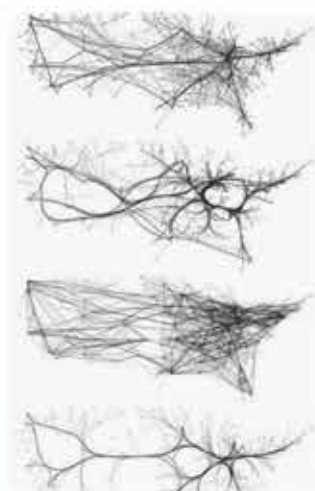
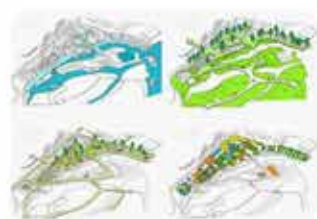
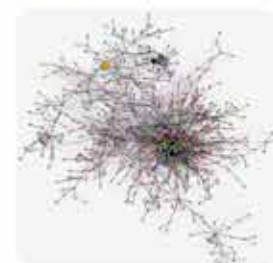




CARTES

DE

PAYSAGE



POUVOIR & SUBJECTIVITÉ : LA CARTE, UN REGARD SUR LE MONDE

1. Monmonier Mark,
Comment faire mentir les
cartes, ou du mauvais usage
de la géographie, Paris,
Flammarion, 1991.

2. Michel Foucher,
La bataille des cartes.
Analyse critique des visions
du monde, Paris, François
Bourin éditeur, 2010.

À DROITE :

L'anticartogramme diminue
la taille des villes. Plus on
est peuplé, plus on est petit;
plus on est vide, plus on est
grand. Cette technique de
déformation des formes de
la cartes, et non pas de la
taille de ses composants,
met en évidence des axes
de peuplement. L'auteur a
façonné la carte de manière
à servir son intention :
visualiser les flux.

Anticartogramme de la
densité de population des
communes françaises.
Réalisé par Patrick Poncet
en 2011.
<https://www.espacestemp.net/articles/la-ville-mise-a-nu-par-ses-cartogrammes/>
Consulté le 30/11/2019

Face à l'impossibilité de décrire l'infinité des éléments constitutifs du territoire, la carte sélectionne, agrège, hiérarchise. « Pour pouvoir reproduire de manière significative, sur une feuille plane ou sur un écran vidéo, les relations complexes d'un monde en trois dimensions, une carte doit déformer la réalité. »¹. A la différence d'une photographie aérienne, la carte résulte d'une réflexion. Elle est, par conséquent, toujours porteuse d'une intention. Il n'existe ainsi pas de carte « générale » du monde mais, tout au plus, des représentations thématiques de celui-ci. C'est précisément à partir de cette intention cartographique que s'effectue le processus de sélection et de mise en forme de l'information à faire figurer.

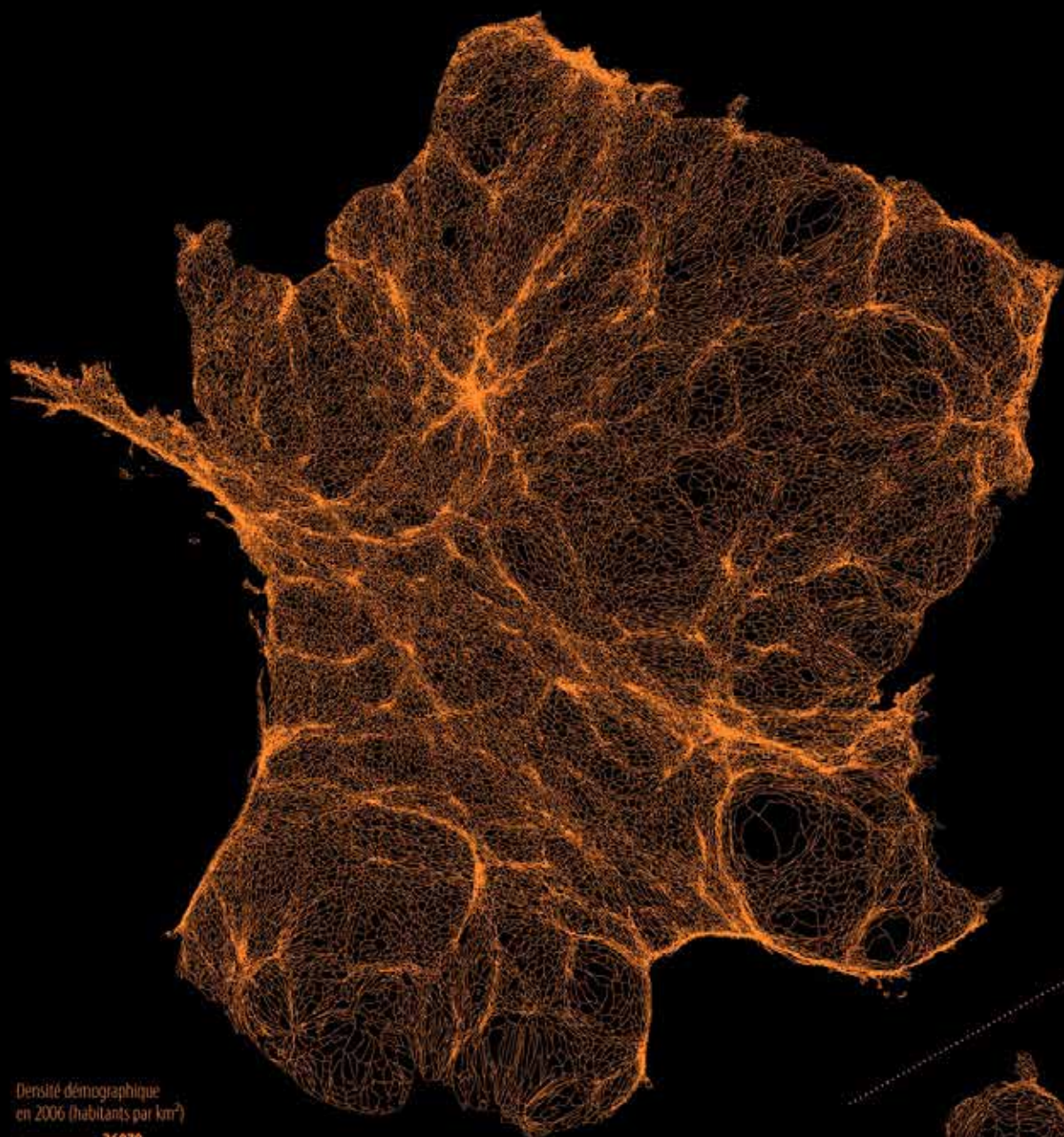
Dans le cadre de ce travail exploratoire des blancs cartographiques, mon intérêt se porte d'avantage sur les motifs de non représentation plutôt que sur le choix des éléments à faire paraître. Telle ou telle donnée ne figure pas sur la carte pour l'un ou plusieurs des motifs suivants :

- éviter la surcharge d'informations afin de ne pas affecter la lisibilité graphique (soit par volonté de maintenir la cohérence des données avec l'intention cartographique; soit pour assurer la pertinence de l'information : un élément, même s'il s'inscrit dans la thématique de la carte, peut être jugé d'une importance trop minime pour y figurer),
- l'oubli ou la méconnaissance d'une donnée,
- l'omission volontaire.

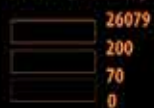
« Ne pas choisir, c'est encore choisir » disait JP Sartre préfigurant les propos tenus par Michel Foucher en 2010 : « La carte est intentionnelle donc sélective, subjective autant qu'objective »². Cependant, sous couvert de rigueur scientifique, la carte est aujourd'hui communément admise comme une représentation fidèle et objective de la réalité.

Avec la data-visualisation, la cartographie s'est démocratisée. Chacun peut désormais, à partir de plateformes mondiales telle que google maps ou encore open street maps, dessiner ses itinéraires, marquer ses lieux, en somme, créer ses propres cartes. Emportée par les élans de mondialisation, la carte s'emploie partout, tout le temps. Se faisant, une vulgarisation de la pratique cartographique s'opère, tant dans la lecture que dans la conception.

Auparavant, outil de travail du géographe, de l'explorateur, du stratège ou encore de l'artiste, la carte est aujourd'hui un accessoire employé par tous. Or, monsieur tout le monde, n'a pas la distance inhérente à toute démarche scientifique. Il adopte la carte telle qu'elle, sans se questionner sur sa conception, son sens, son message. La cartographie souffre ainsi de l'instrumentalisation de l'ambiguïté issue du caractère véridique qui lui est attribué et de la subjectivité dont elle est inévitablement empreinte.



Densité démographique
en 2006 (habitants par km²)



Ce hiatus (entre nature de la carte et perception de celle-ci) a motivé le passage des cartes de la main des scientifiques et géographes à celle des politiciens. Outil de réflexion sur le monde et véritable support de l'aménagement du territoire, la cartographie est empreinte d'un pouvoir multiple. « Mapping is an act of power »¹.

Elle est dans un premier temps porteuse d'un pouvoir économique. Le recensement des routes commerciales permet d'établir des plans géostratégiques. Ainsi, les GPS et cartes en ligne peuvent être exploités par des systèmes d'information dont les détenteurs revendent les données à des entreprises commerciales.

La carte est également un outil de domination militaire. Connaître l'environnement au sein duquel se déroulent les conflits est crucial. L'histoire montre que les pics de production cartographique sont systématiquement atteints en temps de guerre. La carte peut elle même parfois devenir l'objet du conflit.

Son pouvoir s'étend au domaine administratif. Représentation des propriétés foncières, le cadastre, est un outil du calcul de l'impôt.

De même, dans un monde où les frontières demeurent instables, le dessin d'une ligne sur la carte permet d'ancrer dans le réel une vision territoriale, en somme d'asseoir sa souveraineté. La partition de l'Inde et du Pakistan en est le triste exemple. Le tracé de la frontière par le britannique Cyril Radcliffe (dont la ligne porte encore le nom) a été effectué dans des conditions pour le moins curieuses. En effet, la ligne fut dessinée par un étranger, en l'absence de géographes, sur base de cartes obsolètes et sans connaissance particulière des territoires concernés, le tout en moins de deux mois. Un simple trait directif entraînant l'une des migrations les plus importantes et meurtrières de l'histoire. « La ligne Radcliffe est en un sens paradigmatique des lignes de la modernité : une ligne abstraite qui vise à séparer, prohiber, délimiter, plutôt qu'à tracer un itinéraire ou un chemin »². Un tracé constitutif d'une géométrie dont seule la représentation graphique la fait exister, à la fois comme objet du paysage et comme transformation identitaire du lieu. D'une même terre, la ligne tranche deux territoires, deux identités. Ainsi, « la représentation de la frontière engendre une fiction, elle même créatrice de réalité ».

En effet, l'ensemble des filtres (idéologique, psychologique, culturel...) portés consciemment ou non par le cartographe contribue à la modélisation d'une image tronquée. La carte ne doit ainsi d'aucune façon être considérée comme une représentation fidèle de son objet géographique, bien qu'elle en soit parfois à l'origine, mais plutôt comme une construction intellectuelle, une interprétation de celui-ci. L'auteur de la carte serait-il par extension l'inventeur du monde dessiné? Détient-il, par le trait, le pouvoir de réinventer un paysage commun, en imposant sa propre vision du territoire et de son fonctionnement ?

1. John Brian Harley,
The new nature of maps
: essays in the history of
cartography, Londres, Johns
Hopkins University Press,
2001.

2. Citation d'Ingrid
Saumur, extraite de la
recherche :
Virginie Penafiel. La carte,
une preuve de la réalité ?.
Architecture, aménagement
de l'espace. 2015.

Bien que ce questionnement puisse paraître, à bien des égards, infondé, nous aurions tort de négliger le pouvoir de la carte. A titre d'exemple, dans les années 2000, les autorités israéliennes, par le dessin d'une simple ligne, sont parvenues à expulser des milliers de résidents palestiniens, leur ôtant d'un coup de crayon l'ensemble des droits dont ils disposaient sur leur territoire. Le trait a ainsi préfiguré, d'une part, le mur d'une dizaine de mètres qui déchire in situ le paysage urbain de Jérusalem Est, et d'autre part l'exode ethnique qui accompagne l'établissement de cette « frontière ».

Au delà des quatre catégories de pouvoir énoncées précédemment, la carte revêt également une dimension idéologique. Le géographe anglais JB Harley¹ se demande si la carte n'est pas d'avantage un produit social plutôt qu'une représentation objective du réel. Dans cette perspective, la carte constituerait ainsi un véhicule d'idéaux, sous couvert de vérité scientifique. Si la part idéologique portée par la cartographie était plus assumée au moyen-âge, qu'en est il aujourd'hui dans un monde de plus en plus planifié au sein duquel la carte sert de base à tout projet d'aménagement du territoire ?

«DESSINER UNE CARTE C'EST PRENDRE
LE POUVOIR, AVEC LE STYLO COMME
SEULE ARME, DÉCIDER DU MOINDRE
TRAIT, SÉLECTIONNER, EXAGÉRER, VOIRE
MENTIR»².

CARTE IGN, CARTE INSTRUMENTALE

1. Patrick Poncet, Du papyrus à open street map, dans la revue culturelle des Pays de la Loire, 303 Cartes et cartographie, n°133, 2014.

2. Cf. Définition: territoire, paysage, cartographie, p. 23

3. Voir p 33, extrait du PLU de la ville de Paris.

Parmi la grande diversité d'intentions cartographiques, trois grandes logiques se distinguent : « La logique instrumentale, qui fait de la carte un outil pour se repérer, naviguer, informer, avertir, fixer, ou définir des espaces; la logique objectale, qui produit de véritables objets matériels, donnant une image forte et immédiatement comprise d'une idée spatiale; la logique médiatique, qui fait de la carte un moyen d'échange et de communication »¹. Bien qu'on puisse admettre que telle ou telle logique soit dominante, il est tout de même crucial de garder à l'esprit que l'ensemble des composantes du triptyque instrument-objet-média s'exprime dans toute cartographie.

Le corps de ce travail s'enracine dans la logique instrumentale des cartographies. La carte topographique en est l'héritière et servira, par conséquent, de support pratique à ce travail. Le choix d'une telle cartographie s'explique par trois de ses caractéristiques majeures :

En premier lieu, la carte topographique est la digne représentante de la carte de territoire telle que définie précédemment². L'acquisition et la mise à jour des données qui la constituent reposent sur des outils informatiques. La télédétection s'est substituée à l'arpentage. L'auteur de la carte n'expérimente plus/pas ce qu'il décrit.

Ensuite, sa renommée ainsi que la qualité de son auteur, l'Institut National de l'information Géographique et forestière valent à la carte topographique, également nommée carte IGN, la confiance aveugle de ses utilisateurs. Elle est l'archétype de la cartographie perçue comme précise, objective et par conséquent incontestable.

Elle est enfin, de par sa logique instrumentale, un outil de planification. Elle constitue, avec le cadastre, la base, littéralement le fond de plan, d'une multitude d'études et de projets d'aménagement du territoire. D'autres documents cartographiques comme les PLU³, constituent également des supports à l'aménagement du territoire. Ces derniers définissent, par zonage, quatre types d'espaces : les zones urbanisées (U), les zones à urbaniser (AU), les zones naturelles (N) et les zones agricoles (A). Chacune de ces catégories fait l'objet de prescriptions à valeur réglementaire, de manière à guider les futurs projets d'aménagement (constructibilité, gabarit, matériaux...). Sa légende ne comprend aucune typologie autre que les quatre évoquées précédemment. L'entièreté du territoire cartographié se voit ainsi attribuer l'une des quatre couleurs associée aux zones. Se faisant, la carte efface ce qui du territoire relève du marginal et de l'interstitiel. L'espace, si diversifié soit-il, est réduit à quatre couleurs. Les PLU, comme de nombreuses autres cartes de planification, font disparaître derrière des hachures uniformes, tous les éléments qui ne peuvent être réduits à un zoning, particulièrement les blancs. Par conséquent, ces cartographies ne peuvent, d'aucune manière, servir de support à cette étude des zones blanches, contrairement à la carte IGN qui constitue un objet d'étude unique. Cette dernière cumule en effet: méthodologie de la carte de

1. Extrait de
l'instruction issue de la
réunion de la Commission
de Topographie de 1823.

territoire, renommée internationale et valeur instrumentale en matière de planification territoriale.

À ce stade, il me paraît crucial d'insister sur cet usage prospectif de la carte IGN. Si chaque élément du territoire représenté sur la cartographie est observé, et, par conséquent pris en compte par l'auteur de projet, qu'advient-il de toutes les réalités spatiales non sélectionnées, oubliées, omises, en somme non représentées ?

C'est précisément dans ces lacunes que s'ancre ce travail, en tentant d'approcher les limites de la cartographie de territoire, via l'exploration des zones blanches de la carte IGN. Et si l'envers des cartes était aussi riche que leur endroit ? Nos représentations habituelles de la ville et du territoire suffisent-elles à aborder leur complexité ?

Afin de se familiariser avec la carte topographique et d'en identifier les enjeux de représentation, il convient tout d'abord d'en dresser un portrait succinct. L'Institut National de l'information Géographique succède en 1943 au Service Géographique de l'armée (SGA). La carte IGN remplace ainsi la carte d'état major, empreinte d'une vocation militaire affirmée : « C'est principalement sur les bords des grandes rivières, sur les côtés des routes jusqu'à un quart de distance, que le figuré doit être le plus soigné, afin de servir avec succès aux opérations militaires d'attaque et de défense. Les cotes de niveau, çà et là sur les berges de rivières ou sur les hauteurs qui les avoisinent et les dominent, sont surtout nécessaires pour indiquer comment et de combien les rives se commandent, car le dessin laisse toujours de l'incertitude à cet égard »¹.

La carte topographique, bien qu'indépendante dans sa forme et ses usages de celle de l'armée, en porte néanmoins l'héritage dans ses principes et sa structure.

En 1946, l'IGN est rattaché au ministère des travaux publics. La carte, en accord avec l'institution qui la produit, tend à devenir un support de planification. Aujourd'hui sous la tutelle du ministère du transport, de l'équipement et du tourisme (tout récemment renommé ministère de la transition écologique et solidaire), elle fait office de référence internationale en matière de représentation territoriale.

La lecture de la légende de la carte IGN nous renseigne sur son contenu. Elle s'organise en quatre pôles :

- les éléments surfaciques s'emploient à décrire l'occupation du sol,
- les éléments linéaires dessinent les voies de communication, les limites administratives, le réseau hydrographique ou encore la topographie,
- les éléments ponctuels renvoient aux diverses structures récurrentes du territoire, tels que les églises, mairies, cimetières, points de vue,
- la toponymie renseigne les noms de lieux, les dénominations hydrographiques ainsi que les altitudes.

1. Description de la carte topographique par l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière, <http://www.ign.fr>, consulté le 28/11/2019.

2. Cf. Définition: territoire, paysage, cartographie, p. 23

3. Philippe Vasset, Un livre blanc : récits avec cartes, Fayard, Paris, 2007.

La carte topographique se veut ainsi être une représentation complète et fidèle du territoire. Elle décrit « avec précision le relief symbolisé par les courbes de niveau, ainsi que les détails du terrain : routes, sentiers, constructions, bois, arbres isolés, rivières, sources »¹. En tant que telle, elle s'inscrit d'abord en tant qu'outil de représentation du territoire comme espace pensé, dominé, désigné². Elle s'inscrit aussi dans la méthodologie de la carte de territoire, à savoir la représentation calquée d'un espace.

La carte numéro 2314 OT de l'IGN décrit Paris et sa banlieue. La récurrence des vides qui la ponctuent est frappante. Comment la représentation d'un territoire aussi dense et complexe que l'agglomération parisienne peut-elle sembler si lacunaire ? On y observe un archipel de zones vierges. Des blancs... Ces derniers ne sont mentionnés d'aucune manière dans la légende, pourtant si détaillée. Bien que le fond de plan soit blanc, on aurait pu s'attendre à voir figurer, parmi les différentes hachures, la mention « non renseigné », comme on peut l'observer dans de nombreuses légendes.

Au premier abord, la zone blanche pourrait résulter d'un conflit d'échelle. « Plutôt que de surcharger le dessin et d'en rompre les proportions avec des symboles compliqués, les cartographes laissent parfois certaines zones vierges. C'est particulièrement frappant sur les cartes des villes, l'espace y apparaît irrégulièrement perforé de trous bien nets, comme une boîte de chocolats vidée de ses meilleures pièces »³. L'IGN aurait ainsi choisi, par souci de lisibilité de la carte au 1/10.000, de laisser des espaces vides plutôt que de les renseigner, au risque de transmettre une information confuse au lecteur. Confusion justement propre aux espaces indéterminés. La consultation des cartes topographiques en ligne permet d'accéder à des échelles supérieures que leurs homologues papiers, et par conséquent, d'affiner la résolution de l'information. Or au 1/2000, échelle qui relève d'avantage du plan que de la cartographie, la grande majorité des lacunes subsiste. Parmi elles, certaines sont accompagnées d'une information toponymique (centre de tri par exemple).

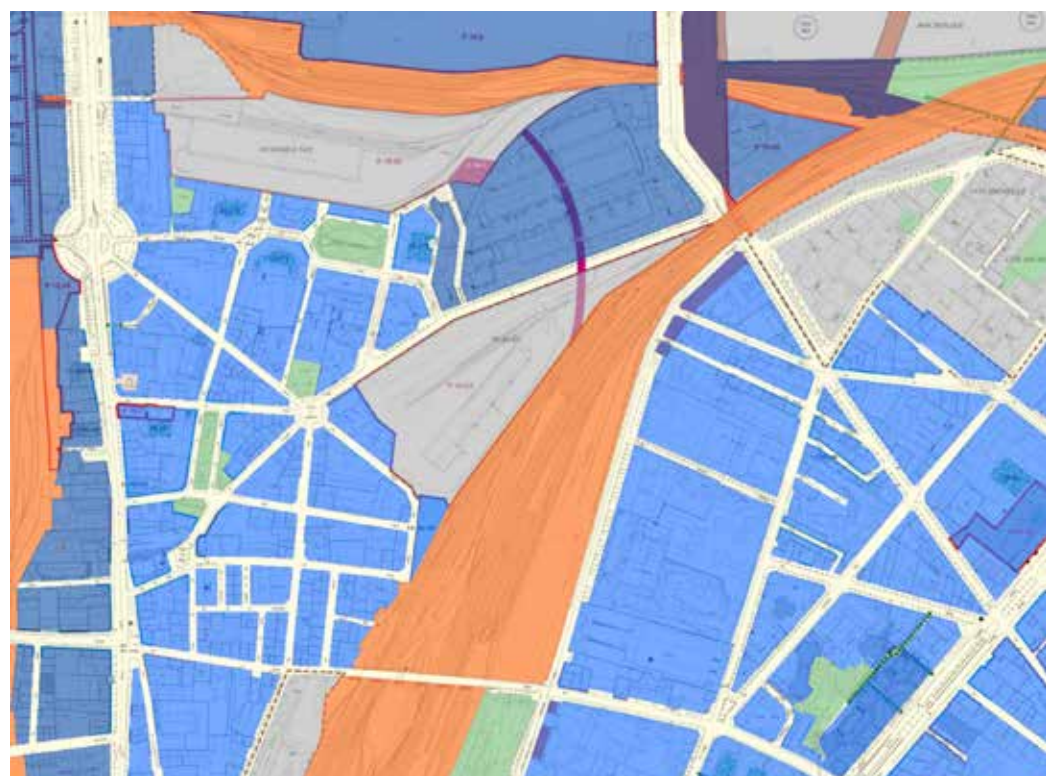
On comprend alors que la zone blanche se heurte aux limites symboliques de la carte. Ici, par l'écriture, l'espace est décrit, nommé. L'inconnu est levé et la zone blanche ne l'est plus. Mais qu'en est-il de ces lieux où les mots ne suffisent pas, là où la réalité excède le texte ? Qu'en est-il de ces espaces au contact desquels cartes et écritures restent muettes, blanches ?

Ainsi, si les zones blanches ne résultent pas d'un choix de l'auteur pour préserver la lisibilité de la carte à une échelle donnée, à quelle réalité spatiale renvoient-elles, et à quels enjeux de représentation se confrontent elles ?

CI-CONTRE :
Extrait de la carte IGN en
ligne. Focus sur l'Aérosol.
<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-ign>
Consulté le 20/12/19.



CI-CONTRE :
Extrait du PLU de la ville de
Paris. Focus sur l'Aérosol.
<https://capgeo.sig.paris.fr/Apps/ParisPLU/>
Consulté le 20/12/19



ZONE BLANCHE : DÉFINITION, ENJEUX & PROBLÉMATIQUE

1. Philippe Vasset,
Un livre blanc : récits avec
cartes, Fayard, Paris, 2007.

Après avoir établi le support de cette recherche, la cartographie et plus particulièrement la carte IGN, il s'agit désormais d'en définir l'objet : la zone blanche. La zone blanche est, à bien des égards complexe à définir. Elle ne renvoie ni à une réalité territoriale, ni à un figurant cartographique mais à leur confrontation. Autrement dit, la zone blanche n'existe pas simplement in situ, ou uniquement dans la représentation, mais bel et bien dans les liens que le territoire et sa carte entretiennent.

La notion de zone blanche, ainsi que le corps de ce travail sont le fruit de l'ouvrage *Un livre Blanc* de Philippe Vasset¹. À la fois écrivain, journaliste et géographe, Philippe Vasset décrit sous forme de récit, les lieux qui n'existent pas sur les cartes de l'agglomération parisienne. Dans une approche quasi journalistique, il raconte une année d'exploration, de ces formes blanches, vierges de toute indication : les zones blanches. Philippe Vasset, après les explorateurs et cartographes du 19/20^{èmes} siècles, ne s'inscrit plus dans une quête de représentation de l'inexploré où il convient de combler les blancs, mais cherche plutôt à infiltrer les oubliés des cartographies. Il prend ainsi le contrepied des tendances actuelles à la sur-représentation qui s'emploient frénétiquement à tout figurer, jusqu'aux éléments qu'elles ne comprennent ni ne connaissent. Par l'écriture, il retrace ses expéditions en zone blanche. Très vite, ses descriptions ne reposent plus sur des détails morphologiques ou spatiaux mais essentiellement sur les pratiques et usages qui se déroulent au sein des zones blanches, ainsi que sur les rapports qu'elles entretiennent avec la ville « dessinée ». Philippe Vasset pose alors un postulat : si ces espaces demeurent blancs dans leur représentation, c'est qu'ils abritent des « phénomènes jugés trop vagues ou trop complexes pour être représentés sur une carte ». Il a alors recours à l'écriture pour remplir ces blancs, laissant apparaître « des ruines, des cérémonies étranges, parfois même toute une ville inversée, peuplée de personnages d'ordinaire invisibles ».

Ce mémoire, à défaut d'écrire la zone blanche, aspire à la cartographier. Par l'emploi de la cartographie, j'entends répondre à un double objectif : la transparence et l'action.

Comme déjà vu, la carte peut, en omettant ou valorisant certaines données, manipuler l'information à des fins qui lui sont propres. Elle constitue ainsi un outil de pouvoir à de multiples niveaux. C'est contre ces omissions d'informations que s'ancre l'intention cartographique de ce travail, mue par un souci de transparence. Cartographier la zone blanche, c'est être clair sur ce qui s'y passe sans pour autant la dénaturer. En effet, si la zone blanche n'existe que dans sa non représentation, la cartographie reviendrait-il paradoxalement à la faire disparaître ?

1.

PAGE 37

Anna Guillo, artiste plasticienne, dénonce, dans sa série «la terre revue du ciel», la dérive de la surexploitation des images satellites. Selon elle, l'orthophoto est un portrait faussé du territoire. Elle l'utilise comme support pour y dessiner une autre réalité. Elle confronte ainsi l'oeil du satellite à un regard d'homme. Ici, une scène de vie d'un bidonville d' Haïti.
<http://annaguillo.org>
Consulté le 20/12/19

2. Cf. Arpentages & récits de blancs, p 40.

3. Cf. Cartes Muettes : les blancs dessinent un alter territoire, rapport au temps, p 82.

Afin de pouvoir répondre à cette interrogation, il convient de revenir à l'essence même de la zone blanche, à savoir un figurant de la carte IGN. Cette dernière, en tant que carte du territoire, décrit une géométrie mais en aucun cas des pratiques. Ainsi, elle ne peut et ne pourra représenter ces lieux où l'usage précède la géométrie. En revanche, la cartographie des pratiques et usages qui résiste à la carte de territoire, ouvre une représentation alternative, en cohabitation et complément du blanc de la carte de territoire. Le premier enjeu de ce mémoire repose ainsi, via la production de cartes de paysages, dans l'offre d'une représentation de la zone blanche.

Au delà d'une simple description de ce qui se passe dans les blancs, le second objectif de ce travail s'ancre d'avantage dans une approche projectuelle (élément actif) de la zone blanche. En effet, la carte et le plan sont les supports de toute planification urbaine. En faisant exister le blanc par le dessin, la cartographie fait reconnaître son existence, l'amenant ainsi à être considéré au même titre que n'importe quel autre élément du tissu urbain. Ainsi, sa représentation octroie à la zone blanche la légitimité de participer à la fabrique urbaine.

Cette idée de représentation comme support de planification m'a conforté dans le choix de la carte comme support d'étude, plutôt que d'avoir recours aux orthophotos. Bien que généralement adoptées pour leurs précisions et leur actualité, les images satellites sont dépourvues de toute humanité¹. A l'inverse, les cartographies, en tant que représentations graphiques, témoignent de nos représentations mentales, particulièrement actives dans les processus de production et de mutation d'espace. Ainsi, l'approche croisée, d'explorations in situ et d'études cartographiques, permet la double expérimentation d'une réalité socio-territoriale et de ses reflets dans l'imaginaire collectif.

Contrairement à Philippe Vasset, ainsi qu'à de nombreux auteurs ayant traité le thème des délaissés, j'ai ancré mon travail au présent. Aucune des zones blanches étudiées n'a fait l'objet d'une analyse retrospective. Au regard des arpentages in situ², force m'a été de constater à quel point le présent des zone blanches était porteur de leur histoire d'abandon. Certaines sont sans passé, placées en marge dès l'instant du dessin; d'autres sont délaissées suite à une perte d'activité. Ainsi, l'exploration des causes de leur abandon ne me mènerait probablement qu'à l'explication du : pourquoi ce site est-il vaquant ? Question caduque puisque l'objet de ma recherche porte d'avantage sur les interrogations suivantes : que se passe t'il au sein de cette vacuité ? Et comment la représenter ?

De plus, l'analyse retrospective constitue un outil d'étude privilégié dans l'approche de la ville formelle que j'estime peu adapté aux dynamiques temporelles de la zone blanche³.

1. Définition
personnelle inspirée des
travaux de Philippe Vasset.

Ainsi, cette volonté d'inscrire cette étude d'avantage dans le présent et le futur repose sur la nature même de la zone blanche qui pourrait-être définie de la manière suivante :

ZONE BLANCHE : RENCONTRE ENTRE UN ESPACE INTERSTITIEL, DÉLAISSÉ ET INDÉFINI, AVEC SA REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE, LE BLANC¹.

À titre d'exemple, chantiers, aéroports, bases militaires, bien qu'ils soient figurés par des blancs, ne répondent pas pour autant aux caractères délaissé et indéfini de la zone blanche et ne seront, par conséquent, pas considérés comme telle dans le cadre de ce mémoire. Ainsi, par l'ajout du triptyque interstitiel, délaissé et indéfini, j'ai restreint la notion de zone blanche telle que définie par Philippe Vasset. Ce travail sera ainsi portée par les interrogations suivantes :

SI LA CARTE SE VEUT-ÊTRE UNE REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE, À QUELLES RÉALITÉS PAYSAGÈRES/ESPACES RENVOIE LA ZONE BLANCHE ? À QUELS ENJEUX DE NON-REPRÉSENTATION SE CONFRONTE-ELLE ? ET COMMENT LA REPRÉSENTER ?

-

Anna Guillo,
Cité Soleil, Haïti
Photographie numérique
sur aluminium,
130x80 cm.



CONCLUSION

Comme observé précédemment, la carte constitue depuis des siècles un support privilégié de représentation des territoires. Qu'elle soit documentaire ou instrumentale, elle est inévitablement empreinte de l'intention de son auteur. Cette dernière s'exprime tout au long du processus cartographique, qu'il s'agisse de la thématique à aborder, des choix symbologiques, ou encore de la sélection des données. Il n'existe par conséquent aucune carte neutre ni parfaitement objective et encore moins détentrice d'une vérité absolue. Chaque cartographie témoigne d'une vision du monde à laquelle chacun devrait être libre d'adhérer ou non. Dans les faits, certaines cartes sont cependant inscrites dans l'imaginaire collectif comme des portraits fidèles et incontestables du réel. Elles bénéficient d'une confiance aveugle, légitimant tous les actes décisionnels qu'elles inspirent. Alors que les cartes deviennent des outils de réflexion sur le monde, il s'opère une inversion : la carte qui était originellement une représentation du territoire, commence à le préfigurer. La carte IGN s'inscrit dans cette même dynamique, digne héritière de ces cartographies synonymes de vérité. Elle sert également de support à la conception de multiples projets d'architecture et de paysage. Sa renommée excède les frontières et confère à la carte IGN une influence considérable. Pourtant, si on l'observe dans le détail, elle regorge de fragments territoriaux non renseignés, les zones blanches. De toutes tailles, ces zones évoluent aux côtés des multiples figurants, tous recensés par la légende. Celle-ci demeure cependant vierge de toute explication sur les blancs. Leur contexte spatial ainsi que les recherches de Philippe Vasset apportent quelques éclaircissements sur leur réalité. Zone blanche : espace interstitiel, délaissé et indéfini.

Au regard du caractère instrumental de la carte IGN, comment l'auteur de projet interprète-t-il les blancs ? Constituent-ils une réserve marginale de foncier, exploitable à la première occasion ? S'agit-il encore de portions territoriales si dépourvues d'intérêt qu'elles ne méritent pas de figurer sur la carte ? Quoi qu'il s'y passe, le blanc constitue, pour tout lecteur de carte, un synonyme du « rien ». Dès lors, l'auteur de projet n'en tiendra pas compte dans son dessin.

Et si ce « rien » cartographique renvoyait à une réalité territoriale spécifique, un espace pas si vierge qu'il n'apparaît sur la carte, peut-être même un lieu de vie ? Ne mériterait-il pas de peser dans la balance décisionnelle de l'urbaniste, de l'architecte et du paysagiste ? Ne devrait-il pas enfin apparaître sur la carte, au même titre que les autres composantes territoriales ?

1. cf. Zone blanche: définition, enjeux & problématique, p 34.

De cette triple interrogation se nourrissent les objectifs de transparence et d'action portés par cette recherche¹. Afin de les mener à bien, il devient crucial de déterminer, en premier lieu, l'identité des réalités spatiales relatives aux blancs. Cependant, à ce stade, l'investigation documentaire se heurte à la terminologie « zone blanche ». Aucune publication, à l'exception des écrits de Philippe Vasset, n'aborde le sujet. On peut en effet imaginer qu'il soit particulièrement difficile d'orienter une recherche, par nature textuelle, sur un élément foncièrement graphique, le blanc, qui plus est, spécifique à la carte IGN. Cette investigation est rendue d'autant plus ardue que le terme zone blanche s'emploie habituellement pour désigner une surface non définie par les réseaux de télécommunication. L'état de l'art rencontre ici une impasse avant même d'avoir pu identifier le(s) figuré(s) des figurants blancs. Si les réponses aux interrogations sur les zones blanches ne peuvent être, à mon sens, élucidées par la recherche documentaire du non représenté, peut être faut-il tenter d'en observer directement la réalité : saisir la carte, arpenter le territoire !

-

II. REPRÉSENTER LES ZONES BLANCHES : ÉTAT DE L'ART

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

ARPENTAGES & RÉCITS DE BLANCS

MATÉRIEL ET MÉTHODE

1. Michel Agier,
Campement urbain, Du
refuge naît le ghetto,
Manuels Payot, Paris, 2013.

2. Gilles Clément,
Manifeste du Tiers Paysage,
Sujet-Objet, Paris, 2004.

3. Stany Cambot
& Echelle Inconnue, Villes
nomades, Eterotopia, Paris,
2016.

4. Pierre Sansot,
Poétique de la ville, Payot,
Paris, 2004.

5. Georges Perec,
Espèces d'espaces, Galilée,
Paris, 1974.

6. Exposition Jardins
pirates, une attention aux
jardins comme lieu du
commun, librairie Volume,
Paris, 02/2019

7. Carte en ligne
disponible sur le site :
<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-ign>
Consulté le 30/12/19

Les zones blanches sont par définition des espaces indéterminés. Les explorer c'est tenter de saisir leurs réalités hic et nunc. Il ne s'agit pas de chercher à comprendre l'historicité des lieux, mais plutôt de se plonger au cœur d'un espace qui nous est inconnu et qui, exceptée l'ébauche d'une forme blanche dessinée sur une carte, résiste à toute documentation. Cette démarche exploratoire est motivée dans un premier temps par une forme de curiosité dépourvue d'attentes. La zone blanche résonne dans mon esprit comme l'au-delà du mur du fond du jardin de mon enfance, nommé et réduit par les quelques mots : « il n'y a rien après ». C'est précisément dans cette simplification mensongère, relevant presque de l'interdit, que s'est nourrie la curiosité envers ce là-bas inconnu, devenu mystérieux. Le « rien » n'existe pas. L'enfant que j'étais et l'architecte du paysage que j'aspire à devenir, l'expérimentent tous deux, l'un face à un mur, l'autre face aux blancs de sa cartographie. Afin de lever cet inconnu, j'ai convenu d'ancrer ce travail sur une étude de terrain, effectuée par arpentage.

En premier lieu, ces arpentages s'appuient sur une base théorique. Des ouvrages tels que Campement urbain, Du refuge naît le ghetto¹; Manifeste du Tiers paysage²; Villes Nomades³; Poétique de la ville⁴; Espèces d'Espaces⁵ ainsi que l'exposition «Jardins pirates, une attention aux jardins comme lieu du commun»⁶, m'ont permis de me familiariser avec différentes typologies d'espaces, formels comme informels. Ces lectures ont guidé mes explorations.

ARPENTAGES DE X À 20 BLANCS :

Afin de rendre compte au mieux des singularités et des différences de chacune des zones blanches, j'ai ensuite établi un protocole d'exploration. Ces zones ont été sélectionnées sur base de la carte 2314 OT, puis affinées sur la carte en ligne de l'IGN⁷. Le territoire étudié se borne à l'agglomération parisienne. Il s'est avéré, in fine, que la grande majorité des blancs se situe en périphérie du centre ville. L'hypercentre laisse manifestement peu de place à l'indéterminé (du moins, perceptible à une échelle suffisamment large pour apparaître au 1/10.000).

Le choix du territoire analysé a tout d'abord été motivé par mon projet de fin d'étude sur un campement de la petite ceinture parisienne. Au cours de l'analyse du site, j'ai constaté que l'ensemble des baraquements était implanté en zone blanche. Ce constat m'a interpellé. De plus, l'agglomération parisienne constitue le terrain d'étude des recherches de Philippe Vasset sur les blancs. Son ouvrage Un livre blanc pose les fondements de mon travail. Il m'a par conséquent semblé évident d'inscrire ce mémoire dans la même lignée spatiale. Par ailleurs, aucune autre ville européenne n'a fait, à ma connaissance, l'objet d'une telle approche. Enfin, les nombreuses années passées à Paris

1. Voir la cartographie des 20 arpentages, p 43.

2. La petite ceinture est une voie ferroviaire abandonnée située en périphérie du centre historique parisien. Elle couvre une surface de 66 ha, repartis sur 23 km linéaires.

3. Voir par exemple le cas du campement du boulevard Ney développé p46.

m'ont permis de disposer d'une connaissance de la capitale et de ses interstices, connaissance sans laquelle je n'aurais pu mener à bien l'ensemble des études de terrain. .

L'arpentage ne prétend, en aucune manière, dresser un portrait exhaustif des blancs parisiens. Le premier critère de restriction des sites à visiter est donné par une contrainte temporelle. Afin d'éviter les écueils d'une approche de terrain trop longue, j'ai fixé préalablement une limite de vingt sites à arpenter. Je me dois ici de mentionner que les données IGN ne sont pas disponibles en format shapefile. Aucune identification géomatique des blancs n'est donc possible. Le choix des arpentages repose ainsi sur deux approches : la présélection et le fruit du hasard.

La première a été influencée par trois points :

- La proximité avec les infrastructures de transport ferroviaire constitue un premier filtre spatial déterminant dans la sélection des blancs. Les réseaux de communication, traversent un territoire établi préalablement à leur tracé. Leur linéarité est souvent incompatible avec les formes territoriales existantes. Par conséquent, l'aménagement de telles infrastructures de transport génère des fragments d'espace, souvent enclavés, interstitiels et marginaux : les blancs. Ce postulat a ainsi guidé les identifications cartographiques des sites à arpenter. Afin de mettre en évidence cette relation spatiale, j'ai placé sur la carte¹ un tampon de 500m autour des zones blanches arpentées. On constate que chacun des *buffers* intersecte une infrastructure ferroviaire.

- Mon projet de fin d'étude sur la petite ceinture² m'a conduit, durant l'année 2018, à explorer de nombreux tronçons de cette infrastructure abandonnée. Explorations qui m'ont amené à découvrir quelques uns des blancs sur lesquels je suis revenu dans le cadre de ce travail. On retrouve, sur la carte citée précédemment un tampon de 500m autour de la petite ceinture. On constate qu'il englobe une part importante de mes arpentages.

- La médiatisation de certains sites a enfin orienté la sélection des blancs. Ce phénomène concerne particulièrement les campements³.

La seconde approche qui a guidé le choix de mes arpentages découle de la première. Le processus de présélection m'a fourni une liste de zones blanches. Leur spatialisation sur une carte m'a permis d'identifier des relations de proximité entre certains sites. De là découle une organisation des arpentages par trajet. Le terme trajet renvoie ici au parcours réalisé entre, au minimum, deux zones blanches. Les trajets ne peuvent excéder une journée, arpentage compris. Ils m'ont parfois conduit, soit au cours de l'itinéraire, soit au gré des rencontres in situ, vers d'autres zones blanches à proximité. Ces blancs ont ainsi été ajoutés à l'étude, par la combinaison des hasards de l'arpentage et de la proximité spatiale des sites.

1. Voir p 45, la cartographie des zones blanches par typologies d'espace.

2. Michel Agier, Campement urbain, Du refuge naît le ghetto, Manuels Payot, Paris, 2013.

3. Gilles Clément, Manifeste du Tiers Paysage, Sujet-Objet, Paris, 2004.

4. Définition donnée par Eugénie Denarnaud, lors du Workshop de présentation de l'équipe EXORIGINS
Projet Émergence(s) Ville de Paris 2019- 2022
Jeudi 28 mars 2019, Jardin des Plantes, Paris

5. Ici griffe est synonyme de marque. Définition issue de la recherche de Mélanie Rebeix, Le graffiti dans sa relation avec l'architecture : comment des deux univers sont-ils liés, aménagent de l'espace, Toulouse, 2013. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01764742>
Consulté le 30/11/19.

6. François Chobeaux, Les nomades du vide, éditions la Découverte, Paris, 2004.

EN HAUT À DROITE :
Cartographie des 20 zones blanches arpentées.
Production personnelle.

EN BAS À DROITE :
Cartographie des 5 zones blanches retenues.
Production personnelle.

Chaque zone blanche choisie selon l'approche de présélection est observée sur la base d'orthophotographies et, lorsque le service est disponible, via google street view. Ce premier aperçu vise à vérifier que la nature du blanc n'a pas été bouleversée entre le moment du relevé IGN et l'arpentage. En effet, vingt années peuvent parfois s'écouler avant la mise à jour d'une carte. La consultation d'imageries plus récentes permet de constater, avant de se rendre sur place, qu'un projet a déjà été réalisé sur la zone blanche, privant cette dernière de son caractère d'espace indéterminé. Chaque blanc est par la suite exploré à pied, en essayant, autant que faire se peut, selon les contraintes du site, d'en couvrir la totalité. Toutes les observations et constats issus de l'expérience de terrain sont notés et dessinés sur le vif.

Au regard des arpentages et des théories apportées par la littérature, les zones blanches sont classifiées selon 5 typologies d'espaces¹ définies par les auteurs de la manière suivante :

LE CAMPEMENT INFORMEL AUTO-ÉTABLI « EST D'ABORD UNE CACHETTE, UN REFUGE ÉTABLI EN URGENCE DANS UN ENVIRONNEMENT HOSTILE, IL EST LE MOMENT D'UN COMPROMIS FRAGILE »².

LA FRICHE : « ESPACE ISSU DE L'ABANDON D'UN TERRAIN ANCIENNEMENT EXPLOITÉ. SON ORIGINE EST MULTIPLE: AGRICOLE, INDUSTRIELLE, URBAINE, TOURISTIQUE, ETC. DÉLAISSÉS ET FRICHES SONT SYNONYMES »³.

LE JARDIN PIRATE : « CONSIDÉRANT UN PETIT JARDIN DONT LES PRATIQUES NON PLANIFIÉES ET CONTESTATAIRES S'EXPRIMENT DANS UNE TEMPORALITÉ ÉPHÉMÈRE »⁴.

L'ESPACE DU STREET ART « S'OUVRE PARTOUT OÙ LA VILLE EST INTENTIONNELLEMENT GRIFFÉE »⁵.

L'ESPACE DE TOXICOMANIE : « CET ESPACE SANS LIEU OÙ IL N'EXISTE QUE DES PASSAGES (...), LA ZONE D'UNE VIE RÉGIE PAR LA SUBSTANCE »⁶.

CARTOGRAPHIE DES 20 ARPENTAGES

- CONTEXTE URBAIN R=500m
- VOIE FERROVIAIRE
- PETITE CEINTURE
- TRAJET ENTRE ZB
- ZB IDENTIFIÉE PAR PRÉSÉLECTION
- ZB RENCONTRÉE PAR DIVAGATION
- ⌚ ÉCHELLE 1/100 000



CARTOGRAPHIE DES 5 ZB RETENUES

- CONTEXTE URBAIN R=500m
- PETITE CEINTURE
- VOIE FERROVIAIRE
- TRAJET ENTRE ZB
- ZB IDENTIFIÉE PAR PRÉSÉLECTION
- ⌚ ÉCHELLE 1/100 000



1. Caractère propre à la Zone blanche.
Cf. Zone blanche : définition, enjeux et problématique, p36.

2. Voir la cartographie des cinq zones blanches retenues, p 43 .

A DOITE :
Cartographie des zones blanches arpentées, répertoriées par typologies d'espace.
Production personnelle.

Le chantier, dépourvu de tout caractère indéfini¹, n'est pas retenu parmi les typologies de zone blanche.

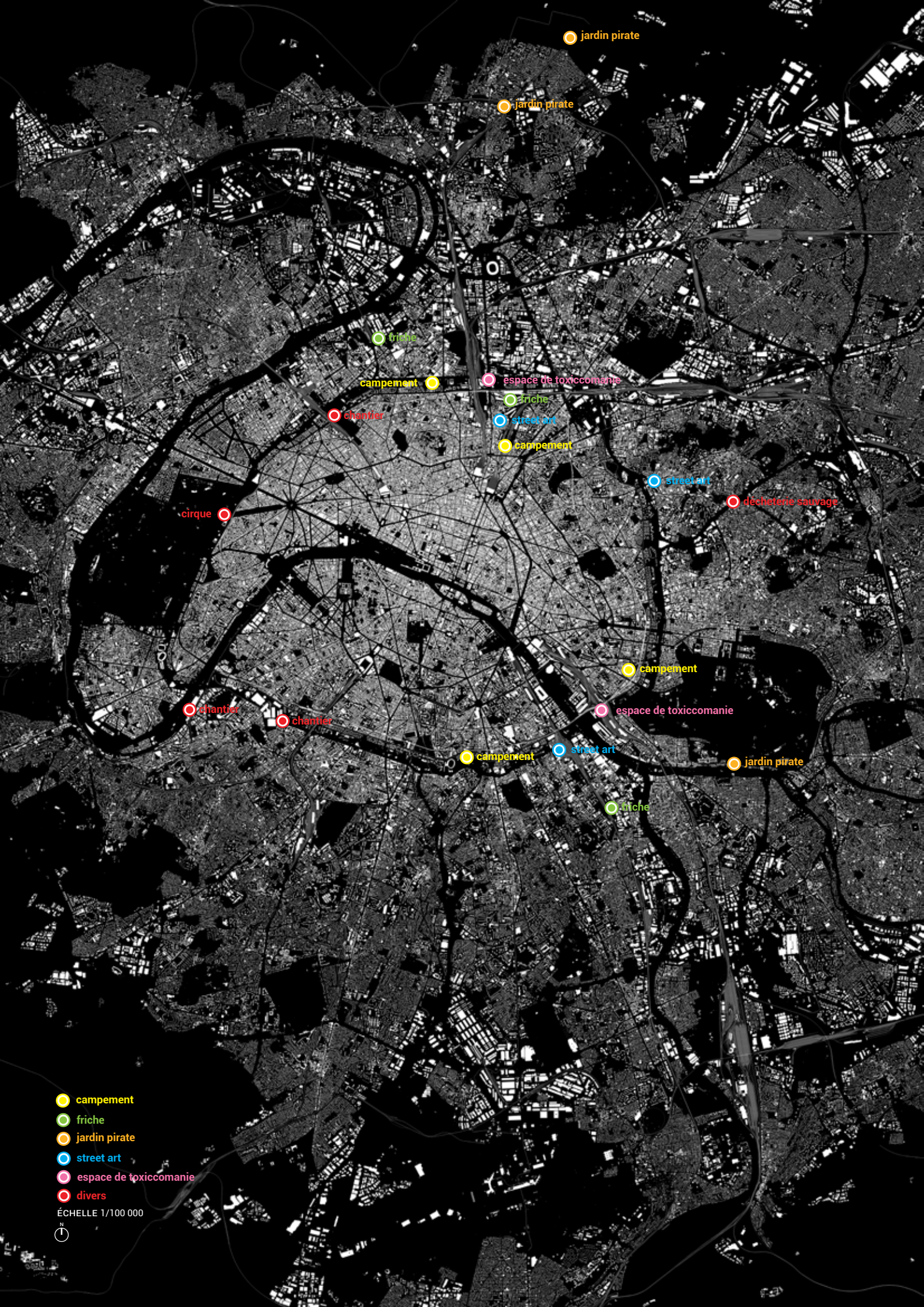
ARPENTAGES DE 20 À 5 BLANCS :

Afin d'illustrer au mieux les enseignements de l'arpentage des zones blanches, j'ai décidé de retenir cinq blancs, un pour chaque typologie, parmi les vingt visités². Cette sélection s'explique par leur fidélité aux définitions des typologies ainsi que par la qualité de l'arpentage. En effet, le choix des cinq blancs retenus a été dicté par une exploration exceptionnellement aisée, permettant la collecte de nombreuses données in situ, pas toujours évidente en site occupé. À l'inverse, pour toutes les autres, j'ai été contraint, à de nombreuses reprises, d'interrompre l'arpentage, faute d'accessibilité des lieux et de l'hostilité de leurs occupants, rendant quasi impossible toute acquisition d'informations.

Les cinq zones blanches retenues sont les suivantes :

- ZB 1 : le campement urbain, petite ceinture, boulevard Ney, Paris
- ZB 2 : la friche, rue Césaria Évora, Paris
- ZB 3 : le jardin pirate, boulevard Salvador Allende, Sarcelles
- ZB 4 : l'espace de street art, rue de l'Évangile, Paris
- ZB 5 : l'espace de toxicomanie, porte de la Chapelle, Paris

Elles sont décrites selon les médiums suivants : le récit sensible et la séquence photographique. Chacun des cinq lieux s'est également vu attribué un mot relatif à l'ambiance du site (traduit dans les 5 langues les plus fréquemment rencontrées dans les zones blanches), accompagné d'une définition sensible et d'un croquis d'ambiance.



- campement
- friche
- jardin pirate
- street art
- espace de toxicomanie
- divers

ÉCHELLE 1/100 000



ZONE BLANCHE 1 : LE CAMPEMENT URBAIN¹

PETITE CEINTURE - BOULEVARD NEY - FÉVRIER 2017

1. Voir carte IGN de la zone blanche. Cf annexe p 156.

L'aube se lève sur la porte des poissonniers. Un jeune homme traverse le Boulevard Ney en se pressant. Un sac sur le dos, il jette un regard en arrière avant d'enjamber, en un instant, la barrière qui sépare le boulevard de la voie de chemin de fer désaffectée. Sa silhouette est rapidement happée par l'ombre du gigantesque pont qui couvre la tranchée au fond de laquelle sillonnent les rails. Prise entre deux boulevards et la nouvelle voie ferrée qui tentent tant bien que mal de la faire disparaître, la petite ceinture persiste, telle une plaie mal cicatrisée. Vestige de la voie de chemin de fer qui cerclait autrefois Paris, elle n'est plus aujourd'hui qu'un vaste corridor de rails et de graviers, tantôt sous-terrain, tantôt aérien. Elle forme, avec le périphérique, une double fracture entre le centre parisien et son environnement. Les talus qui la bordent, peuplés de fougères et de buddleias, abritent des dizaines de cabanes mal alignées. Faites de bric et de broc, ces dernières s'adossent aux parois du fossé et s'ouvrent sur une longue et étroite allée bordée par les rails.

Un grillage en lambeaux, quelques mètres de dénivelé et une rangée de buddleias suffisent à camoufler le campement. En effet, impossible de remarquer depuis les boulevards parisiens que, quelques pas plus bas, au fond de la tranchée, s'ouvre une ville dans la ville. Seul un passant égaré ou encore un automobiliste distrait pourrait entre-apercevoir, par-delà les boulevards, dans une trouée de feuillage, la taule scintillante des cabanes. A la fois si proche et si loin du tumulte des avenues parisiennes, le campement est plongé dans une étrange torpeur. Les flammes d'un brasero enfouies sous les cendres crachent leurs dernières fumées. Tourbillonnant vers le ciel, elles troublent le calme inquiétant qui plane dans la tranchée et signalent aux parisiens la présence d'une étrange activité cachée.

Reproduction miniature du boulevard qui le surplombe, le camp vit à un tout autre rythme. Le temps de la ville ne semble pas l'atteindre. A quatre mètres sous le bitume, de l'agitation de la surface ne persistent que les grondements de moteurs, les sursauts des klaxons et les grondements réguliers du pont, vibrant à chaque traversée de train.

Ici, sans internet, ni électricité, une décharge de vie envahit la tranchée. Elle habite chaque cabane. De la niche en carton à l'abri en taule ondulée, en passant par la bâche de plastique trouée, tendue au-dessus d'un tapis de mousse en décomposition, chaque baraque est unique, reflet du besoin des uns et des déchets des autres. Ici, les habitants ont bien compris que ce qui déplaît à certains leur profite. En effet, les parisiens fuient le camp et ne savent qu'en faire malgré les nombreux projets

urbanistiques qui fleurissent autour de la petite ceinture. Ainsi la brèche du boulevard Ney, comme de nombreuses autres, constituent les «déchets» de l'urbanisme parisien. Des «erreurs de planification» d'où surgissent des espaces non déterminés au sein desquels se rassemblent ceux qui ne peuvent se soumettre au diktat de la ville. Ils y trouvent une place, un refuge souvent précaire et éphémère au sein duquel chacun peut bâtir son cabanon. Certains abris sont très colorés et allient de nombreux matériaux : briques, taules, grillages, pneus, bâches de plastique, planches de bois...

Aucune ouverture ne permet de découvrir l'intérieur de l'unique pièce constitutive des logis. Au vu de l'hétérogénéité des tailles de vêtements suspendus aux façades, cette dernière semble rassembler des familles multi-générationnelles.

Devant les portes, contre les rails, s'entassent quantité d'objets. Quel étonnement de constater que les seuls biens des habitants sont laissés à l'extérieur du logis, à la vue de tous. Quelques mètres plus loin pourtant, rien ne traîne sur les trottoirs lisses des avenues parisiennes...

L'instabilité et l'insécurité du logement en font paradoxalement un bien précieux, dont la valeur dépasse amplement celles des objets amassés qui se voient ainsi relégués devant la porte. La capacité d'accueil prime ainsi sur celle de stockage. Se faisant, il s'opère un retour à la fonction première et essentielle de l'habitat : protéger.

Tout comme le rapport à l'habitat, la vie de quartier du bidonville est très différente de celle des boulevards qui l'entourent. En effet, le fonctionnement de la petite ceinture repose sur l'interdépendance entre logements et habitants. Ces derniers investissent les lieux et y établissent un abri. Il s'agit là de la dynamique inverse à celle qui œuvre dans les métropoles où des logements sont bâtis afin d'être occupés à posteriori.

On y voit à nouveau deux démarches antagonistes. L'une active, passe par la prise d'initiative dans le but de répondre à un besoin. Cela se manifeste par l'auto-construction de cabanons et l'investissement de la petite ceinture. L'autre passive, n'induit que très peu d'investissement personnel. Elle se traduit par l'arrivée dans un logement préalablement bâti par autrui. Cette implication dans la recherche et l'occupation du lieu de vie s'expriment dans le lien très particulier et relativement paradoxal que les occupants du bidonville entretiennent avec leur abri. En effet, ils haïssent leurs cahutes qui sont intrinsèquement évocatrices de leur statut de marginaux, rude et stigmatisant, autant qu'ils en reconnaissent la valeur, celle du logis. Il constitue leur seul bien, à la fois matériel et immatériel. Les cabanes du bidonville sont ainsi « attachées » à leurs habitants.

À DROITE :
Photographie sur argentique
des quelques restes
du campement après
son démantèlement en
novembre 2017.
Voir le croquis du
campement avant
démantèlement, p 51.
Production personnelle

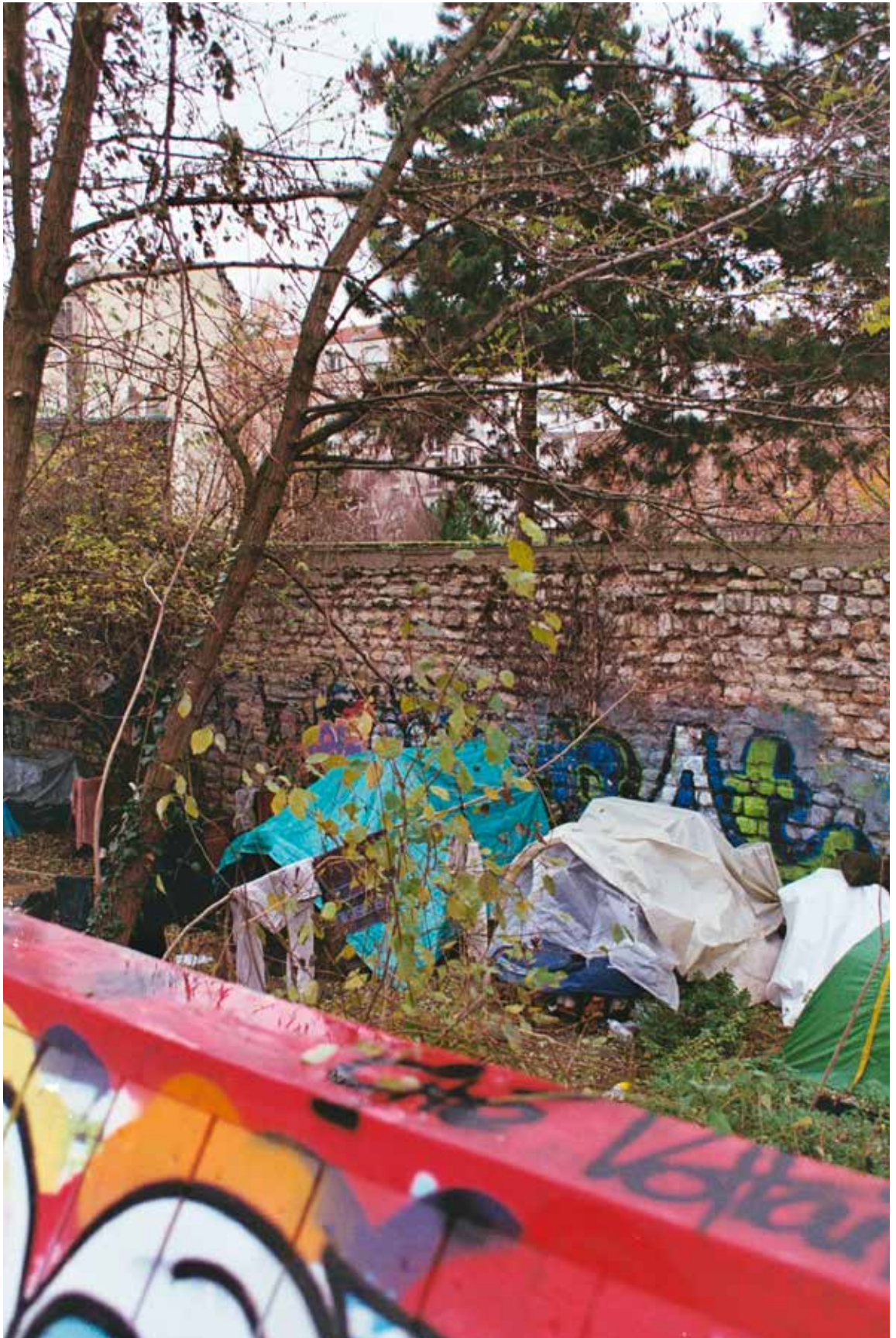
Elles vont et viennent au gré des déplacements de leurs occupants. Il en résulte un quartier mouvant à l'image d'une population en « entre deux », à la fois d'ici et d'ailleurs, arrivée hier et partie demain. Le campement est ainsi porteur d'une histoire commune, celles des «sans-abris», des perpétuels déplacés, mais aussi d'un passé individuel, celui de chaque habitant se manifestant non pas dans les pierres du quartier mais dans les habitudes, les cultures, les langues et les accents qui y fleurissent. Il ne s'agit donc pas d'une histoire figée mais évolutive, ancrée dans un quartier né à l'instant où le train s'est arrêté.

Si une frise chronologique de l'histoire du lieu devait être dressée, elle débiterait certainement en 1990 avec l'arrêt de la circulation ferroviaire de la petite ceinture. Il s'en suivrait une longue file de visages, jeunes comme vieux, se succédant au rythme des arrivées, des départs et des évacuations forcées. Il en résulte une histoire riche, dense, en constante écriture et dont les seules traces sont gravées dans les mémoires. La carte reste vierge. Blanche.

Si l'histoire du bidonville est difficilement palpable, son inscription dans le temps est quant à elle aisément perceptible. Temporalité tout autant marquée par sa précarité que dans le rythme des saisons. Ce matin de février, le froid hivernal fige la tranchée. Les rails sont déserts. Les familles s'entassent derrière les murs de leurs cabanes, seuls remparts face à l'hiver. Tout se passe au ralenti, à l'intérieur.

L'ambiance sera bien différente lors de ma dernière visite, une fin d'après-midi de juin. Le soleil chauffe alors la taule ondulée et ouvre les portes des cabanes. Le linge sèche sur des fils tendus entre les abris et sur les branches basses des buddleias. Les habitants se regroupent le long des rails et autour des braseros. Certains font vibrer les cordes de leur guitare, accompagnant quelques danseurs, tandis que d'autres les observent d'un regard détaché. Un groupe d'enfants joue à cache-cache dans les talus. Deux jeunes, assis sur les rails jettent des graviers sur une pile de boîtes de conserve instables. Ils attendent la chute qui, impact après impact se fait plus imminente. Une sirène retentit, soudain tout s'arrête. Elle s'étouffe peu à peu. Dans le même temps, la musique des guitares et des chocs métalliques reprend. Le camp paraît bien moins peuplé que lors de ma visite hivernale. Libérés de leur dépendance aux cabanes par la chaleur de l'été, de nombreux habitants semblent s'être volatilisés, laissant derrière eux quelques vides dans la ligne de cabanons à présent discontinuée.

En revanche, au-dessus de la tranchée, pas de changements saisonniers. Toujours les mêmes boulevards avec leurs voitures, leurs bruits, leur vitesse, leur ignorance... Paris, par sa grandeur et son rayonnement, avale le campement. Elle en fait un lieu insignifiant, un oublié sur lequel elle ne pose ni les pieds ni le regard. La petite ceinture ne peut en revanche d'aucune manière faire fi de la capitale. Tel un



À DROITE :
Lexique sensible du
campement du boulevard
Ney.
Production personnelle.

parasite, elle en est dépendante. Ce décalage des rapports entretenus par le bidonville avec son environnement et inversement, contribue à la stigmatisation du camp et à son maintien dans une image de parasite autant social qu'environnemental.

Il faut de plus souligner que la construction du camp s'est effectuée à contre pied de celle de Paris. Ses occupants ont bâti leur « chez eux » à partir d'un lieu rejeté de tous, à l'inverse des quartiers de la capitale qui fleurissent au gré des attentes de leurs habitants. Ce nouveau décalage contribue à l'unicité du lieu. Il en fait un ailleurs quasi hétérotopique, loin des dures lois de l'économie parisienne et du diktat de la mode. Le village éphémère en est pourtant, à la fois la victime et le bénéficiaire. De part sa situation enclavée et à demi-souterraine, le camp s'inscrit dans une spatialité aussi unique que complexe. Bien qu'en plein coeur du tissu urbain parisien, il se place à distance, au fond d'une étroite tranchée et par conséquent dans une position ambiguë entre le visible et le caché. Il est ainsi partagé entre les avantages de la proximité de la ville (qui néanmoins l'expose à la vue) et le retrait sécurisant dans l'ombre de la tranchée. Cette ambiguïté spatiale est de nouveau associée à un fait social. En effet, les habitants de la petite ceinture sont également pris dans un « entre deux » : d'un côté poussés par la volonté de s'intégrer à la vie parisienne, de l'autre, contraints à se réfugier dans la discrétion et l'anonymat du blanc par une hostilité trop souvent causée par l'altérité.

-

≡ ENTRE-DEUX

IN BETWEEN

MIDIS DY

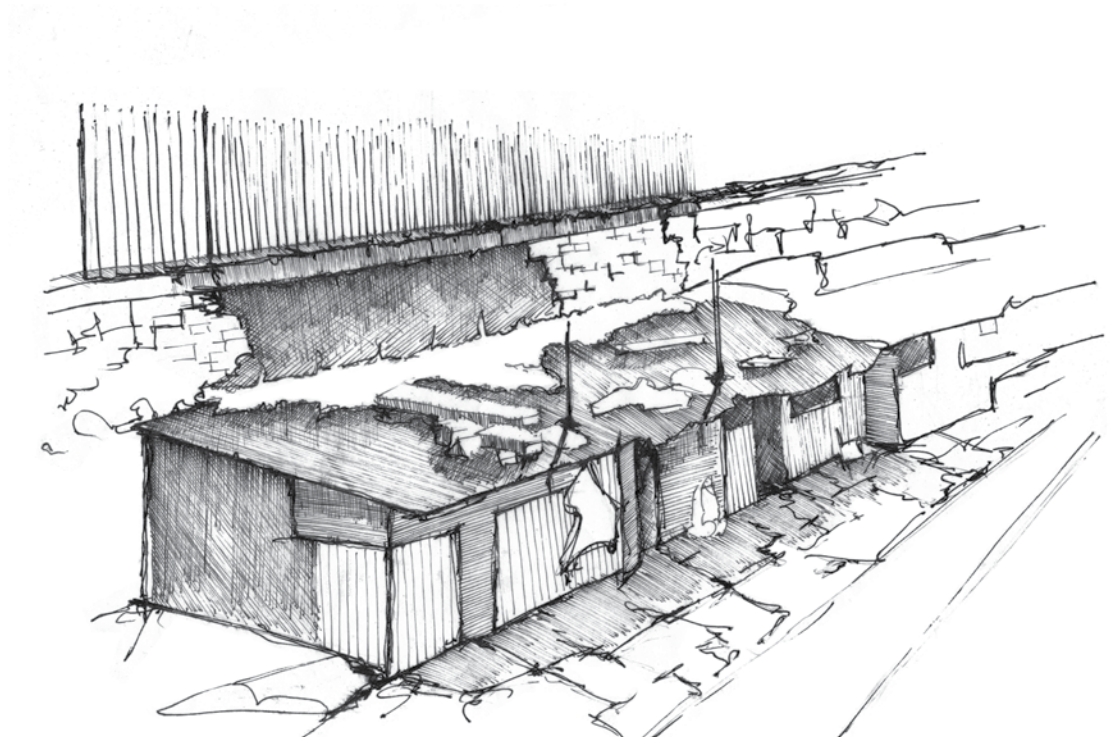
IZMEĐU DVA

между две

بين اثنين

MOT COMPOSÉ DE DEUX ENTITÉS LIÉES PAR UN TRAIT D'UNION, PAR UNE LIGNE MARQUANT TANT LA DIFFÉRENCE QUE LA COMPLÉMENTARITÉ. LA LIGNE EST LE LIEN FRAGILE DU PRÉCÉDENT ET DU PRÉCÉDÉ, CHACUN GÉNÉRANT SON PROPRE ESPACE, SON PROPRE TEMPS. DANS L'ÉTROITESSE DU TRAIT SE DÉPLOIE LE LIEU, L'INTERFACE AU SEIN DE LAQUELLE LES DEUX RÉALITÉS SE FONDENT POUR EN GÉNÉRER UNE NOUVELLE.

SI LE CAMPEMENT, ARCHÉTYPE DE L'ENTRE-DEUX, A SU S'IMMISER DANS L'ENTRE-DEUX MURS DE LA PETITE CEINTURE, ALORS LA VIE QUI S'Y TIENT, SI L'ON LA LAISSE SE DESSINER, CONSTITUERA PEUT-ÊTRE LE TRAIT D'UNION ENTRE OCCUPATION ET CHEZ SOI, TRANSIT ET ARRÊT, REFUGE ET ASILE, CAMPEMENT ET VILLE, EXILÉ ET CITOYEN...



ZONE BLANCHE 2 : LA FRICHE¹

RUE CESARIA EVORA – OCTOBRE 2019

1. Voir carte IGN de la zone blanche. Cf annexe p 156.

À DROITE :
Photographie sur argentique de la friche.
Les rails sous la plateforme du bâtiment.
Production personnelle

Avant que quoi que ce soit n'apparaisse dans le triangle blanc immaculé pris entre les rues d'Aubervilliers et Césaria Evora, j'étais persuadé de m'aventurer à nouveau dans un paysage de bâches, tentes, débris et déchets. Quel ne fut pas mon étonnement, à la sortie du tunnel de la gare Rosa Parks, en débouchant sur une esplanade de pavés fraîchement posés, bordée d'immeubles flamboyants neufs aux architectures hétéroclites. Ici, la carte n'était déjà plus blanche, seulement en retard et par conséquent en attente d'actualisation. A ma gauche, quelques monticules de sable émergent d'une haute clôture métallique décorée d'un écriteau : « Monsieur X, architecte du grand Paris, 25 ans d'expérience ». La zone blanche arrive en phase terminale : un architecte, une clôture neuve, quelques amas de matériaux, des pelleteuses aux gueules béantes et les résurgences des rails de la petite ceinture, mises à jour par les passages successifs des machines dans la végétation. Pas l'ombre d'un indice d'occupation informelle. Mon exploration allait se solder une nouvelle fois par la découverte d'un chantier, à la fois prémice de la ville formelle et dernier souffle de la zone blanche.

Alors que je longe la clôture, les traces de travaux s'estompent tandis que la végétation se densifie. Les barreaux sont désormais rouillés et accompagnés d'une nouvelle pancarte ornée de la mention : « Défense de pénétrer, sous peine de poursuite judiciaire. Site surveillé 24heures/24 ». Surprenante interdiction pour un terrain à l'abandon, dont les seuls témoins d'occupation récente sont les quelques canettes de bières abandonnées au sol. En ressortant la carte IGN, je m'aperçois que le chantier n'occupe en réalité qu'une mince portion de la zone blanche. Cette dernière se poursuit sous la rue d'Aubervilliers, jusqu'à une gare de triage, entourées de rectangles gris, légendés « bâtiments à caractère industriel ». Me refusant à contourner l'ensemble de la friche dans l'espoir d'y trouver un passage dérobé, j'escalade rapidement la grille, de peur d'être remarqué. Quelques pas parmi les buddleias, fidèles compagnons des zones blanches, me suffisent à rejoindre les rails. À l'ombre du tunnel, sous la rue d'Aubervilliers, aux ballastes se mêlent seringues translucides, canettes écrasées, briquets éclatés ainsi que de nombreuses boulettes de papier toilette éparpillées. Autant de vestiges d'une occupation probablement aussi éphémère qu'hors la loi. Une fois encore, les images d'une ville de l'ombre, insalubre et malade me frappe de plein fouet. Les zones blanches seraient-elles systématiquement le théâtre de l'indicible ? Contraint de rester sur les rails afin de ne pas marcher sur une seringue, j'avance, hanté par les images de taudis accumulées lors de mes précédents arpentages.





Photographie sur
argentique de la friche.
Prise depuis la rue
d'Aubervilliers en
direction de la gare Rosa
Parks.
Production personnelle.

La curieuse quête d'interdit qui alimentait à l'origine mon désir d'exploration des zones blanches s'échoue net devant une telle précarité. Désormais, seule la volonté de parvenir à comprendre et dire de tels espaces m'anime. Et si le fameux « y'a rien la bas » n'était pas lié, comme je le pensais à l'origine, à la méconnaissance des zones blanches, mais plutôt à une intention protectrice : la promesse d'une ignorance qui préserverait d'une réalité à laquelle nul ne souhaite être exposé. Le blanc en serait alors le pendant, à la fois témoin de l'impuissance des cartes pour décrire la ville informelle, et artifice maquillant les multiples imperfections des divers plans et schémas d'aménagements. Tiré de mes réflexions par une végétation se densifiant, nécessitant une attention plus particulière sur le parcours à emprunter, je découvre une nouvelle facette du site. Rendue quasi imperméable aux intrusions par son impraticabilité, la friche se pare de mousses et fougères, à l'image de certains tronçons de la petite ceinture du 14ème arrondissement. Les toxicomanes ne se sont pas aventurés jusqu'ici, l'absence de seringues et de déchets en témoigne. Sur ma droite, les pylônes d'un imposant bâtiment empiètent sur les rails. Une voie carrossable en dessert tous les étages, donnant au bâti un air de parking au style involontairement brutaliste. Le contraste entre sa surface grise et hostile avec le vert tendre de la végétation n'est pas sans lien avec l'esthétique des paysages post industriels. Je me surprends à m'accroupir, dissimulé par un mètre de strate arbustive. J'observe ce que ma vue capte du monde et me questionne sur ce que le monde voit de moi. Pour la première fois, je m'étonne de poser un regard autre sur la zone blanche, exceptionnellement détaché des préoccupations sociales qui accompagnaient mes précédents arpentages. Sur les pylônes, lettrages peints à la bombe et personnages surdimensionnés témoignent d'une occupation différente, expressive et non contrainte, touches de couleur dans la grisaille de la ville informelle. Zone blanche, terrain de jeu, fragment coloré de merveilleux ?

CI-CONTRE :
Lexique sensible de la friche
rue Cesaria Evora.
Production personnelle.

≡ VOIE FERRÉE

RAILWAY

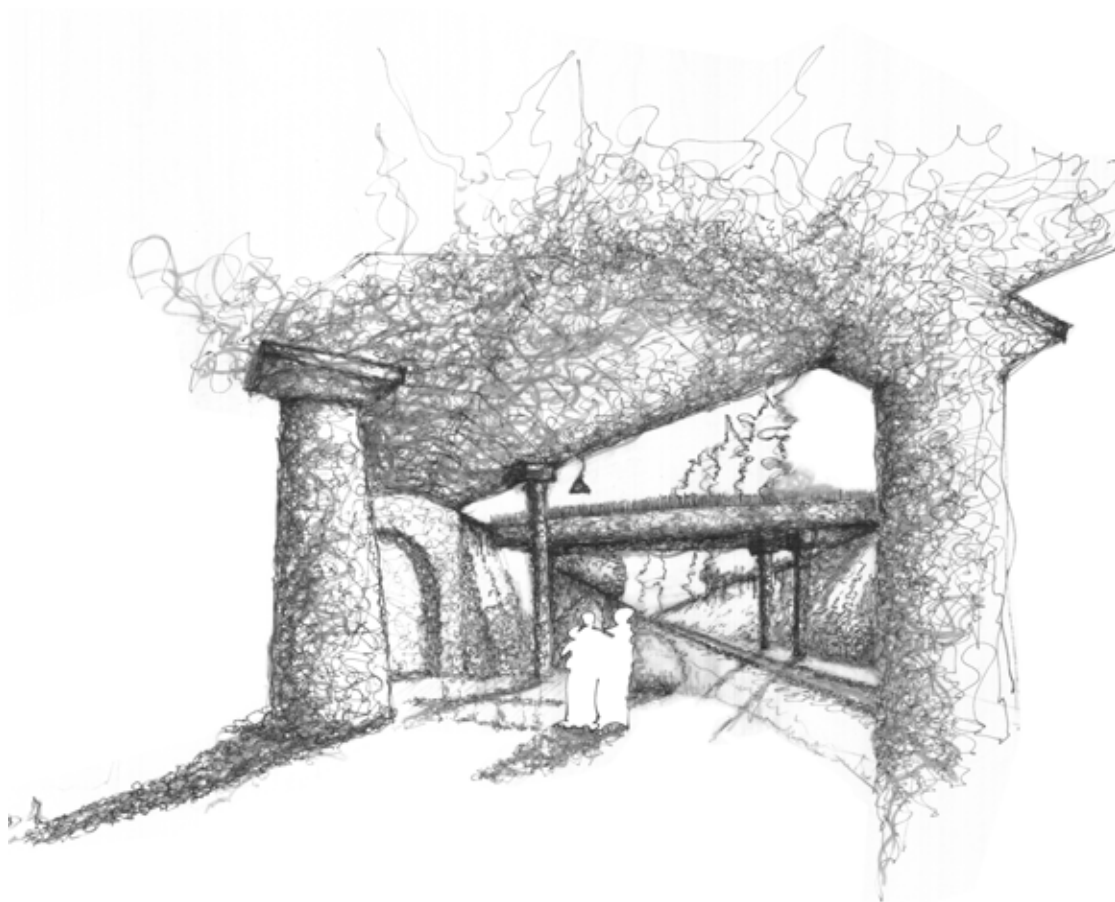
HEKURUDHOR

CALE FERATĂ

Железница

السكة الحديدية

Nom féminin : bien souvent mal aimée, elle se déploie entre et en dehors de deux lignes métalliques. Parallèles, les rails filent d'avant en arrière sans jamais se croiser. Ils dessinent la frise chronologique des friches, du transport de marchandises et de passagers, au refuge humain. Avec l'arrêt des flux, la voie ferrée offre une pause, un asile à ceux pour qui le voyage s'est suspendu entre ses rails, l'espace d'un temps devenu libre.



ZONE BLANCHE 3 : LE JARDIN PIRATE¹

SARCELLES, BOULEVARD SALVADOR ALLENDE - NOVEMBRE 2019

1. Voir carte IGN de la zone blanche. Cf annexe p 157.

Garges-Sarcelles, le RER D file, tout droit vers le nord. Les rails survolent un curieux vallon creusé entre deux versants asymétriques : d'un côté, un amas de débris entreposés par la déchèterie adjacente, de l'autre, un talus abrupte lui fait face. En arrière plan surgissent les hautes tours des HLM. Percées de mille yeux, cerbères des temps modernes, elles surveillent les alentours.

Usager quotidien du RER, j attends systématiquement les quelques secondes de traversée du vallon, entre les gares de Sarcelles et de Villiers le Bel. Au premier regard, le site pourrait s'apparenter à une friche. Le voyageur attentif peut, quant à lui, voir émerger des diverses strates arbustives, un ensemble de cabanons. Ces derniers s'implantent dans un vaste réseau de clôtures et de filets marquant les limites d'une multitude de petits potagers.

Chaque trajet m'offre l'opportunité d'ajouter quelques détails au souvenir du vallon, tableau rafraîchi quotidiennement. Ce dernier est l'archétype des paysages de lisière de routes, de frange de voies ferrées, de tous ces lieux marginaux dont l'image accroche le regard avant de défiler, expulsée hors du cadre de la fenêtre.

Depuis quelques mois, je faisais face à l'impossibilité de choisir, parmi les multiples jardins pirates que rencontrent mes errances le long des voies ferrées, celui qui servirait de support à mes récits de zone blanche.

Aujourd'hui, huit heures et quart, le soleil émerge de la voie ferrée. Ses rayons éclairent les versants, les creux demeurent dans la pénombre. J'avais constaté la veille, en consultant la carte IGN, qu'au vallon se substituait un vaste ensemble blanc, taché de l'inscription toponymique « le Petit Rosne ». La couleur bleue des caractères ne trompe pas sur le figuré : un cours d'eau. En revanche la carte, muette de tout figurant, prive le supposé ruisseau de son tracé. J'avais ainsi sous les yeux l'illustration et la combinaison de tous ces micros jardins pirates trop souvent traversés sans qu'on ne s'y arrête jamais.

Ce matin, le train a quitté la gare avec un passager manquant, de voyageur me voilà arpenteur. Arrivé au sud du site, j'aperçois une passerelle en surplomb de la voie ferrée. Elle offre une vue imprenable sur le vallon, ses cabanons et ses cultures. Je m'aperçois que l'aspect anarchique de la végétation qui transparaissait depuis le train relève en réalité d'un enchevêtrement soigneux de parcelles cultivées et d'espaces enfrichés. Les cultures occupent essentiellement les pentes douces et les replats, tandis que les zones plus escarpées ou trop humides pour être cultivées sont laissées à leur libre développement. Parmi les broussailles, se retrouvent régulièrement quelques fruitiers.

Photographie sur
argentique du vallon.
Vue depuis le sud.
Production personnelle



Photographie sur
argentique du vallon.
Vue depuis le nord.
Production personnelle



À DROITE :
Photographie sur argentique
du vallon.
Un jardin pirate du versant
sud.
Production personnelle

Résurgence d'une ancienne exploitation ou heureux hasard ?

Depuis mon observatoire, je tente de discerner le Petit Rosnes. Son tracé se dérobe à mon regard, masqué par l'association d'une végétation dense et d'une topographie irrégulière. Seules se démarquent les pentes abruptes du versant nord, mélange de terre et de déchets, enflammées par les premiers rayons du jour. Bien que largement ensoleillés, ces monticules demeurent vierges de toute végétation. La couleur satinée des amas de terre en dit long sur la composition...

Avant de quitter la passerelle, je tente tant bien que mal d'identifier un itinéraire pour gagner le supposé ruisseau. Les barricades hétéroclites dessinent un chemin labyrinthique serpentant entre dépressions et saillies du relief. Les passages répétés des jardiniers sur les versants sud ont pérennisé leurs empreintes. La terre ressurgit du sol, labourée et tassée sous les pas. Sa teinte brune contraste avec la matrice et raconte les allers et venues des usagers du vallon. La première section du trajet est relativement aisée. Barricades et traces marquent la voie. Se succèdent une série de cultures, systématiquement organisées autour d'un même cabanon. Il s'agit essentiellement de grimpantes (framboisiers et pois), appuyées sur des piquets de bois, probablement issus des parcelles enfrichées. À leurs pieds, quelques pousses de choux et fraisiers occupent les interstices. Du reste, il ne subsiste que des plantules et fanes brunies par les premières gelées.

Bien que le vallon soit relativement isolé de la ville, ses jardiniers semblent, au regard des quelques cadenas qui verrouillent parfois les portes des cabanons, vouloir se prévenir des visites inopportunes. Sécurité probablement destinée aux bandes de jeunes errant autour des HLM tout proches. Barrières et filets me semblent, quant à eux, d'avantage destinés à la faune. La découverte d'une empreinte de cervidé en lisière de chemin confirmera mes suppositions.

Les cabanes, faites de bric et de broc me rappellent les abris du campement boulevard Ney. Cette même architecture précaire, faite d'un assemblage de planches de bois, d'huisseries rassemblées, et de taules ondulées en guise de toiture. À la différence du campement, l'absence de cheminée me conforte dans l'idée que les cabanons constituent, avant tout, des espaces de stockage. Je parviens à y jeter un regard, profitant de l'interstice laissé entre deux planchettes biscornues. Quelques outils rouillés, des empilements de cagettes pleines de courges, un arrosoir et multitude de bouteilles plastiques au contenu douteux composent les rares bribes de mobilier échappant à la pénombre du cabanon aveugle.

En poursuivant mon chemin, je débouche sur une large allée filant vers l'ouest. Les traces de pneus laissées dans la boue laissent deviner un axe de transport de nature indéterminée. Matériel? Eau? Récoltes? Quelques mètres plus loin, en empruntant un chemin de traverse supposé me conduire au ruisseau, je croise homme âgé, qui pousse





À DROITE :
Photographie sur
argentique du vallon.
Un jardin pirate et son
cabanon.
Production personnelle.

sa brouette. Sa cabane se situe en contrebas, près des « dalles », me dit-il en pointant le ruisseau. Il m'apprend que son cabanon appartenait à son oncle avant lui. Les jardiniers occupent les lieux depuis plusieurs dizaines d'années. Lorsque je me risquai à lui demander s'il est propriétaire du terrain, il hésite un moment avant de finalement déclarer : « Oh oui ! Depuis le temps, c'est à nous ». Je comprendrai par la suite que ce « nous » renvoie à la communauté des jardiniers du vallon. Il m'explique que la plupart d'entre eux habitent les HLM à proximité et qu'ils partagent outils et semences. Ayant préalablement consulté le cadastre, je constate que l'implantation des barricades et des cabanes ne correspond en rien aux limites des parcelles. N'osant le questionner d'avantage sur le statut des terrains, je demeure relativement convaincu du caractère « sauvage » de cette occupation spontanée. Force est de constater que le flou laissé par la zone blanche et sa persistance dans le temps, ont permis l'établissement d'une communauté, unie par les pratiques d'un espace partagé.

Je poursuis ma route vers le fond du vallon, bien décidé à découvrir le mystérieux ruisseau. Arrivé à quelques dizaines de mètres du supposé point d'eau, un talus abrupt bloque ma progression et me contraint à remonter vers l'ouest, dans l'espoir d'y trouver une pente moins abrupte. Je finis par déboucher sur une longue et étroite allée bétonnée. De part et d'autre s'alignent barricades et cabanons. Quelques pas plus loin, un rayon s'engouffre dans une étroite brèche du béton illuminant une épaisse nappe d'eau. Les mots du jardinier me reviennent alors à l'esprit. Son appellation des dalles n'était autre qu'une évocation du ruisseau lui-même. Seule trace d'aménagement irréversible, le béton couvre ce qui constituait probablement l'élément le plus naturel du site. Rigidité du béton, souplesse des fluides, étrange paradoxe.

En foulant les dalles, je comprends enfin la logique de cette épaisse ligne pointillée noire qui tache le blanc immaculé de la carte IGN, aux côtés de l'inscription toponymique « Petit Rosnes ». Un même tracé pour désigner à la fois le lit du ruisseau et le chemin qui le couvre. L'auteur a choisi, la légende parle, la carte raconte un chemin. Le béton prime. Le cours d'eau se réduit à un nom, à quelques caractères laissés là, presque par erreur, à défaut de le laisser blanc.

À GAUCHE :
Photographie sur
argentique du vallon.
L'intérieur d'un cabanon.
Production personnelle.





Photographie sur
argentique du vallon.
Les barricades.
Production personnelle.



Photographie sur
argentique du vallon.
Un abri sur le talus.
Production personnelle.

CI-CONTRE :
Lexique sensible des jardins
pirates de Sarcelles.
Production personnelle.

≡ CABANON

HUT

KABINĚ

CABINĂ

кабина

قمرة

« CONSIDÉRANT LE MAL NOMMÉ INFORMEL, QUI
S'AVÈRE UNE FORME CONSTRUITE, ÉLABORÉE, PENSÉE,
APPRÊTÉE, SOIGNÉE, ASSEMBLÉE, ARTICULÉE, DÉCORÉE,
ARRANGÉE, RÉPARÉE, NETTOYÉE, RANGÉE, TRAVAILLÉE,
HABITÉE EN SOMME. »

Claire Sukhi

VINGT-TROIS PLANCHES RÉCUPÉRÉES, TREIZE TASSOTS
RÉ-ASSEMBLÉS, DEUX FENÊTRES DÉCOUPÉES, SIX
BÂCHES ÉTENDUES, SOIXANTE-TROIS CLOUS ENFONCÉS,
DIX-SEPT MÈTRES DE FICELLE NOUÉE, LE TOUT POUR UN
ESPACE HABITÉ.



ZONE BLANCHE 4 : L'ESPACE DE STREET ART¹

L'AÉROSOL, RUE DE L'ÉVANGILE - OCTOBRE 2019

1. Voir carte IGN de la zone blanche. Cf annexe p 157.

À DROITE :
Photographie sur argentique de l'Aérosol.
La première salle du hangar.
Production personnelle.

L'arpentage de la friche rue Cesaria Evora m'avait conduit dans les soubassements de la plateforme du bâtiment. J'avais, entre deux pilastres en béton, fait la rencontre d'un groupe de jeunes graffeurs. Ces derniers, visiblement habitués du lieu, m'expliquent se servir du « spot » comme terrain d'entraînement. Selon eux, personne ne pénètre aussi loin dans la friche, exceptés quelques toxicomanes, arrivés par la porte de la Chapelle. Ils peuvent y oeuvrer donc en toute tranquillité. En effet, la situation du site, en contrebas de la ville, lui confère une isolation visuelle remarquable. Cette dernière est d'autant plus prononcée qu'une grande partie du lieu est couverte par un décaissé de la façade du bâtiment surjacent. Il en résulte un espace relativement vaste et longiligne, abrité des regards et des intempéries, dont se dégage une vague impression de tunnel, bien que la lumière du jour y pénètre. Murs et pilastres, uniformément couverts d'un béton parfaitement lisse, offrent un support d'exception aux graffeurs.

L'activité de la plateforme du bâtiment, les vrombissements de moteurs et les chocs de matériaux témoignent de la proximité de la ville formelle, toute proche, à quelques mètres au dessus de moi. Le contraste est saisissant. Je suis frappé par la proximité spatiale qu'entretiennent ici les deux villes. Elles partagent un même sol, une même structure, mais demeurent indifférentes l'une de l'autre. Comme deux individus étrangers dans une même pièce, chacun reste à sa place. Formel et informel ne partagent pas le même langage ni les mêmes codes. Ici, le paysage se stratifie, les espaces se morcellent, des couches se distinguent. Limites et frontières ne s'attachent plus à un plan horizontal, mais se déploient dans la verticalité. Quelques centimètres d'une chape de béton, suffisamment opaque pour éviter rencontres, débordements et interactions.

J'apprends, en discutant avec les graffeurs, qu'ils viennent régulièrement ici pour « s'échauffer » avant d'aller à l'Aérosol, un ancien entrepôt de la SNCF, situé à quelques minutes d'ici. Le site avait fait l'objet d'un permis d'occupation temporaire d'une année. Durant cette période, il est devenu une vitrine du street art parisien, en collectionnant sur ses murs les oeuvres d'artistes tels que Banksy ou encore Basquiat. Fermé depuis octobre 2018 en vue d'être détruit, le hangar, bien qu'il soit surveillé 24h/24, attire encore les artistes, qui continuent d'en orner les murs, désormais dans l'illégalité. La bande de graffeurs nouvellement rencontrée voit dans l'aérosol une aubaine, la chance de pouvoir graffer aux côtés des plus grands, qui plus est dans un lieu devenu mythique.



À DROITE :
Photographie sur argentique
de l'Aérosol.
Le sol du quai.
Production personnelle.

Ils m'invitent à les y accompagner. En chemin, je constate en consultant la carte IGN que le hangar en question occupe, avec un homologue de plus petite taille, un vaste triangle blanc.

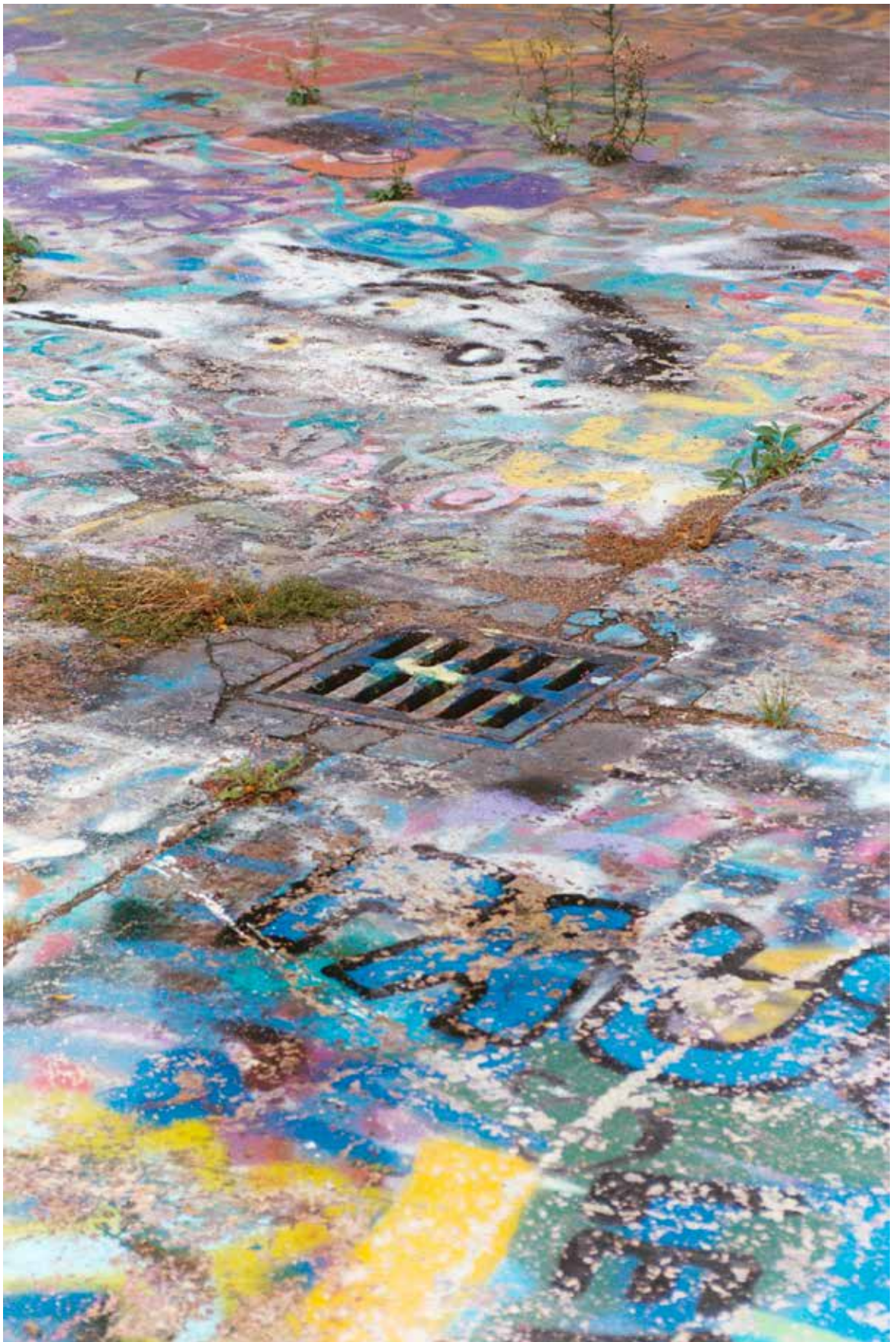
Arrivé sur place, je note que l'ensemble du site est clôturé par un haut mur bétonné. Mes compagnons d'arpentage me donnent la stratégie à adopter. D'abord, arriver par l'entrée principale, en contrebas de la guérite du vigile. Puis traverser l'allée et se faufiler, en restant dissimulé par le relief, jusqu'aux arbustes qui bordent la voie ferrée. Remonter le long des rails en direction du hangar. Veiller à marcher accroupi au niveau du passage de la guérite afin de rester dissimulé par le décaissé des rails. Longer le quai et s'introduire par une fenêtre mal cadénassée. Une fois à l'intérieur, je suis surpris par l'état des infrastructures. D'ordinaire, mes arpentages me mènent dans des espaces souvent délabrés, sales et peu reluisants. Ici, exceptées quelques infiltrations d'eau, le lieu est en parfait état, à tel point que certaines issues de secours sont encore éclairées. L'espace est organisé en trois grandes salles traversantes. De chacune d'entre elles, se dégage une ambiance graphique singulière.

La première, est entièrement couverte de tags en tout genre, essentiellement des signatures entassées les unes sur les autres. Il faut chercher pour trouver quelques centimètres de mur encore vierges. À certains endroits, les artistes en sont même venus à appliquer une couche de blanc pour régénérer leur support.

La seconde salle, partiellement inondée, porte les traces de son occupation passée. Ici, pas de tags, seuls quelques pochoirs de messages fonctionnels : « Par ici : food trucks, scène musicale, skate park. Par là : terrasse, shop, tatoos ». Ils constituent la toponymie du lieu. Au fond de la pièce, une large ouverture perce la façade. Seule source de lumière, elle ouvre sur la rue. Fenêtre entre ville formelle et informelle, elle rappelle l'ordre des choses : la marge s'observe à la lumière de la ville. Pas d'inversion possible.

La dernière salle, la plus vaste, rassemble les oeuvres majeures. Ici, pas de signatures, seules les fresques monumentales sont admises. Leurs dimensions excèdent parfois la dizaine de mètres. Pour autant, l'espace ne donne pas cette impression de surchargé qui se dégageait de la première salle. Ici, la matrice demeure vierge d'inscription. Les vides maintenus autour des oeuvres prennent part à la composition. Ils génèrent un fond sans lequel le dessin ne pourrait s'exprimer. Ce non remplissage, ces blancs sont respectés par les graffeurs. Aucun tag ne vient les entacher.

Le sens du blanc est ici univoque : espace de la pratique plutôt que simple code graphique.



Photographie sur argentique
de l'Aérosol.
La deuxième salle du hangar.
Production personnelle.



CI-CONTRE :
Lexique sensible de l'espace
de street art : l'Aérosol.
Production personnelle.

≡ ENSAUVAGER

VERBE TRANSITIF DIRECT, QUALIFIE LE PASSAGE D'UN ÉTAT À UN AUTRE, PLUS LIBRE, MOINS APPRIVOISÉ, NON CONTRAINT, PLUS PRIMITIF, PLUS ESSENTIEL. DU PLUS TERRIFIANT AU PLUS DÉLICAT, L'ESSENCE DE L'ENSAUVAGEMENT RÉSIDE DANS LA FORCE, LA PULSION QUI ANIME LE CHANGEMENT D'ÉTAT, SI SUBTIL OU BRUTAL SOIT-IL.

LE PRÉFIXE «EN» INDUIT UNE FORME D'INTÉRIORITÉ À L'ACTION. LE MOUVEMENT PREND AINSI PLACE À L'INTÉRIEUR D'UN SYSTÈME, ET, BIEN QUE POTENTIELLEMENT MOTIVÉ PAR DES FACTEURS EXTERNES, IL NE PEUT SE DÉROULER QU'AU SEIN DE CELUI-CI.

SI L'IMAGINAIRE DU SAUVAGE RENVOIE SOUVENT AUX BÊTES DES CONTRÉES LOINTAINES, OU ENCORE AUX FORÊTS PRIMAIRES ANCESTRALES, UNE MULTITUDE DE LIEUX DU SAUVAGE SE FONT ET SE DÉFONT, EN VILLE OU AILLEURS, DANS L'ENTRE DEUX RAILS ABANDONNÉS, PAR LE GRAFFITI POSÉ SUR LA PEAU LISSE D'UN MUR, SUR LE BARBELÉ PIÉTINÉ, DANS LES DEUX TENTES FURTIVEMENT GLISSÉES AU CREUX D'UN TUNNEL, DANS LE CAMPMENT ADOSSÉ CONTRE LES PAROIS D'UNE TRANCHÉE DÉLAISSÉE, DANS LES RARES ET PRÉCIEUX VIDES PERMIS PAR L'INTERDIT.



ZONE BLANCHE 5 : L'ESPACE DE TOXICOMANIE¹

PORTE AUBERVILLIERS - PORTE DE LA CHAPELLE - SEPTEMBRE 2019

1. Voir carte IGN de la zone blanche. Cf annexe p 158.

DROITE :
Photographie sur argentique
des tentes porte de la
chappelle.
Production personnelle

Périph, la ville défile. Flux ininterrompu. De portes en portes un paysage de marges s'étire tout autour de Paris, dans les à côté des échangeurs, entre deux bretelles, là où le sol n'est pas pris d'assaut par les buildings massifs des banques et entreprises multinationales aux couleurs ternes, fondues dans la grisaille des cieux.

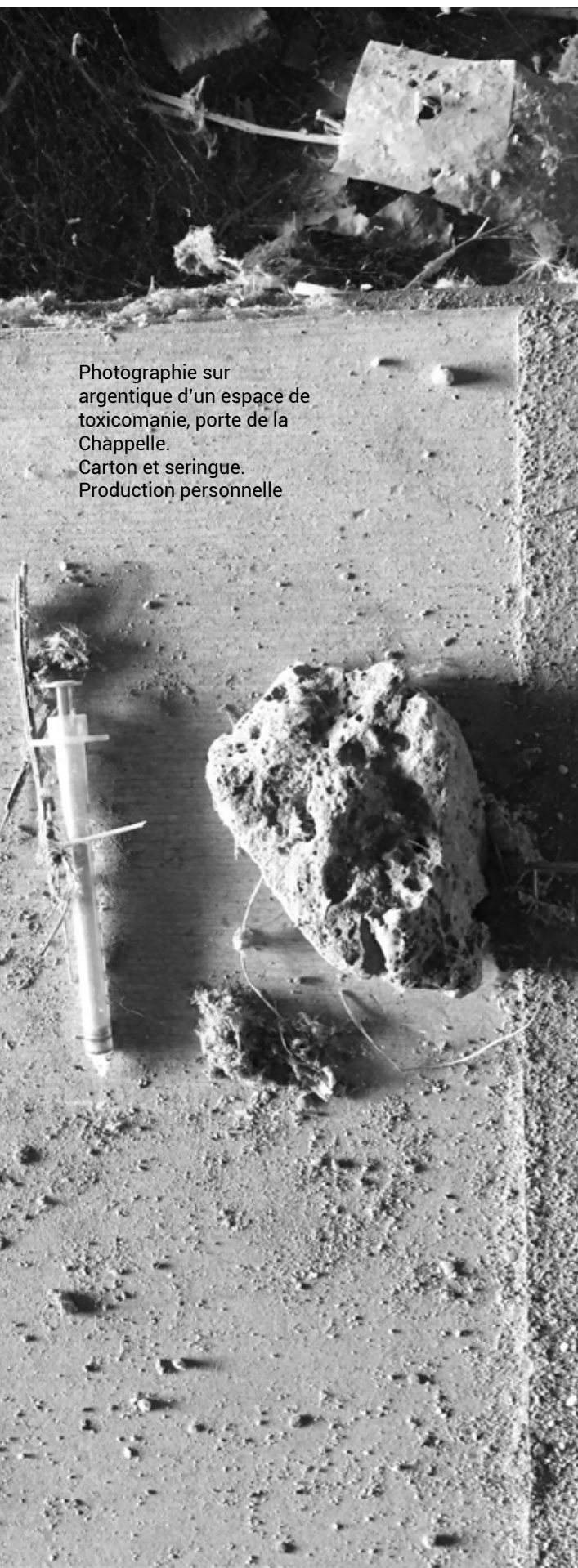
Porte d'Aubervilliers, rue Emile Ballaert, 8 heures du matin. Un mail longe le périphérique. Masqué par un mur bétonné, sa présence est trahie par le vrombissement continu des moteurs. Entre quatre tilleuls, un groupe d'individus s'active. À tour de rôle, ils s'abreuvent à la fontaine publique alors que le reste du groupe se brosse les dents. Scène inattendue. On aurait pu croire à l'une de ces performances urbaines au cours desquelles les protagonistes tentent de briser les frontières séparant espace public et privé en performant, à la vue de tous, des actes inscrits dans l'imaginaire collectif dans le registre du chez soi. Pourtant, ici pas de public, pas d'acteur, juste la vision d'une « gestuelle de survie » d'un naturel incompatible avec toute théâtralité. Partagé entre confusion et curiosité, je me dirige vers une passerelle en surplomb du périphérique depuis laquelle je parviens à continuer d'observer la tacite procession, tout en restant discret.

Après quelques minutes, le groupe se faufile à travers une étroite brèche du mur, dissimulée par quelques buddleias vigoureux. De l'autre côté, une fine bande de terre s'échoue sur la bordure du périphérique. Terre labourée par les passages, tentes multicolores, amas de déchets... Un regard sur la carte : zone blanche, un fragment parmi tant d'autres, tous découpés par les épaisses lignes rouges du périphérique et de ses bretelles. Ici pourtant, rien n'est blanc, rien n'est vide, rien n'est lisse. Les tentes, accolées au mur, s'alignent jusqu'au bout de l'îlot de terre. Interrompues par la marée de trafic, elles resurgissent quelques mètres plus loin, sur un autre fragment blanc, îlot refuge dans un océan hostile.

Les files parallèles de tentes et de véhicules m'aspirent pendant quelques minutes. Le paysage, auparavant linéaire, se disperse soudain par les innombrables tentacules de la porte de la Chapelle. L'espace du périphérique s'engouffre et se perd dans les noeuds des bretelles routières.

Certains sont restés piégés par le labyrinthe. Des dizaines de silhouettes errent sur les talus qui bordent les voies. Leurs abris de fortune occupent les quelques replats de terre sableuse, labourés par les pas incertains d'individus hagards. Aux différents accès du bidonville, de jour comme de nuit, des hommes scrutent les alentours. À la moindre anomalie, il alertent les « modous », expression sénégalaise





Photographie sur
argentique d'un espace de
toxicomanie, porte de la
Chappelle.
Carton et seringue.
Production personnelle

employée pour désigner les trafiquants. Ces derniers occupent en permanence les pentes de l'échangeur. Autour d'eux, s'agglutinent des amas d'ombres indistinctes, en attente de leur dose de crack. Le stupéfiant régit le paysage de l'échangeur. Il s'y reflète partout, sur les visages, les démarches, les installations, jusque dans le nom donné à la porte de la Chapelle, désormais montagne du crack.

La zone blanche y apparaît comme un espace contraint à rester vacant, car dessiné comme impropre à tout usage. Elle est pourtant ici lieu de (sur)vie, le lieu de la dernière chance, aux portes de la banlieue et pourtant déjà lieu du ban, délaissée mais pas abandonnée. À Aubervilliers et à la Chapelle, je découvre les portes d'une ville archipellaire, une ville hors du cadastre, sauvage, invisible et indicible bien qu'exposée au regard de tous. Traversée quotidiennement par des milliers de personnes indifférentes, ancrées dans une autre dimension, dans un autre temps, à la manière de ces fantômes errants à travers l'espace, insensibles à ses contraintes et ses limites. J'avance dans une ville illégale dont les infrastructures empruntées à la ville formelle invitent à se questionner sur son statut. Les urinoirs colonnes, disposés dans chaque îlot, trop nombreux pour avoir été transportés là par une population dépourvue de tout moyens de locomotion, alimentent mes interrogations. Des forces extérieures agissent sur la ville informelle.

CI-CONTRE :
Lexique sensible de
l'espace de toxicomanie,
porte de la Chapelle/ porte
d'Aubervilliers.
Production personnelle.

≡GRILLAGE

FENCE

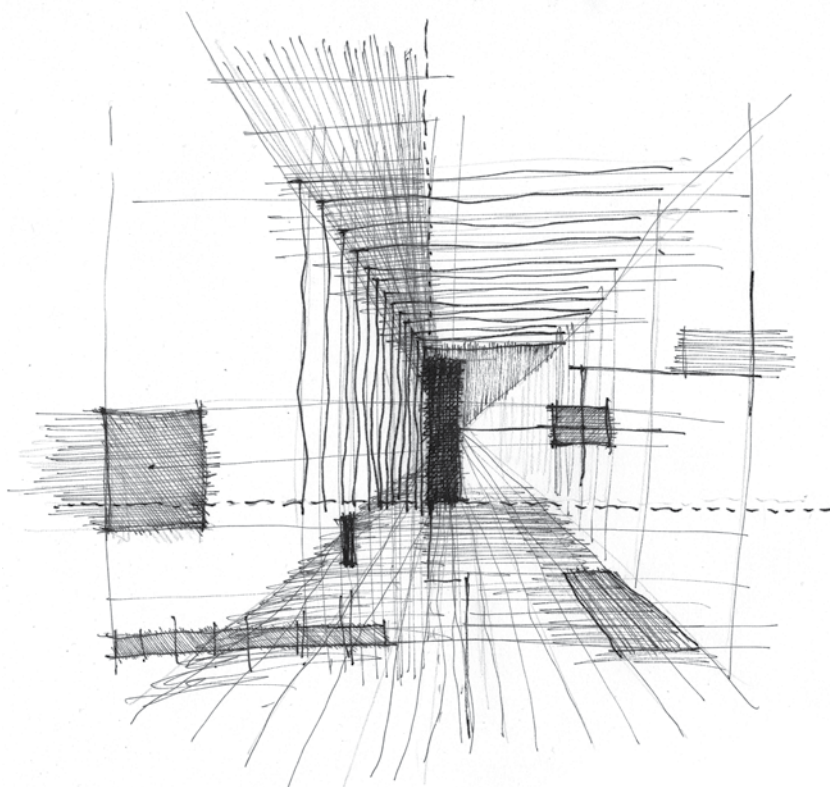
PENGESË

BARIERĂ

барьера

حاجز

TOILE MÉTALLIQUE FINEMENT TISSÉE. AVEC SES CLAIRE-VOIES, ELLE LAISSE CIRCULER L'AIR ET LE REGARD TOUT EN FILTRANT LA MATIÈRE. EN TANT QUE TEL, LE GRILLAGE MARQUE UNE LIMITE, UNE FRONTIÈRE AU SEIN D'UN ESPACE AUPARAVANT CONTINU. L'HOMME ÉVOLUE Désormais D'UN CÔTÉ OU DE L'AUTRE DE DE LA PAROI. LE VÉGÉTAL EN REVANCHE A SU DÉJOUER CETTE BINARITÉ EN SE DÉVELOPPANT NON PAS D'UN BORD OU DE L'AUTRE DE LA PAROI, MAIS SUR ELLE. SE FAISANT, LE GRILLAGE, ABUSIVEMENT EMPLOYÉ COMME STRUCTURE DE SÉGRÉGATION, DEVIENT SUPPORT DE VIE. UNE TRANSFORMATION SIMILAIRE ADVIENT DANS LES ESPACES DE TOXICOMANIE. LES PAROIS SONT DÉTOURNÉES. QUELQUES FERS TORDUS OU DÉCOUPÉS ET CES DERNIÈRES DEVIENNENT DE COMPLEXES LIMITES, GARDIENNES DE L'INTIMITÉ DES TOXICOMANES. AINSI, PAR SES USAGES ET BESOINS, L'INDIVIDU DONNE UN SENS À L'ESPACE. IL S'EN APPROPRIE LES COMPOSANTES, À CONDITION QUE LEUR MATÉRIALITÉ LE PERMETTE.



CARTES MUETTES : LES BLANCS DESSINENT UN ALTER TERRITOIRE

MATÉRIEL ET MÉTHODE

1. Michel Agier,
Campement urbain, Du
refuge naît le ghetto,
Manuels Payot, Paris, 2013.

2. Gilles Clément,
Manifeste du Tiers Paysage,
Sujet-Objet, Paris, 2004.

Toute la fabrique urbaine repose aujourd'hui sur le plan. Ainsi, si certains espaces y demeurent vierges, cela s'explique, soit par l'absence de planification, soit par le choix volontaire de les laisser « à part ». La zone blanche est l'inclassable de la ville, à l'image de cette pièce de puzzle biscornue que l'on ne parvient pas à faire rentrer dans le canevas pré-établi. Ainsi, la pensée de l'ordre induit dans sa mise en oeuvre, une réalité figée, inévitablement normative. L'aménagement du territoire en est le premier bénéficiaire/victime. Urbanistes, architectes et politiciens pensent la ville formelle dans une logique structuro-fonctionnaliste, qui, malgré leur peur du désordre, génère marges, interstices, zones blanches, en somme un tiers paysage. La multitude de plans, programmes, schémas directeurs, barrières, murs et limites produisent des déchets, eux même à la fois constitutifs et confinés dans les marges. Ces dernières composent l'envers de la ville formelle : la ville informelle. Considérant que « la marge est le produit autant que le reste de l'ordre »¹, les deux villes sont indissociables. Elles évoluent aujourd'hui en négatif, l'une sous les spots du développement, l'autre plongée dans l'ombre de sa marginalité. L'imaginaire de la marge et de son désordre est alors implicitement associé au registre de la différence, de l'infréquentable. Se faisant, s'érige une frontière immatérielle entre ville formelle et informelle, invisible sur les cartes et pourtant bien palpable in situ. Espace de la marge, blanc de la carte, lieu de l'altérité.

Dans son Manifeste du Tiers Paysage², Gilles Clément, nous invite à nous questionner sur les marges, les délaissés. « Fragment indécidé du jardin planétaire, le Tiers paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme. Ces marges rassemblent une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse. » Bien que protégé de toute intention anthropique, le tiers paysage dont il est ici question, renvoie à bien des égards au paysage des zones blanches. L'un comme l'autre interstitiels, ils puisent leur singularité de la mise à l'écart/isolation dont il font l'objet. Rejetés par le plus grand nombre, ces tiers espaces sont collectivement plongés dans une bulle. Au premier abord, on les voit sans les regarder, puis faisant l'expérience de la lassitude routinière, ils finissent classés dans l'ensemble obscur et chaotique, pour beaucoup invisible, de la ville informelle, plus communément appelée « y'a rien ici ».

Le manifeste du Tiers Paysage, incisif et dense, agit comme une aiguille perçant la bulle d'invisibilité du délaissé. Il vient poser le regard sur les lieux de l'abandon, et va, d'un point de vue écologique, jusqu'à en faire l'éloge.

Au-delà des postulats écologiques posés par Gilles Clément, la structure du manifeste s'ajuste pleinement à la description de la ville

1. Cf. Cartes muettes: les blancs dessinent un alter territoire, définition de la ville informelle, p 86.

informelle, contrepied de la ville formelle. Parmi les douze thématiques abordées dans le manifeste, nous en retiendrons quatre, identifiées au cours des arpentages in situ. Ces dernières assurent une double fonction. Elles témoignent, d'une part, de ce qui des blancs résiste à être cartographié et tentent, d'autre part, de décrire quelques unes des caractéristiques de la ville informelle des zones blanches.

STATUT

La zone blanche ne bénéficie pas d'un statut juridique particulier. Loin d'être protégés, friches, campements, squats et jardins pirates sont toujours menacés. Les démantèlements successifs du campement de migrants du Boulevard Ney, ou encore les maintes évacuations forcées de la montagne du crack, tendent à démontrer les aversions continues qu'elles suscitent. Ce serait se méprendre que de penser la Zone Blanche comme l'indésirable en tant que telle. Ce n'est pas la lacune de la carte qui dérange mais bel et bien ce qui s'y passe. La zone blanche témoigne ainsi d'un désaccord entre une réalité territoriale planifiée, la marge, et les pratiques spontanées qui y tiennent place et la transforment (campement, street art...). Le blanc devient alors le symbole éphémère d'une carte muette, incapable de parvenir à une symbologie représentative des tensions à l'oeuvre dans un espace à la fois indéfini et en mutation. Impuissance indésirable.

Pour autant, la zone blanche laisse-t-elle carte blanche à ses occupants? La gestion de la zone blanche relève directement de son appartenance juridique. Terrain vacant ne rime pas nécessairement avec espace public. Les apparences sont parfois trompeuses. A qui la zone blanche appartient-elle ? Si sur la carte IGN certaines zones demeurent vierges, son homologue, le cadastre, ne laisse aucune place à l'indécision. La ville y figure morcelée selon une découpe aussi minutieuse qu'irrégulière. Les parcelles, de la plus infime à la plus vaste, sont toutes accompagnées d'un numéro, d'un code derrière lequel se cache un nom, un propriétaire. Entre chaque ensemble parcellaire, s'étendent de longs espaces non référencés : les routes, les fleuves... Le blanc du cadastre est ainsi tacitement associé aux propriétés de l'État. Omission logique : aucun impôt à collecter, nul besoin d'être identifié. L'observation, en parallèle, de la carte IGN et du cadastre permet d'identifier les propriétaires des zones blanches. Ainsi, les zones blanches des marges s'inscrivent, de manière générale, dans le domaine de l'état, tandis que celles des interstices relèvent d'avantage de propriétaires privés, généralement des personnes morales. Quel que soit son emplacement, la zone blanche est détenue, sans que son occupant n'en soit jamais le détenteur. Cette relation paradoxale entre un site, son propriétaire absent et des acteurs présents, occupants sans titre, constitue le fondement de la ville informelle¹.

1. Définition personnelle des lieux informels. Voir définition de la ville informelle p 86.

2. Bennafla Karine, Pour une géographie des bordures à l'heure globale : frontières et espaces d'activités 'informelles', HDR Université Paris-Ouest La Défense, volume 1, 2012.

Cette dernière se définit dans une relation tripartite, elle même composée de deux binômes. Le premier, décrit par le cadastre, relie le site à son propriétaire. L'un et l'autre entretiennent des rapports lointains, souvent en suspend. Le second se compose du site et de ses acteurs « illégaux », et en tant que tels, absents de toute représentation. Les relations que ces binômes entretiennent, bien qu'elles soient multiples, reposent systématiquement sur un besoin : une population expérimente la nécessité d'un espace à laquelle répond un site inoccupé. A l'inverse, si les composantes de la ville formelle sont sensiblement identiques, les liens qui les unissent diffèrent fortement. Le propriétaire, quant il n'est pas lui même acteur du site, dispose d'une position charnière entre sa propriété et les acteurs qui y interviennent. Organisation, droits, obligations, contrôles et surveillance sont les maîtres mots de la ville formelle.

À l'inverse, l'absence de surveillance et le caractère indéfini des zones blanches offrent l'alter espace d'une réponse, si fragile soit-elle, aux déficits de la ville formelle. Ce manque, qu'il soit celui d'un toit pour les migrants du boulevard Ney, d'une terre nourricière pour les « hackers de sol » de Sarcelle ou encore d'intimité communautaire pour les toxicomanes de la montagne du crack, relève toujours d'un besoin d'espace. La zone blanche devient alors le creux, l'oasis dans le désert du trop plein constitué par la ville.

-

LIEU DE L'INFORMEL : RELATIF À TOUT ESPACE DONT LES PRATIQUES DÉPASSENT ET/OU DÉROGENT AUX USAGES AUXQUELS IL EST DESTINÉ¹.

Cette définition personnelle englobe les « espaces de l'informel » ainsi que « les espaces informels » tels que définis par Karine Bennafla². Les premiers désignent « des lieux et des espaces où se lovent des activités et des pratiques informelles » tandis que les seconds renvoient à « des espaces dont la régulation échappe, totalement ou en partie, à l'autorité légitime conduisant à des situations floutées en termes de pouvoirs exercés : par exemple, des zones d'habitat non réglementaire autogérées ; des quartiers urbains sous le contrôle de bandes ou de gangs ; des espaces où s'entrechoquent plusieurs formes d'autorité ou souveraineté ».

ÉCHELLE

1. Reportage
photographique des infimes
blancs des l'entre deux, p 79.

Jusqu'à l'aube du 20^{ème} siècle, la production cartographique repose essentiellement sur des données, collectées in situ, par une multitude d'explorateurs et de géographes. Mis bout à bout, les collections de relevés, mesures et récits dessinent des cartes de paysages ponctuées de blancs : l'inexploré. Lentement, ces blancs ont été remplis. L'objectif des expéditions étant de quadriller, ceindre et nommer le monde, pour l'amener, lui et ses peuples dans le domaine du possédé, pour remplacer le mystère par la maîtrise. Les zones blanches apparaissent ainsi sur la carte de paysage comme l'espace de l'inconnu, la terra incognita. Qu'ils soient à l'échelle de la vallée, de la région, ou encore du continent, ces blancs figurent une terre vierge de connaissances, de relevés, de descriptions.

En revanche, à l'ère de la carte de territoire, des photos aériennes et des données infinies, l'inconnu n'est plus. Au blanc mystère territorial, s'est substitué le blanc maquillage, véritable artifice des espaces où le paysage résiste aux plans dessinés par l'homme. Indicible indécision en marge du trait. Aplat franc pour une réalité floue. Enduit lisse pour reboucher les failles. Pari risqué mais efficace, monsieur tout le monde étant peu enclin à chercher dans la carte ce qui n'y figure pas. Bien que les blancs des cartes de paysage et de territoire soient identiques, leurs figurés et leurs échelles diffèrent. Les premiers sont la marque de l'inconnu ; les seconds sont des artifices de dissimulation. La carte de paysage est faite de blancs non bornés tandis que la carte de territoire l'est de blancs interstitiels.

L'échelle de la zone blanche est étroitement liée à la résolution de la carte. Certains blancs ne sont, de par leur petite taille, identifiables qu'à partir d'un certain niveau de zoom, tandis que d'autres apparaissent à l'échelle de la ville. A titre d'exemple, la petite ceinture, n'est pas représentée sur la carte IGN au 1/10000. Elle occupe pourtant une superficie de 66 ha répartis sur 23 km.

Dans tout dessin, qu'il s'agisse du schéma d'aménagement ou encore du plan d'un habitat, le blanc, au-delà de l'indéterminé, est aussi l'espace de l'appropriation. Il est cet entre-deux lignes laissé par l'auteur de projet à ses futurs acteurs/occupants. Ainsi, la ville formelle porte dans son dessin, une infinité de lieux de l'informel. Archétypes de cette dialectique entre le planifié et l'improvisé, la rue, ses trottoirs et leurs invaginations, ouvrent parfois un sol « libre » à la déambulation, au jeu, à la manifestation, à l'occupation... Ils constituent avec les porches, les impasses vides, les mails désertés et autres recoins infimes de la ville, le théâtre de multiples investissements humains¹.

On remarque par ailleurs, que les chances et la vitesse de disparition de la zone blanche sont d'autant plus élevées que cette dernière est vaste. Cette tendance s'explique principalement par deux phénomènes. D'une part, l'augmentation de la superficie d'une zone blanche va de paire avec ses risques d'exposition à sa vue : plus grande est sa visibilité, plus grande est sa vulnérabilité. D'autre part, plus un interstice est étendu, plus les usages qui peuvent en être faits par la ville formelle (potentiel de reconversion) se diversifient. Les zones blanches sont par conséquent plus vastes en périphérie qu'en centre ville.

En tant qu'espaces indéterminés et non renseignés du dessin, les blancs se heurtent à leur environnement. Leurs contours se dessinent en juxtaposant les limites des divers objets spatiaux qui les bordent. C'est le propre de l'interstice, borné, non pas par son propre espace, mais par celui de la matrice.

En revanche, ce même caractère interstitiel se déploie dans l'infiniment petit. Tous les entre-deux peuvent devenir zone blanche. De l'îlot industriel désaffecté jusqu'à l'espace du joint qui sépare/unit deux pavés. Marge infime au sein de laquelle s'ancre parfois la vie de quelques farouches plantules.

Ainsi, la zone blanche, interstitielle, est inévitablement limitée par son environnement. Pour autant, sa réalité revêt une dimension en expansion dans l'infiniment petit. Ce caractère multiscalaire peut être représenté par le domaine à la fois borné et illimité : $] 0 ; x]$

-



ENTRE DEUX TROTTOIRS



ENTRE DEUX BARRIÈRES



ENTRE RUE ET FAÇADE

] 0 ; +∞ [



ENTRE DEUX NIVEAUX
ENTRE MUR ET RUE



ENTRE SOL ET PLAFOND
ENTRE DEUX POUTRES



ENTRE PARVIS ET TERRASSE

RAPPORT À LA SOCIÉTÉ - ENJEUX DU COMMUN

1. Voir page de droite, définition du commun.

2. Joëlle Zask, Hypothèses pour une écologie de la place publique démocratique, Les carnets du paysages n°33, Paysages en commun, Actes Sud, 2018.

3. Voir par exemple les analyses de la place Tiananmen. Wu Hung, Remaking Beijing. Tiananmen Square and The Creation of a Political Space, Chicago: The University of Chicago Press, Chicago, 2005.

4. Ici synonyme d'une nature sauvage, évoluant hors des interactions humaines. En référence aux écrits de Henry David Thoreau et plus particulièrement : Walden or Life in the Woods, Ticknor and Fields, Boston, 1854.

Depuis leur apparition, les hommes évoluent et se partagent le plus souvent sur un mode conflictuel un espace sans frontières ni limites franches, au sein duquel ils se déplacent, produisent et consomment selon leurs besoins. Ils entretiennent ainsi avec la terre, un lien intuitif, mouvant et perpétuellement renouvelé.

Aujourd'hui, cadastre, PLU, SCOT, et multitude d'autres plans, réglementent les relations de l'homme à la terre. Les usages sont désormais régis par le droit de propriété. Incompatible avec toute forme de commun¹, la privatisation des sols s'accompagne inévitablement de la disparition des lieux de partage et d'une marchandisation de l'espace. Désormais soumises aux voies de l'économie au même titre que n'importe quelle autre ressource, la terre devient objet de spéculation. Elle s'achète, se vend, s'échange, se fragmente.

L'arpentage des ZB et la découverte des multiples pratiques informelles qui s'y déroulent m'ont conduit à m'interroger sur les motifs de tels actions/investissements. La ville formelle a-t-elle atteint un niveau de rigidité si important qu'elle en arrive à priver ses espaces publics de leur essence : la libre occupation ? Se faisant, la gouvernance urbaine ne conduit-elle pas les individus en quête d'espace à se réfugier dans les délaissés ?

L'urbanisation repose sur la planification et le contrôle des territoires. Les places publiques, archétypes de la condition urbaine, « ont été et sont toujours pensées comme des lieux d'ostentation du pouvoir dominant. Presque toutes sont des lieux de pouvoir sans partage »². Qu'elles soient historiquement royale, républicaine, ou encore totalitaire, morphologie et toponymie témoignent de l'origine et de l'intention de nos places publiques. À titre d'exemple, la place Vendôme, anciennement place Royale et place Louis le Grand, demeure, aujourd'hui encore une vitrine d'ostentation des richesses. Symbole de l'élégance parisienne et bastion de la haute joaillerie, son carré parfait constitue l'espace public le plus surveillé et contrôlé de la capitale. Observons également la morphologie de la place de la République à Paris : étendue rectangulaire plane organisée autour d'une esplanade piétonne centrale, dominée par une statue de la Marianne accompagnée de l'inscription « À la gloire de la République Française ». Épicentre des manifestations, implantée face à l'une des plus importantes casernes de gendarmerie parisienne, son organisation spatiale témoigne bien des valeurs républicaines³.

Les places publiques se construisent et évoluent en rupture avec le monde extérieur, et plus particulièrement avec toute qualité de « wilderness »⁴. Si des végétaux y demeurent, ils sont « entretenus »,

1. Sur les tensions entre géométrie et ancrage spatiale et historique, voir : Claude Thiberge, La ville en creux, éditions du Linteau, Fermanville, 2003.

2. Henry David Thoreau, La désobéissance civile, Elizabeth P. Peabody, Boston, 1849.

3. Gilles Clément, Manifeste du Tiers Paysage, Sujet-Objet, Paris, 2004.

4. Voir définition des biens communs en bas de page.

5. Pierre Dardot et Christian Laval, Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle, La Découverte, Paris, 2014.

6. Jean-Marc Besse, Paysages en commun, Les carnets du paysage n33, Paysages en commun, Actes Sud, 2018.

canalisés. En effet, tout élément étrange, ou potentiellement aléatoire, est minutieusement éliminé afin d'uniformiser et par conséquent de contrôler le comportement des usagers.

Aujourd'hui encore, les places publiques se conçoivent de manière analogues. Règlements urbanistiques et autorités publiques veillent à faire tracer des plans simples, géométriques¹, représentatifs de l'ordre institutionnel. Ils sont ordonnés, explicites et à bien des égards en rupture avec l'environnement naturel et toute forme de liberté qui lui est inhérente².

Le commun des villes n'a pas pour autant totalement disparu. Les villes regorgent encore « d'espaces n'exprimant ni le pouvoir, ni la soumission au pouvoir »³ : les interstices, le tiers paysage, la zone blanche. Ces « alter-lieux » évoluent en opposition avec la ville ordonnée. Cette rupture s'explique par deux caractéristiques fondamentales des tiers espaces : l'enclavement et l'abandon.

L'enclavement, synonyme d'isolation visuelle agit comme un écran, obstruant toute surveillance urbaine. L'abandon libère le sol de son propriétaire, transformant temporairement une parcelle privée en une réserve d'espace. Ce bien commun⁴, généré dans les vacuités du tissu urbain, constitue, plus que jamais, une réponse, aussi fragile que ponctuelle, au manque d'espace « libre ».

La zone blanche s'adresse ainsi à ceux qui n'ont su trouver, dans la ville formelle, matière à combler le manque d'une terre à habiter, à cultiver, un terre d'expression ou de refuge.

COMMUN : « AUCUNE CHOSE N'EST EN SOI OU PAR NATURE COMMUNE, SEULES LES PRATIQUES COLLECTIVES DÉCIDENT ULTIMEMENT DU CARACTÈRE COMMUN D'UNE CHOSE OU D'UN ENSEMBLE DE CHOSSES »⁵.

BIENS COMMUNS : « L'ASSOCIATION ENTRE UNE RESSOURCE, UN ENSEMBLE DE DROITS ET D'OBLIGATIONS POUR LES UTILISATEURS DE CETTE RESSOURCE, ET UN MODE DE GOUVERNANCE QUI PERMET AUX PARTICIPANTS DE FAIRE RESPECTER LE SYSTÈME DES DROITS ET DES OBLIGATIONS DANS LE TEMPS »⁶.

RAPPORT AU TEMPS - ÉVOLUTION

1. Cf. Récits de blancs, Zone blanche n5 : Espace de toxicomanie, p70.

2. Exemple : la petite ceinture n'est plus considérée comme une voie ferrée active et ne peut par conséquent être représentée en tant que telle sur la carte. Elle n'est pas non plus symbolisée comme un boisé. Il en résulte un liserai blanc, coincé entre les infrastructures de la ville formelle.

3. Exemple : gare Rosa Parks. Cf. Récits de blancs, Zone blanche n2 : la friche, p 52.

Avant tout, il me semble primordial, afin d'appréhender au mieux les processus d'évolution de la zone blanche, de distinguer la temporalité du blanc en tant que figurant cartographique, et celle des pratiques et usages qui s'y déroulent. La zone blanche connaît deux processus d'apparition :

- Elle peut être dessinée comme telle, à savoir un espace résiduel. Il s'agit par exemple des bords de routes, des marges d'échangeurs¹, des coeurs de ronds points... Jugés impropres à toute activité, ces espaces demeurent vierges sur le plan et sont reportés comme tels sur la carte.

- La zone blanche peut également résulter d'un conflit de symbologie. Cela concerne essentiellement les sites désaffectés², dans un entre-deux temporel, au moment du relevé cartographique. La carte de territoire, dépourvue d'outil pour décrire un site lui-même indéfini, lui attribue donc la couleur blanche. De la même manière qu'elle naît de l'abandon officiel d'un site, la zone blanche disparaît avec sa réaffectation. Une phase de chantier marque le plus souvent cette transition. Au blanc de la carte se substituent alors les figurants correspondant à la nouvelle occupation du site. Ce transfert n'est cependant ni automatique ni immédiat. Certaines planches de l'IGN ne sont mises à jour que tous les 20 ans. Un tel écart temporel m'a conduit, à plusieurs reprises, sur des sites en chantier, voire déjà réhabilités³. Ces modalités de disparition ne sont pas transposables aux zones blanches « désignées » comme telles. En effet, ces dernières demeurent le plus souvent vierges, bien qu'elles puissent, dans certains cas, se couvrir d'une friche assez dense pour se voir attribuer la hachure relative à une couverture forestière.

Les pratiques des zones blanches relèvent quant à elles de processus temporels plus complexes. Leurs phases d'évolution se succèdent de manière moins franche, difficilement généralisable aux différents types d'occupation. On distingue deux types d'usages des zones blanches :

- l'usage ponctuel : d'une durée excédant rarement plusieurs journées, bien qu'elle soit reproductible. Cela concerne particulièrement les lieux de street art et de toxicomanie. Les zones blanches aux usages ponctuels sont très rarement aménagées. Leurs paysages évoluent par stratification. Les traces laissées par les occupations successives s'additionnent et reconstituent l'âme du lieu, même en l'absence de ses occupants. Leurs décors se dessinent dans les amas de canettes dispersées autour des ronds de cendre, dans les seringues abandonnées sur un carton encore empreint du corps qui y gisait, dans les écritures colorées en surimpression des figures disproportionnées qui ornent le béton, dans les arbustes piétinés ...

1. Concept issu des recherches de l'urbaniste Fred Kent dans les années 1970.

PAGE SUIVANTE :
Définition du place making

2. Cf. Définition d'un lieu en marge de la page suivante.

• l'usage permanent : la durée de vie de ces zones s'étale sur des périodes variables, de quelques jours à plusieurs années. Ces espaces sont en grande majorité modelés et aménagés par leurs utilisateurs, en témoigne l'organisation des campements ou encore des jardins pirates d'Aubervilliers. Les dynamiques d'investissement des zones blanches, à long terme, sont, toujours régies par la menace d'expulsion, indissociable de toute occupation illégale. La crainte d'être découvert et expulsé est plus poignante dans le cas du campement ; il servira ici d'exemple pour illustrer mon propos, puisqu'il est à la fois structure d'habitat et lieu de vie.

Deux phases distinctes caractérisent l'établissement du campement. La première suit l'arrivée d'un groupe d'individus dans un espace présentant un potentiel d'accueil, la zone blanche. Il s'agit de la mise en place des premières structures essentielles à la vie. L'abri est inévitablement l'installation pionnière. Il protège des intempéries, du froid tout en assurant une forme rudimentaire d'intimité. Il peut prendre la forme d'une tente ou d'un cabanon. Cette première phase est celle de l'urgence et de l'éphémère. Elle vise à établir les infrastructures nécessaires à « l'habiter ». C'est le temps du désordre et de la crainte d'être découvert. En effet, la discrétion est indispensable au bon déroulement de l'installation du bidonville. La fragilité des installations expose les occupants du campement à une rapide évacuation.

La seconde phase (pas systématique), est celle de la consolidation et de l'enracinement. Elle débute avec les travaux de consolidation des habitats et l'ébauche d'une organisation interne au campement. L'ensemble des abris est désormais fait de matériaux de récupération: tôle, bois, terre, pierre... Ils assurent ainsi une double protection. Ils forment non seulement un rempart efficace pour lutter contre les aléas climatiques, mais préviennent également d'une évacuation fulgurante du campement. La mise en place d'une organisation interne du campement constitue également une étape cruciale dans le processus du place making¹. Elle pose les bases d'une première urbanité.

Se faisant, les relations sociales gagnent en intensité. Ces relations sont empreintes à la fois de solidarité, mais aussi de tension, voire de violences entre individus et groupes ethniques. Cette densité relationnelle, caractéristique des campements, bien qu'à double tranchant, n'est pas si éloignée de celle des villages, considérés comme les archétypes de lieux².

1. Yona Friedman, Comment vivre entre les autres sans être esclave et sans être chef, Pauvert, Paris, 1974

2. Propos issus d'un entretien entre Yona Friedman et Eugénie Denardaud, le 4 novembre 2017.

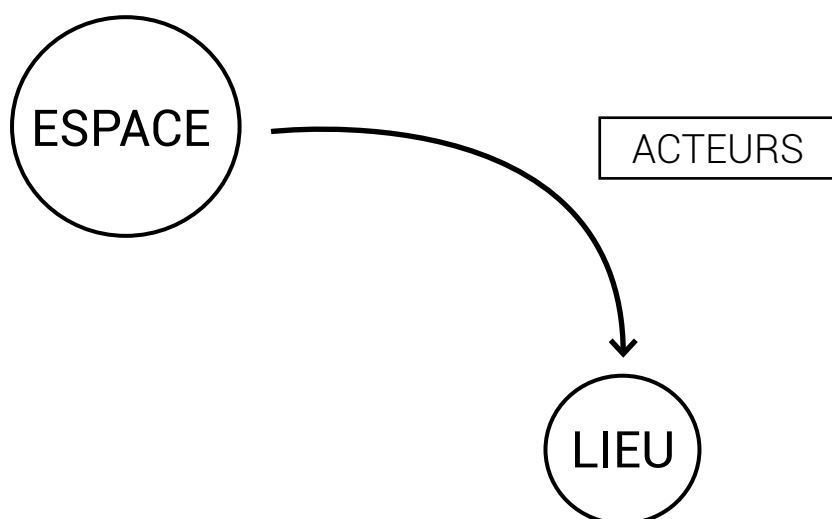
3. Définition personnelle inspirée des travaux d'Henri Lefebvre sur le droit à la ville. Ici, le lieu renvoie à la définition de Marc Augé : «un lieu peut se définir comme identitaire, relationnel et historique».

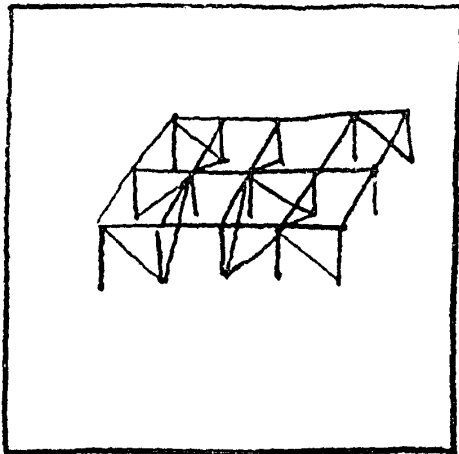
EN BAS : Schéma synthétisant le concept du place making. Production personnelle.

A DROITE : Illustration des communs architecturaux, issue de l'ouvrage de Yona Friedman, L'habitat c'est l'affaire de tous mais particulièrement la vôtre, UNESCO, Paris, 1977.

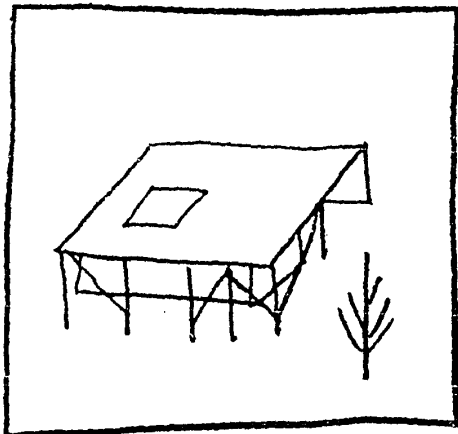
Ainsi, certains experts, tel que Yona Friedman, voient dans le camp les prémices de la ville. Ce dernier, dans son ouvrage « Comment vivre avec les autres sans être chef et sans être esclave »¹, dont le titre fait étrangement écho à la définition du tiers paysage, évoque la ville comme un écosystème. « Il déplore que le camp de la jungle de Calais ait été démantelé, car il était pour lui un laboratoire « d'habitations autres », lieux d'accueil nécessaires et vitaux »². Se faisant, il nous invite à poser un regard autre sur les zones blanches et les diverses expressions de la ville informelle. Formes d'urbanités précaires au devenir incertain, sources de conflits tant architecturaux, urbanistiques, paysagers, qu'éthiques et politiques. Zone blanche, catalyseur des enjeux de la ville moderne ?

PLACE MAKING : DÉMARCHE D'APPROPRIATION D'UN ESPACE PAR UN OU PLUSIEURS INDIVIDUS. PAR LEURS ACTES ET LA PROJECTION DE LEUR(S) IDENTITÉ(S), IL(S) TRANSFORME(NT) UN ESPACE ANONYME, EN LIEU³.

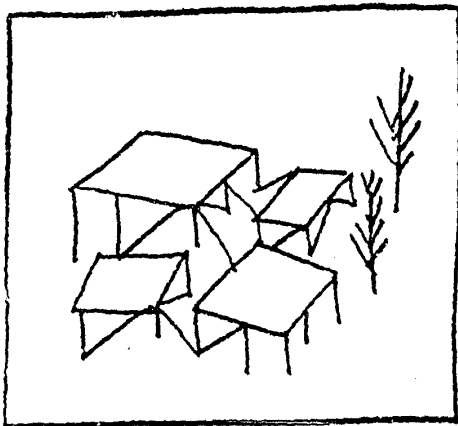




SI LES POTEAUX QUI SUPPORTENT LA MAISON
SONT RELIÉS ENTRE EUX
PAR DES BARRES DIAGONALES,



VOTRE MAISON DEVIENT BIEN PLUS SOLIDE
AU PRIX DE TRÈS PEU D'EFFORT .



SI PLUSIEURS MAISONS VOISINES
ONT LEUR POTEAUX RELIÉS ENTRE EUX
PAR DES DIAGONALES,

IL EN RÉSULTE UNE OSSATURE EN COMMUN
(SUPPORTANT PEUT-ÊTRE UN TOIT COMMUN).

TOUS CEUX QUI HABITENT
DANS DES MAISONS AINSI RENFORCÉES

ONT BEAUCOUP MOINS À CRAINDRE
L'EAU COMME ENNEMIE.

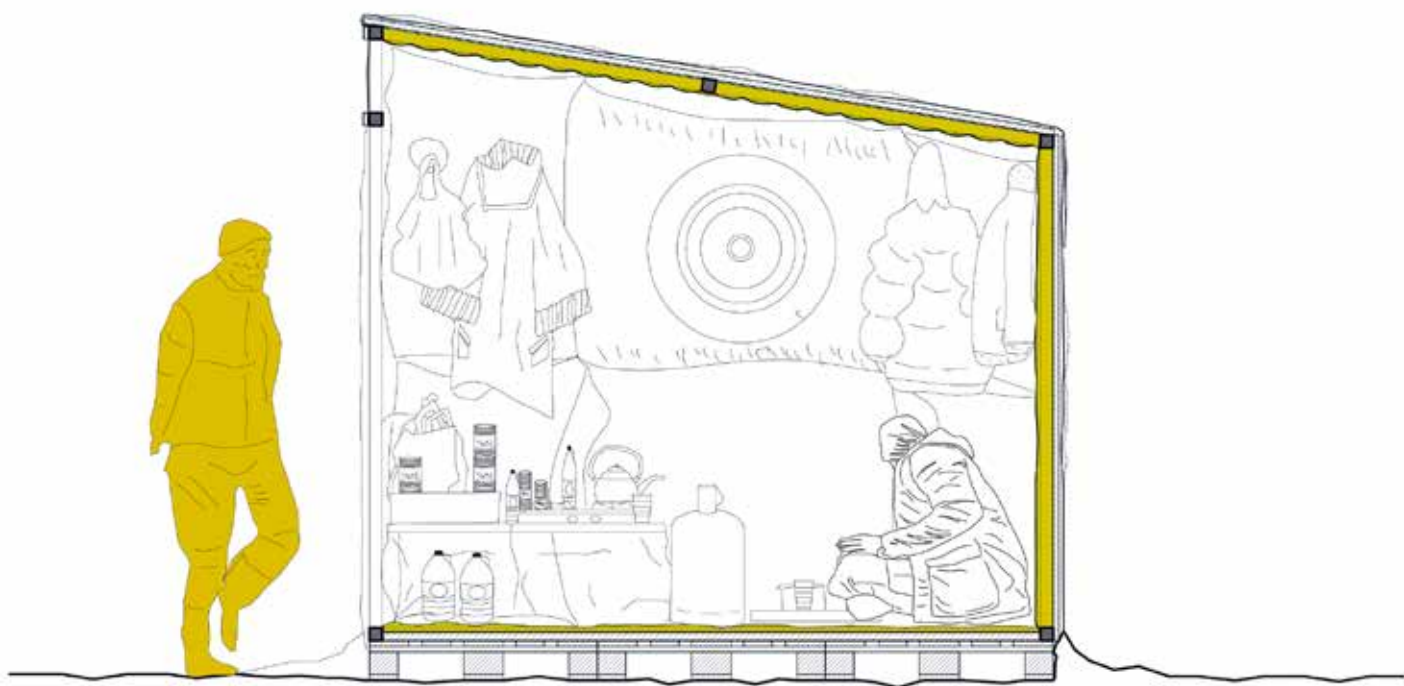
1. STALKER,
À travers les territoires
actuels, Édition Jean Michel
Place/in visu, in situ, Paris,
1996.

À droite :
Le shelter de Bachar et
Habib, coupe transversale.
Illustration issue du dossier
Architectures de la Jungle,
publié par le collectif Sans
Plus Attendre, 2016.
<https://collectifsansplusattendre.wordpress.com/projets/architectures/new-jungle-delire-2016-calais-france/>
Consulté le 20/12/19.

Loin des typologies spatiales génériques, étrangères aux conventions de la modernité, la ville informelle se heurte aux discours préconçus et à leurs représentations (qu'elles soient mentales ou graphiques). Elle se vit in situ, à pied, de jour comme de nuit. Elle se traverse, on s'y arrête. Parfois elle repart, avec ou sans nous. Sa rencontre ne peut advenir que dans l'expérience de l'individu à l'espace, d'un être sensible au paysage.

Ce travail entend ainsi questionner la manière de raconter la ville informelle, jugée trop complexe ou peu intéressante pour être représentée autrement que par des blancs. Les pages qui suivront s'ancrent dans une réflexion sur les récits, graphiques ou littéraires, de ces lieux qui résistent à toute qualification.

VILLE INFORMELLE : «IL NE S'AGIT PAS D'UNE SOMME D'ESPACES RÉSIDUELS QUI ATTENDRAIENT D'ÊTRE SATURÉS DE CHOSES ET D'AUTRES, MAIS PLUTÔT D'ÊTRES REMPLIS DE SIGNIFIÉS. IL NE S'AGIT PAS NON PLUS D'UNE NON-VILLE À TRANSFORMER EN VILLE, D'UN ESPACE PRIVÉ DE SENS AUQUEL EN ATTRIBUER PAR UNE COLONISATION, MAIS D'UNE VILLE PARALLÈLE AUX DYNAMIQUES ET AUX STRUCTURES PROPRES, À L'IDENTITÉ FORMELLE INQUIÈTE ET PALPITANTE DE PLURALITÉ, DOTÉE DE RÉSEAUX DE RELATIONS, D'HABITANTS, DE LIEUX, ET QUI DOIT ÊTRE COMPRISE AVANT D'ÊTRE SATURÉE, OU DANS LE MEILLEUR DES CAS, REQUALIFIÉE»¹.



LES BLANCS DANS LA LITTÉRATURE

MATÉRIEL ET MÉTHODE

EN BAS :
Schéma des typologies
d'espaces et disciplines
abordées par cette revue de
littérature .
Production personnelle.

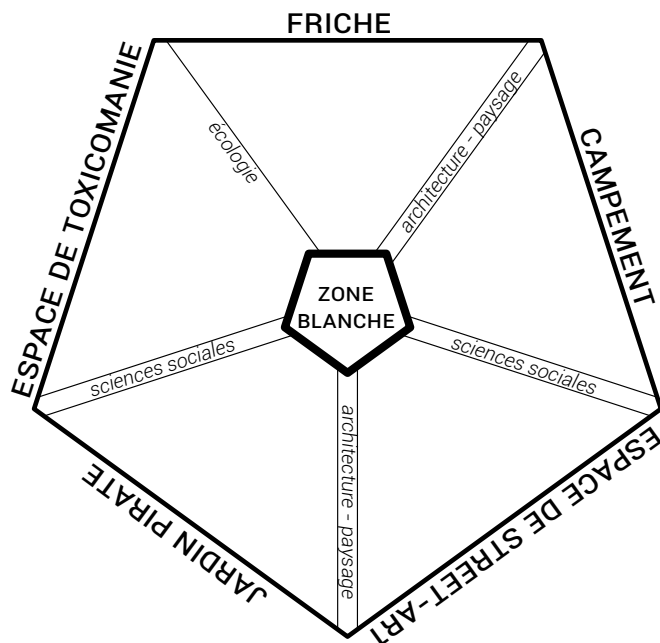
Les cinq typologies de blancs : campement, friche, jardin pirate, espace de toxicomanie et de street art, bien qu'elles ne soient aucunement mentionnées dans les cartes de territoire, ne manquent pas d'être abordées par la littérature. La convocation du champ littéraire, plutôt que l'appel à une autre discipline, s'explique, au-delà de sa richesse et de sa diversité des évocations des 5 typologies de blancs, par la dimension non représentative de l'écriture. En effet, cette dernière ne relève pas des disciplines graphiques et permet, par conséquent, d'aborder les blancs en contournant les enjeux de figuration.

Cette brève revue littéraire vise à répondre à un double objectif:

- dans un premier temps, elle aspire à identifier les apports et les lacunes de l'écriture des blancs. Que nous apprend le monde littéraire sur ces cinq typologies d'espaces et quelles en sont les limites ?
- dans un second temps, elle s'interroge sur la manière dont les différentes typologies d'espace sont abordées. Quelles en sont les caractéristiques et peut-on identifier des thématiques d'approches récurrentes ?

Pour y répondre au mieux, tout en restant aussi synthétique que possible, cette revue de littérature a été structurée par types de blancs. L'étude de chacune de ces cinq typologies s'appuie sur le choix de deux publications (livres, articles, recherches...) qui m'ont paru les plus pertinentes. Il me faut toutefois préciser que la typologie de l'espace de toxicomanie, n'a pu être abordée qu'à partir d'une seule publication, faute d'ouvrages jugés pertinents dans le cadre de cette étude.

Chaque publication fera l'objet d'un court rapport organisé selon les différents angles d'approche abordés par son auteur. Ces approches multiples pourront ainsi être comparées, d'un article à l'autre, ou encore d'une typologie d'espace à une autre. Une telle méthode vise à dégager les similitudes des approches théoriques des blancs afin de dresser un panorama des différentes lignes directrices communes aux définitions typologies d'espaces, ou au contraire, d'en observer les manques.



LE CAMPEMENT URBAIN

TEXTE 1 : APPROCHE SCIENCES SOCIALES¹

1. Michel Agier,
Campement urbain, Du
refuge naît le ghetto,
Manuels Payot, Paris, 2013.

Michel Agier, anthropologue et directeur de recherche à l'IRD (institut de recherche pour le développement), étudie, dans de nombreux ouvrages, le campement urbain. Les sciences sociales notamment l'anthropologie, interrogent les liens fondamentaux entre espace, culture et identité, particulièrement poignants dans les diverses formes d'encampement. Auteur de référence en matière d'anthropologie de la ville, Michel Agier nous invite dans son ouvrage « Campement Urbain, du refuge naît le ghetto », à reconsidérer la forme urbaine du campement. La transversalité et l'échelle de réflexion portées par la recherche appellent à étudier le camp comme l'expression mondiale d'un déséquilibre du rapport fondamentale entre social et spatial.

Rapport à la ville / Marges et limites

Qu'elle que soit la forme urbaine en question, sa signification, et par conséquent les usages qui en seront faits sont tributaires de son positionnement dans l'espace urbain. Ainsi, le sens commun d'un objet territorial s'étend, dans les logiques de conception humaine jusqu'à ses limites. Au delà, la perception de ce même objet diffère. Si j'habite Montmartre, je suis de la butte, elle constitue mon ici. Cet ici deviendra le là bas du résident des Batignolles, situé de l'autre côté de la frontière imaginaire du chez moi (peut-être dictée par le relief, en descendant les marches, je quitte la butte). C'est précisément par cette approche des limites que Michel Agier entend aborder la ville, le campement et leurs rapports. Identifier le dedans et le dehors revient à saisir l'essence même de la société, avec ce qu'elle inclut et ce qu'elle exclut. Selon lui, le campement constitue un exemple de ces « lieux de contact essentiels que sont le bord, la limite, la frontière, la marge au sens spatial, épistémologique et politique », des lieux de mutations, producteurs de changements qui bouleversent l'ordre en place.

Rapport à la société

Questionner la sémantique du campement et son rapport à la ville revient tout autant à interroger son rapport à la société. Au premier abord, la relation du quidam face aux problématiques du campement urbain est relativement similaire à celle qu'il exprime au sujet du bidonville. L'individu s'offusque et exprime son indignation dans la formule quasi systématique : « c'est invivable, pas de ça chez nous ». Se faisant, il produit un regard de domination. Le nous induit une relation d'inclusion et d'exclusion. Sa ville est aménagée, propre et saine, en opposition avec l'espace de l'altérité qui lui est inconnu mais sur lequel il porte tout de même un jugement. Ainsi, sous couvert d'éthique et de compassion, le caractère intolérable du campement (de la marge en général), traduit en réalité l'absence de compréhension du campement,

1. Cf. Les blancs dessinent un alter territoire, Rapport au temps : définition du place making, p 84.

2. Expression employée par Michel Foucault lors d'une conférence intitulée «des espaces autres», tenue à Paris en 1967.

3. Michel Agier fait appel au concept de «non lieu», défini par Marc Augé comme «un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique».

4. Ici, «pays» renvoie à la fois à la terre d'origine, mais également au paysage tel que défini dans le Dictionnaire de l'Académie Française, 8ème édition, 1932-1935 comme «une étendue de pays»..

Rapport à la société

à savoir son fonctionnement, sa vie interne. Ce « nous » est également l'expression d'une vision héritée et automatique de la ville (détaillée dans la section paysage projectif), comme un lieu solide, propre, équipé, sûr-(veillé)... Une urbanité dictatrice d'un rapport de passivité. L'utilisateur doit circuler ici et s'arrêter là où une minorité l'a convenu. Le « nous » renverrait alors au témoignage politiquement correct de l'incorporation d'une vision commune de la ville formelle comme unique modalité spatiale où mener une « bonne vie ». Un simple pronom personnel dessinant l'espace d'une pensée commune, sa limite, son au-delà : le campement.

Pratiques / usages

L'habitant du camp s'inscrit quant à lui dans une démarche diamétralement opposée, active plus que passive. Son processus de placemaking¹ ne se traduit pas par l'appropriation d'un existant mais par l'auto production du chez soi. Il aménage une alter ville dans et à partir des rébus de la ville formelle. « Des planches et ou des grillages (...) servent à fabriquer les armatures des cabanes. Des palettes de manutention sont posées sur le sol pour isoler les planchers, alors que les murs, eux, sont isolés grâce à des plaques de polystyrène récupérées et assemblées, le reste de ces murs étant fait de bâches de toile plastifiée et de cartons. Des bouts de moquette récupérées deviennent des tapis de sol et des patchworks de tissus et de couvertures font des rideaux ». Déjà espace de l'altérité par son implantation géographique aux limites de la ville, le campement se voit, en raison du caractère exceptionnel de ses processus d'établissement, où le hors norme frôle l'illégalité, encore d'avantage marginalisé.

Morphologie sociale : «la forme camp»

Michel Agier n'évoque que très brièvement la morphologie spatiale du campement. En revanche, il emploie un concept fondé sur la théorisation d'une idée socio-territoriale selon laquelle « exception, extraterritorialité et exclusion définissent la «forme camp». Se faisant, il fait appel à la notion d'hétérotopie telle que décrite par Michel Foucault comme « des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant, ils soient effectivement localisables »². Les campements constituent ainsi, dans un premier temps, des « hors-lieux »³ en référence au caractère marginal des espaces dans lesquels ils se déploient, hors de leur pays⁴ d'origine et de la ville formelle. Ainsi s'exprime l'extraterritorialité. L'habitant du campement fait, de plus, l'objet d'un régime d'exception. Dépourvu de papiers, par extension d'identité, il relève d'une autre juridiction, en somme, d'une autre citoyenneté. Enfin, le campement constitue, en terme de structure sociale, l'espace de l'exclusion. Il est l'espace d'une population spécifique, démunie, déracinée. Ainsi, à bien des égards dépourvu de droit, l'habitant du camp est contraint de se réfugier dans les interstices de la ville, là où l'exclusion territoriale alimente encore d'avantage la partition sociale.

1. Denis Delbaere,
François Xavier Mousquet
(Dir) , Habiter le paysage
- considérant la jungle de
Calais comme paysage,
ENSPL, Lille, 2016.
[http://www.lille.archi.fr/
ressources/20639/39/app9.
pdf](http://www.lille.archi.fr/ressources/20639/39/app9.pdf)
Consulté le 29/11/2019

Les sciences sociales constituent la quasi totalité des approches du campement. La démarche anthropologique de Michel Agier constitue, à bien des égards, le support théorique de référence en matière de campement, et ce, au niveau international. La portée de l'ouvrage provient essentiellement de l'échelle d'étude. Le campement n'est, en effet, pas abordé comme une réalité spatiale ancrée dans un territoire donné, mais d'avantage comme un espace théorique et conceptuel planétaire. Bien que les théories dont le campement fait l'objet se retrouvent in situ, particulièrement en matière de rapport à la ville et à la société, son concept de « forme camp » fait l'objet d'une controverse. Selon Michel Agier, la figure du campement constituerait une hétérotopie (« un lieu hors de tous les lieux »). Se faisant, il fait l'impasse sur le choix du lieu, ses caractéristiques et les rapports qu'il entretient avec son contexte (tout vagabond sait qu'on ne pose pas sa tente au hasard). La forme camp dessine ainsi un portrait global et dystopique d'une réalité spatiale aux multiples facettes. La description de la jungle de Calais, dans l'ouvrage suivant, prend le contrepied de cette posture en témoignant du caractère déterminant du *genius loci* dans les processus d'établissement et de développement du campement. Là où l'anthropologie tend à oublier l'espace, l'architecture et le paysage en font leur priorité.

TEXTE 2 : ARCHITECTURE ET PAYSAGE¹

L'étude « Habiter le paysage - considérant la jungle de Calais comme paysage » réalisée par l'ENSPL en 2016 aborde une autre facette du campement, à la fois complémentaire et contradictoire à la vision développée par Michel Agier. En effet, « Habiter le paysage » repose sur une expérimentation in situ de la jungle. Elle déconstruit la dimension hétérotopique, défendue par les anthropologues, en liant spécificités morphologiques du paysage calaisien avec les formes et usages du campement. Afin d'aborder les rapports entre urbanités et paysage, je reprendrais quatre des huit thématiques abordées par l'étude.

Morphologie & Usages

- Topographie : Le nord de la jungle est constitué par un cordon dunaire tandis que le sud s'étend sur une ancienne plaine maritime, artificiellement couverte de sable. Le caractère souple et malléable du sable contribue au perpétuel mouvement du paysage calaisien. La dune se déplace, se décompose, se rassemble au gré des vents, des saisons et des occupations. Les habitants de la jungle ont appris à exploiter la malléabilité du relief, nichant les cabanes dans les dépressions, creusant les fossés, recréant des digues... Les synergies entre topographie et aménagement sont particulièrement marquantes en matière d'habitat. En effet, par tassement du sol et mise en place

d'un système de support, la cabane est surélevée. S'ouvre ainsi un espace, dédié à la circulation de l'eau et de l'air, sous-jacent au plancher. L'implantation des baraques, adossées aux dunes, assure leur stabilité. Pour les plus isolées, de petits contreforts de sable ont été mis en place au droit des cloisons afin d'assurer leur contreventement. Ainsi, loin d'évoluer en couches indépendantes, habitat et topographie, s'appuient, se couvrent, se fondent faisant émerger en filigrane le paysage de la jungle.

Morphologie & Usages

•Hydrographie : Originellement à l'interface entre la dune et la plaine inondable, la jungle a su développer un système de gestion des eaux en accord avec la structure hydrologique préexistante. Cette dernière se caractérise par l'alternance d'éléments surfaciques (les plans d'eau) et linéaires (les fossés). Ainsi, l'hydrographie dessine la trame d'habitabilité du campement : les dépressions insondables forment la matrice inhabitable du paysage tandis que la proximité du réseau linéaire constitue une infrastructure naturelle d'évacuation des eaux grises ou de ruissellement. Les habitants ont oeuvré pour renforcer l'efficacité de la trame bleue par diverses interventions légères et pas moins significatives au quotidien, telles que la création de puisards, fossés et noues. Ce travail de fourmi a contribué à rendre à l'ancienne plaine inondable une part de son authenticité. En observant et suivant les processus naturels de flux et reflux, la jungle a, geste après geste, redessiné le paysage calaisien endémique.

Morphologie & Usages

•Sol : Le sable, ductile, s'efface aussi rapidement qu'il se sculpte. Masse inerte, étendue indifférente ? Quelles empreintes laisser dans un paysage où les traces s'effacent aussi vite que le creux d'une foulée entre deux vagues ? Ceux qui ont foulé la jungle savent que son sable n'a rien d'uniforme. Ses variations de composition et de texture guident les flux et déterminent les usages. Aux abords du talus autoroutier, trafic et stationnement des véhicules de police sont permis par la fermeté du sable stabilisé. Plus loin, les grains secs et meubles accueillent ce que les enfants appellent « une aire de jeux ». Plus rigide, la digue qui circonscrit la jungle permet de prendre un peu de hauteur à qui aspire à un peu de tranquillité loin du brouhaha des habitations. Ces dernières, établies sur un sol meuble, s'organisent autour des voiries, constituées par un sable enrichi de gravats calcaires. Ainsi, le campement s'ancre avant tout sur un sol, apparente surface, intime épaisseur, support d'un paysage en accord avec les infimes variations de son sable.

•La rue : L'espace de la rue et son implantation au sein du paysage calaisien synthétisent les rapports morphologies - usages abordés précédemment. La jungle, s'inscrit dans une bande de terre comprise

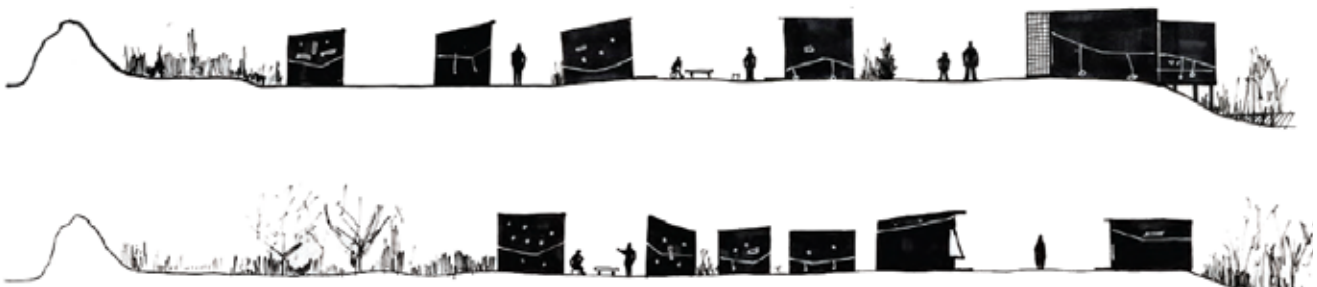
EN BAS :
 Profils de la jungle. De
 gauche à droite : digue
 de sable, habitations, rue
 principale, habitations,
 berges arbustives, plan
 d'eau.
 Production issue
 de l'ouvrage cité
 précédemment : Habiter
 le paysage - considérant
 la jungle de Calais comme
 paysage.

Morphologie & Usages

entre le talus autoroutier et les étangs. Sa structure s'est ainsi déployée de manière linéaire, suivant l'autoroute à une distance de 100 m, tenue par les forces de l'ordre. Un tel dégagement libère l'horizon et permet d'instaurer un contrôle visuel de la jungle, si cher aux autorités publiques. La bande lacunaire ainsi générée marque encore d'avantage le caractère linéaire du paysage et contribue à sa lisibilité. Sa séquence nord-sud pourrait se traduire de la manière suivante : talus autoroutier - bande du no man's land - digue de sable - habitations-commerces - rue principale - habitations-commerces - berges arbustives - plan d'eau. Une telle succession renvoie à l'archétype du paysage calaisien, composé par les lignes parallèles à la dune et au littoral.

Paysage de survie, paysage d'intuition, l'étude de l'ENSPL met en lumière les fondements du campement, dont l'essence réside dans la rencontre d'une culture de la débrouille avec le genius loci d'un paysage de délaissés.

Certains aspects de la zone blanche, bien que fréquemment repris dans la littérature, demeurent inabordés par l'étude. Les problématiques de statut, de rapport à la ville et à la société font partie des grands absents. Le propos de l'ENSPL se focalise d'avantage sur les rapports entre morphologie du site et pratiques de ses usagers. Les deux thématiques sont si étroitement liées qu'elles perdraient tout sens à être évoquées individuellement. Cette approche transversale témoigne de la volonté de partage d'une vision du paysage comme la co-évolution d'un socle naturel unique, le site, et d'une population singulière, ses habitants. Pour raconter le lien qui les unit, il est impératif de les décrire individuellement et dans leurs interactions. Or, comment parler d'un site sans évoquer son espace ? L'intérêt de cet article, unique dans cette revue de littérature, réside ainsi dans sa faculté à écrire le portrait spatial d'une zone blanche. « La levée sableuse qui entoure la jungle est aujourd'hui compactée en rampes qui donnent accès au replat sommital d'où il est possible de dominer le paysage ». Fragment de récit parmi tant d'autres qui, une fois collectionné, apporte suffisamment d'indications spatiales pour laisser l'imagination leur donner matière et composer ce qui pourrait être l'image d'un paysage de blancs.



LA FRICHE

1. Yann Lafolie, De quoi la friche est-elle le nom ?, Les carnets du paysage n°23, Paysages en migrations, Actes Sud, 2012.

2. Henri Lefebvre, Le droit à la ville, Anthropos, Paris, 1968.

La dénomination friche, employée comme typologie de zone blanche à part entière, renvoie à un espace délaissé et « libre ». Contrairement aux différents blancs observés précédemment, la friche se définit d'avantage par l'absence d'une pratique dominante, que par un usage en particulier. Ainsi, le campement, le jardin pirate et l'espace de toxicomanie ne sont plus des friches, bien que certains aient pu l'être à un moment donné. La friche disparaît au profit d'un autre type d'espace dès l'instant où un usage quel qu'il soit, en l'aménageant, prend le pas sur le site. Elle pourrait ainsi constituer, à bien des égards, la forme primitive de la zone blanche, un sol libre, une terre d'accueil précédant tout investissement humain.

TEXTE 1 : APPROCHE CROISÉE SCIENCES SOCIALES ET PAYSAGE¹

Yann Lafolie, philosophe et paysagiste se questionne sur cette particularité des friches qu'est leur faculté d'accueil. Se faisant, il s'inscrit dans la mouvance de nombreuses recherches d'architecture et de paysage dont l'objet porte d'avantage sur le potentiel des friches, à savoir ce qu'elles sont susceptibles de devenir, plutôt que ce qu'elles sont en elles-mêmes. Particulièrement attaché à la friche de Villeneuve d'Ascq qui jouxte son domicile à Lille, Yann Lafolie en dresse le portrait et les enjeux.

Rapport à la ville

La friche est un délaissé de 10 ha résultant de l'abandon quasi simultané de diverses activités, telles que des cultures, une briqueterie, ou encore une brasserie. Abandonné depuis quarante ans, le site s'est couvert d'une végétation dense et diversifiée, témoin de tous les stades de l'enfrichement. Criblé de « catiches », galeries souterraines creusées depuis la surface pour l'exploitation de la craie, le sous-sol de la friche est particulièrement instable. Les risques d'affaissement issus des vestiges d'une activité passée garantissent, aujourd'hui encore, le caractère inconstructible du site, et par conséquent, sa préservation. Depuis 2007, la vacuité du tissu urbain offerte par la friche a été le théâtre d'arrivées successives de familles roms. Ils y ont élu domicile, ainsi que dans les nombreux « délaissés » non appropriés par d'autres, à défaut d'avoir un espace, un lieu qui serait leur. Investir un tel interstice revient tout autant, voire d'avantage encore, à vouloir en sortir. En effet, il s'agit à la fois d'un acte contraint par la nécessité de trouver un refuge pour assurer sa survie, mais également, d'une réclamation délibérée du droit à la ville². Quelle peut-être la place des roms au sein d'une ville où le nomadisme est un mode de vie contraint du fait de délogements, expulsions et démantèlements successifs ?

À partir de de cette question, Yann Lafolie nous invite à nous questionner : pourquoi venir habiter la friche ? Selon lui, c'est « un lieu délaissé par la société, une page effacée, où écrire à nouveau une histoire est possible ». La friche marquerait alors une rupture, un affranchissement du pouvoir exercé par la ville formelle. L'espace de liberté ainsi généré profite à l'éclosion d'une vie sauvage, animée par une énergie spontanée. Au fil du temps, qu'elle soit vivante ou inerte, la matière accumulée par la friche recouvre peu à peu les traces de l'activité humaine. « Cette régénération de l'espace par la vie qui s'épanouit dans les friches donne la possibilité de (re)commencer quelque chose ». Ouverture d'une page blanche, d'un verso encore empreint des résurgences de l'encre de son recto...

La friche serait ainsi, pour Yann Lafolie, un point de départ, un renouveau, celui d'une réconciliation avec la conception dualiste homme/nature. Il souhaiterait instaurer un dialogue, voire même une symbiose entre la diversité biologique, déjà existante in situ, et les divers usages du site. Une telle approche repose sur un partage de l'espace, à la fois porteur de lieux communs et de séparation. Pour se faire, Yann Lafolie s'est confronté à la question de la spatialisation des pratiques. Comment faire se superposer, se rencontrer et interagir les habitants promeneurs, les étudiants jardiniers, les familles roms, les usagers en manque de liberté et tous les autres êtres vivants, tout en respectant l'espace de vie et d'intimité de chacun ? Suite à de nombreuses concertations avec les divers acteurs touchés par le devenir de la friche, un projet s'est dessiné. Loin des appels d'offre, des processus classiques de concertation/réalisation et sans même l'autorisation de l'ensemble des propriétaires des parcelles, les premières actions ont débutées. Il s'agit, à l'origine, de quelques événements festifs, premiers pas vers une occupation commune du site, tout en amorçant sa mutation. Les déplacements et activités de la foule agissent sur les sols, la végétation. Ils dessinent des sentiers et maintiennent certains espaces ouverts. L'ensemble des itinéraires fréquemment empruntés servent de trame à l'organisation de la friche. Des chalets de bois, dédiés aux familles roms ont été implantés en retrait. Suite aux demandes des familles et des étudiants, un ensemble de jardins se dessinent. Contrairement aux cabanes, lieux d'intimité et du chez soi, les potagers constituent des repères, des points de rassemblement dans le paysage de la friche.

Ainsi, Yann Lafolie témoigne, au regard de sa propre expérience, d'une tentative de dialogue entre un délaissé, sa biodiversité et les désirs d'une population hétéroclite. La friche devient alors le lieu d'une co-existence libre, hors des processus de production d'une ville normalisée. Elle nous enseigne de nouvelles manières d'appréhender le territoire, moins interventionnistes, d'avantage ancrées dans les

1. Gilles Clément,
Manifeste du Tiers Paysage,
Sujet-Objet, Paris, 2004.

énergies en place, constitutives du *genius loci* (l'identité du lieu).

Selon Yann, l'essence de la friche vient avant tout des rapports qu'elle entretient avec la ville. Nichée dans un creux abandonné, elle offre sa matière aux oeuvres du temps. Les années y modèlent l'espace, par soustraction, en effaçant les traces, et par addition, en devenant terre d'accueil. Bien que ces transformations spatiales soient très peu décrites, l'auteur insiste sur le caractère profondément hospitalier des délaissés. Selon lui, les pratiques spontanées qui s'y déroulent, portent les fondations d'une réconciliation entre homme et nature, tout en assurant la pérennité de la friche.

TEXTE 2 : APPROCHE ÉCOLOGIQUE

Gilles Clément dédie son Manifeste du Tiers Paysage¹ à l'étude de la friche. Il y adopte la posture d'un écologue. Selon lui, « le délaissé procède de l'abandon d'un terrain anciennement exploité. Son origine est multiple : agricole, industrielle, urbaine, touristique, etc. **DÉLAISSÉS ET FRICHES SONT SYNONYMES** ». Son ouvrage, organisé en douze chapitres, définit et soulève les enjeux du tiers paysage. Ce dernier rassemble la somme des délaissés (les friches), et des réserves (les lieux non exploités). Le recours à un tel ouvrage, en parallèle aux écrits de Yann Lafolie relativement influencés par les sciences sociales et l'architecture de paysage, permet d'aborder la friche sous un angle différent, celui de l'écologie. Il s'agit ici d'étudier les délaissés vus de haut, de manière quasi cartographique, de les observer non pas dans leur unicité, mais en tant que fragment d'un vaste réseau, à l'échelle du territoire, du monde, du tiers paysage.

Afin d'appréhender au mieux les spécificités de l'approche écologique, j'ai dégagé des douze thématiques du manifeste, cinq ensembles récurrents dans l'approche littéraire des typologies des zones blanches : temps, usages & population, limites & morphologie, statut, rapport à la ville & à la société.

Rapport au temps

Le délaissé est, par nature, porteur de son histoire d'abandon. En tant que « réservoirs » de biodiversité et de capital génétique, il compose le futur biologique de notre planète. L'homme agit sur les friches. Il en est le producteur autant que le destructeur. Il est à la fois, par ses pratiques ainsi que par son nombre, garant et tributaire de la diversité et du futur biologique. L'évolution première du délaissé dépend des processus écologiques. Cela concerne autant son établissement, via la colonisation du milieu par des espèces pionnières, que sa métamorphose (d'un stade de l'enfrichement à un autre). Quel qu'en soit le contexte, la friche s'inscrit dans une évolution inconstante et imprévisible, suivant le modèle darwinien d'alternance de phases constantes et de chocs.

« Le délaissé constitue l'espace de la diversité animale et végétale, le lieu de l'accomplissement des cycles biologiques ». Gilles Clément définit la friche comme un lieu isolé des interactions humaines. L'homme est ainsi exclu du délaissé qui ne se prête, par conséquent, à aucune pratique ou usage de nature anthropique.

Morphologie / limites

Les friches sont des fragments du paysage. Elles occupent des lacunes du tissu urbain ou rural. Chaque fragment est unique, par sa forme, sa position et son contexte. Bien que tous différents, les délaissés, oasis de diversité, constituent tous des refuges au sein d'une matrice hostile à la biodiversité. La friche est sans échelle, elle s'apprécie aussi bien au satellite (comme maillon d'un vaste réseau écologique) qu'au microscope (identification d'une espèce pionnière installée dans une faille de béton). On peut tout de même en établir les limites, aux interfaces entre espaces abandonnés et terrains exploités. Certaines sont indistinctes, elles se fondent dans le paysage et y acquièrent leur épaisseur. D'autres, souvent plus fines, peuvent être très nettes. La morphologie d'une friche est ainsi donnée par l'allure de ses limites. Si elles évoluent proches l'une de l'autre et de manière parallèle, elles constituent un corridor. Inversement, si elles s'éloignent, elles ouvrent l'espace d'un milieu. Les limites, à la différence des frontières administratives, accueillent dans leur épaisseur une diversité biologique souvent supérieure au « dedans ».

Statut

Les friches appartiennent à des territoires aux statuts variés et aux propriétaires divers. Contrairement aux réserves, elle ne bénéficient jamais d'un statut de protection. Qu'il s'agissent d'une lisière de route, d'une voie de chemin de fer désaffectée, ou encore d'un champ abandonné, elles sont les indésirables des politiques d'aménagements et des propriétaires. Dans l'imaginaire collectif, les délaissés se définissent en opposition à la conception du territoire organisé, bien que celle-ci varie fortement d'une culture à l'autre.

Rapport à la ville / société

Il n'y a pas de contexte unique au délaissé. Ce dernier s'inscrit dans tout type d'espaces, urbain comme rural. Bien que la friche ne soit pas tributaire d'une quelconque forme de planification, « tout aménagement génère un délaissé ». Ainsi, en milieu urbain, les friches évoluent de manière inversement proportionnelle à la densité du tissu. Les interstices sont, en effet, d'autant plus nombreux et vastes que le maillage est distendu. Ainsi, la périphérie offre un terrain propice au développement de la friche. Cette dernière évolue en parallèle de la ville. Sa morphologie s'adapte et se fond dans les remaniements urbains, dictés par les jeux politiques et lois du marché. Ainsi la friche se meut en négatif des schémas d'aménagement. L'abandon d'un site s'accompagne nécessairement d'un changement du regard qui lui est

1. Eugénie Denarnaud, *Tanger ou la rencontre de la société vernaculaire et de la ville mondialisée*, Les carnets du paysages n°33, Paysages en commun, Actes Sud, 2018.

2. Exposition Jardins pirates, une attention aux jardins comme lieu du commun, librairie Volume, Paris, 02/2019

porté. Ce glissement peut être dévalorisant (la friche comme lieu infréquentable), ou bien moralisant (réserve de biodiversité sacrée/interdit d'accès).

Le manifeste du Tiers Paysage dresse un portrait relativement complet de la friche. Chacune des thématiques abordées touche aux fondements théoriques de la zone blanche, tels que nous les observons dans cette étude. Bien que les délaissés ne fassent pas l'objet d'une étude micro, l'ouvrage retranscrit de manière relativement fidèle, en s'appuyant sur des cartographies, ce que pourrait-être l'espace archétypal de la friche. Le caractère foncièrement théorique du manifeste tend à faire disparaître ce qui du délaissé touche à l'humain, qu'il s'agisse de son échelle ou encore de sa capacité à être un espace vécu. Pourtant, Gilles Clément fait cet aveu, en guise de conclusion : « l'usage non institutionnel du tiers paysage fait partie des usages les plus anciens de l'espace ». Les mots tombent presque comme l'aveu d'une lacune non abordée et reportée à la fin, faute de ne pas lui avoir trouvé une place, artifice pour ne pas laisser le sujet blanc !

LE JARDIN PIRATE

TEXTE 1 : APPROCHE CROISÉE SCIENCES SOCIALES ET PAYSAGE¹

Le terme de jardin pirate, employé dans la typologie des zones blanches, provient de l'exposition d'Eugénie Denarnaud intitulée : « Jardins pirates, une attention aux jardins comme lieu du commun »². Plasticienne et paysagiste, elle relate dans une série d'écrits et de photographies, l'évolution du rapport à la terre des habitants de Tanger, au sein d'une métropole en globalisation. Elle décrit le jardin pirate comme l'expression de pratiques vernaculaires dans un contexte urbain en bouleversement.

Tanger connaît, depuis le début du XXI^{ème} siècle, un bouleversement économique sans précédent. Sa position stratégique dans le détroit de Gibraltar, associée aux délocalisations successives des entreprises européennes et à de lourds investissements financiers de son port, ont contribué à son développement économique fulgurant. Cette mutation du tissu socio-économique s'exprime dans les remaniements de la structure urbaine tangéroise. La ville s'étend sur les dunes, les quartiers informels couvrent les collines alentours, alors que les barres d'immeubles toujours plus hautes s'érigent en tout lieu. La production maraîchère issue de la campagne péri-urbaine, qui alimentait autrefois les marchés, se voit repoussée chaque jour plus loin (de la ville et de ses points de vente). Cette chaîne de production alimentait, depuis des

générations, nombre de savoirs faire et coutumes locales. Désormais confrontée aux codes des métropoles internationales, la ville ancienne, paysanne et traditionnelle, adapte son expression au nouveau langage urbain, dicté par le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Tanger Métropole. Dans les creux de la ville persistent, tout de même, les pratiques vernaculaires, contraintes de se réfugier là où demeure un terrain libre à leur manifestation. Ainsi apparaît le jardin pirate, nommé ainsi par Eugénie Denarnaud « en raison de son caractère éphémère. La piraterie renvoie à des formes de sociétés livrées à elles-mêmes qui échappent à l'économie et à l'État ».

Statut

Contenu de son absence de statut, le jardin pirate se dessine, en rupture avec le cadastre (registre dressant la propriété foncière de la ville). Les familles qui les cultivent occupent des sols qui ne leur appartiennent pas. Investissement résultant de la rencontre : d'un besoin de perpétuer les pratiques vernaculaires de la population tangéroise et de lieux à prendre, dans les interstices laissés pour compte. De cette émancipation au régime de propriété naît l'expression de ce que JM Besse appelle « une forme non territorialisée de rapport à la terre ». Ces appropriations temporaires, spontanées et individuelles sont le reflet d'un héritage culturel commun.

Pratiques / usages

L'histoire partagée par une population est ainsi expérimentée et mise en scène par des pratiques culturelles aussi innovantes qu'ancestrales. Les plantes, issues de semences anciennes, sont reproduites et conservées au fil des générations. Le jardin est le lieu des produits du quotidien. On y cultive thé, plantes médicinales, aromatiques, auxquels s'ajoutent légumes et plantes ornementales, chacune d'entre elles étant associée à des modes de consommations et coutumes profondément ancrées dans l'identité tangéroise. La diversité des espèces et la dimension ethno-botanique du jardin pirate raconte, aujourd'hui encore, la relation entre une communauté humaine et son écosystème.

Morphologie / limites

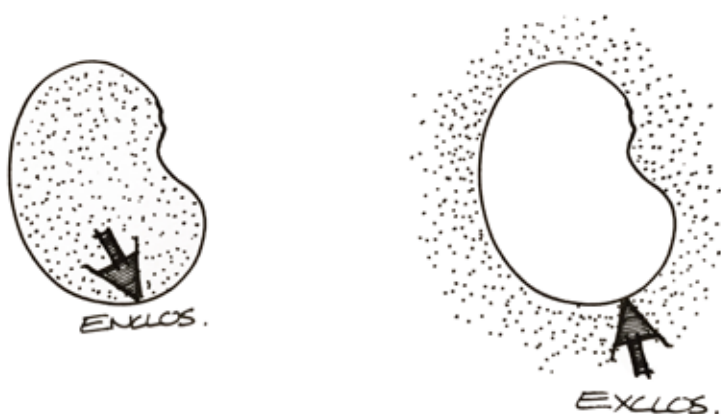
Malgré son affranchissement de toute limite cadastrale, le jardin pirate n'en demeure pas moins clos. Sa limite marque d'avantage la fin de l'espace environnant plutôt que celle du jardin à proprement dit. La périphérie de Tanger, occupée par de nombreux troupeaux de moutons et de chèvres est, en effet, privée de quelques ares par le jardin pirate. Ainsi, la clôture agit d'avantage comme un exclos, protégeant le jardin des pâtures, plutôt que comme un enclos de confinement des cultures. La morphologie même des limites en témoigne. Constituée d'amoncellements de matériaux de récupération, la clôture, excédant rarement un mètre cinquante, obstrue le passage des bêtes tout en demeurant franchissable par l'homme. La limite du jardin pirate assure

1.

EN BAS :
Schéma des limites du jardin
pirate .
Production personnelle.

ainsi une double fonction, d'une part celle de filtre protecteur des intrusions et d'autre part, celle de marqueur spatial dessinant le périmètre du jardin, révélatrice de son existence¹.

Eugénie Denarnaud nous conte ainsi l'histoire d'une forme urbaine, le jardin pirate. Ce dernier, principalement abordé au regard de ses rapports à la ville de Tanger, constitue une bulle culturelle, préservée de la normalisation qui accompagne souvent le passage de la ville à la métropole. Le jardin, bien qu'il ne revête aucune dimension politique, se dessine dans une forme d'émancipation juridique. Ce statut particulier le contraint à se protéger d'une matrice territoriale chaotique. Se dressent alors ses limites, à la fois frontières matérielles et illustration symbolique de la rupture entre le jardin, lieu des pratiques vernaculaires, et la ville, espace de développement tumultueux où le développement économique tend à prendre le pas sur l'identité locale. Si l'identité du jardin fait l'objet d'une attention particulière, il n'en demeure pas moins regrettable que son organisation spatiale soit si peu décrite. Les écrits d'Eugénie Denarnaud ne suffisent pas à dresser un portrait morphologique du jardin pirate. De même, bien qu'elle nous donne quelques informations quant aux rapports entretenus entre l'environnement spatial du jardin et ses usagers, « la jardinière me voit de ses fenêtres », l'auteure nous laisse interpréter l'existence d'un vis à vis entre habitat et jardin, sans pour autant expliciter en quoi ces interactions spatiales sont déterminantes des pratiques quotidiennes du jardin pirate.



TEXTE 2 : APPROCHE CROISÉE ÉCOLOGIE ET PAYSAGE¹

1. Atelier
d'architecture Pedro
Pacheco et Laboratoire
CRESSON, Projecto
ITTECOP : La nature au
bord de la route et de la voie
fermée, Lisbonne, 2015.
[https://halshs.
archives-ouvertes.fr/
halshs-01295224/
file/Annexe_LISBOA_
HORTAS%20
URBANAS_150803_
FINAL%20réduit.pdf](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01295224/file/Annexe_LISBOA_HORTAS%20URBANAS_150803_FINAL%20réduit.pdf)
Consulté le 30/11/2019

De même ,le Projecto ITTECOP, une étude menée par le Laboratoire CRESSON (UMR CNRS 1563 "Ambiances Architecturales et Urbaines") aborde le jardin pirate dans une approche croisée entre écologie et aménagement du territoire. Cette recherche, réalisée entre 2013 et 2016, au Portugal, recense les différentes pratiques d'agriculture urbaine de l'agglomération lisboète. Parmi elles, de nombreuses cultures informelles sont identifiées. Afin de les appréhender, trois types d'approches sont mises en oeuvre : une lecture empirique, basée sur des observations in situ, une lecture documentaire dégagant, sur base de cartographies, les caractéristiques du territoire, et enfin, une lecture humaine, fondée sur des entretiens. Chaque étude de cas est présentée sous forme de fiche technique dont les thématiques reprennent chacune de ces trois approches. Les jardins pirates, sont abordés selon les thématiques suivantes :

Rapport à la ville

- La localisation reprend la situation géographique du jardin au sein de Lisbonne. Elle décrit son intégration dans le réseau hydrographique ainsi que son insertion topographique. La structure urbaine et sa relation au jardin sont également évoquées : « le jardin potager se trouve en situation d'enclave, qui résulte du croisement de diverses voies ferrées, de routes et d'autoroutes. C'est une sorte de jardin-île, complètement isolé par des infrastructures de grande envergure, mais curieusement protégé par un périmètre arboré qui le rend intime».

Morphologie

- Le type de jardin évoque sa superficie, ainsi que son statut juridique et son mode de gestion. Principalement de petite taille, les potagers excèdent rarement 1/2 ha. Tous les jardins pirates, dits «diffus illégaux» occupent des parcelles privées, parfois depuis des générations.
- Le type de sol décrit les propriétés pédologiques de la parcelle, la morphologie du jardin, son drainage...

Pratiques / usages

- L'approvisionnement en eau résulte des liens entretenus par la localisation du jardin, son type de sol et les pratiques culturelles de ses usagers. Très variable selon les situations, il peut s'agir d'irrigation par détournement informel d'un cours d'eau, de récolte des eaux pluviales, ou encore d'acheminement de bidons remplis aux fontaines publiques.
- La description des jardiniers s'appuie sur leurs nombres et usages. Certaines de leurs habitudes sont également renseignées, telles que la distance et le type de trajet séparant le potager du lieu de résidence. On peut également y trouver des informations concernant les infrastructures du jardin, le matériel employé, et dans certains cas les accords entre maraîchers. Cette thématique vise à appréhender la pratique de l'espace du jardin pirate au quotidien.

EN BAS :
Profil du contexte
d'implantation de l'un des
jardins diffus. Une telle
représentation permet d'en
appréhender les rapports à
la ville.
Document issu du Projecto
ITTECOP : La nature au
bord de la route et de la voie
fermée, Lisbonne, 2015.

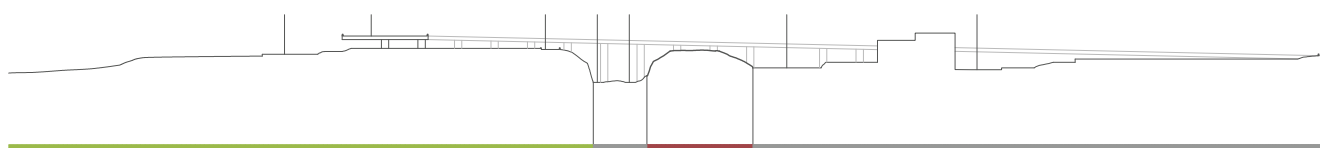
Rapport au temps

• La production et les cultures sont décrites selon la temporalité du potager. On distingue les jardins à production permanente ou saisonnière. Chaque culture est répertoriée selon sa période de plantation, constituant ainsi un calendrier culturel propre au jardin. Un tel détail de la production du jardin permet d'en appréhender les contraintes et les enjeux. Ainsi, la plupart des jardins sont délaissés pendant la période sèche, faute d'eau.

Le choix d'une telle recherche, en complément des écrits d'Eugénie Denarnaud, repose sur le caractère profondément pragmatique de la méthodologie adoptée. Contrairement à l'approche relativement théorique des jardins tangerois, le Projecto ITTECOP fonctionne d'avantage comme un inventaire scientifique des potagers informels de la l'agglomération lisboète. Pour autant, la structure rigide et relativement conventionnelle des fiches techniques, supports d'analyse des jardins, laisse apparaître en filigrane plusieurs des thématiques récurrentes dans l'approche des zones blanches.

Ainsi, l'étude des superficies et des types de sols, définit la morphologie du jardin, intrinsèquement liée aux usages et pratiques qui en sont faits. En effet, le régime hydrique dépend entre autre du sol et détermine, par exemple, les pratiques d'approvisionnement en eau mises en place par le jardinier. De même, les techniques culturelles et la sélection des espèces affectent directement la temporalité du jardin, et par conséquent sur le quotidien des maraîchers.

Il est cependant regrettable que les rapports entre le jardin et la ville soient si peu abordés. Peut-être aurait-il été judicieux d'évoquer d'avantage le contexte social et urbain afin de pouvoir mieux cerner les différents motifs d'apparition des jardins pirates ainsi que les raisons de leur implantation dans de telles enclaves. La richesse et l'abondance des supports graphiques (photos/coupes) compensent le manque de description de l'espace du jardin. Ces illustrations témoignent bien de la difficulté à retranscrire par écrit l'enchevêtrement de volumes qui donne matière au jardin. Les auteurs s'en sont ainsi remis à la maxime : « une image vaut mieux que mille mots ».



L'ESPACE DE STREET ART

1. Heloïse Balhade, Street-Art, entre instrumentalisation et conformisme, Le courrier de l'architecte, 2014.
https://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_6071
Consulté le 30/11/2019.

Le street art, littéralement art de rue, est l'appellation donnée au courant artistique apparu dans les années 60. Il regroupe diverses pratiques partageant toutes le même support : la ville. Il s'agit par exemple de graffiti, sculpture, pochoir, sticker, poster, projection... Les prémices du graffiti apparaissent au cours de la seconde guerre mondiale, dans une usine de bombe à Détroit. Un ouvrier, M. Kilroy avait pris l'habitude d'inscrire, sur chacun des explosifs auquel il touchait, la mention suivante : « Kilroy was here ». Ces mêmes bombes, une fois larguées en Europe, acquièrent une certaine réputation chez les soldats. Ces derniers reprirent la signature meurtrière pour l'inscrire sur les murs rescapés des bombardements. C'est ainsi que le graffiti fait son apparition, en référence à la griffure, la marque laissée par un individu sur un élément quelconque. Le phénomène prend de l'ampleur dans les années 60 avec l'avènement des mouvements contestataires. Le graff, chargé d'une valeur politique devient alors vecteur d'expression, de contestation et de revendication. La colère du peuple s'apaise avec l'arrivée des années 70. Les graffeurs perdent de leur virulence politique au profit d'une approche plus esthétique. L'art commence à prendre le pas sur l'idéologie. La pratique du street art s'ancre désormais dans le challenge. C'est à qui ira au plus haut, loin, et risqué pour se faire un nom. Pourtant, dans une telle individualité des pratiques, certaines convictions transparaissent encore en filigrane. Quels sont les messages portés, aujourd'hui encore par le street art ? En quoi la pratique du graff interagit-elle avec l'espace urbain et plus particulièrement avec ses délaissés ?

TEXTE 1 : APPROCHE SCIENCES SOCIALES ET PAYSAGE¹

Les street artistes fourmillent aujourd'hui dans toutes les métropoles. Certains d'entre eux ont acquis une notoriété telle que leurs oeuvres en viennent à se vendre aux côtés des toiles des plus grands maîtres. Heloïse Balhade, urbaniste, nous invite dans son étude « street art, entre instrumentalisation et conformisme » à questionner les rapports entre pratique artistique, espace public et gouvernance urbaine. Historiquement, l'espace de prédilection du street art n'est pas celui de la rue mais du délaissé. A l'abri des regards, la friche et les interstices urbains (à l'origine voies ferrées) constituent de véritables ateliers « outdoor », les bastions furtifs d'une culture contestataire. En effet, le street artiste, par l'investissement du délaissé, se positionne déjà, avant même l'acte du graff, dans la désobéissance civile. Il prend la ville à l'envers, laisse ses griffes partout où il passe, éternelle expression de son individualité et de son anti conformisme dans une

1. Walter Benjamin,
Paris, capitale du 19^e siècle.
Le livre des passages,
éditions du Cerf, Paris, 1997.

société aliénante. Chaque trace est une signature, un nouveau « Kilroy was here ». Ainsi, la friche se tapisse d'empreintes, passage après passage. En apparence déserte, l'accumulation de signatures transforme le paysage, lui donne vie, l'habite.

« HABITER SIGNIFIE LAISSER DES TRACES¹ »

Rapport à la ville

Sol, mur, panneau, toute surface, à condition qu'elle soit lisse, se métamorphose sous les mains du graffeur, en une toile vierge. Le street art ne s'inscrit pas seulement dans l'espace, il le transforme, le questionne, le conteste... Ainsi, les rapports qu'il entretient avec la ville dépendent du positionnement socio-politique de son auteur. À l'origine activistes avant d'être artistes, les graffeurs oeuvrent pour une ré-appropriation démocratique de la ville. Le street art se veut ainsi gratuit, public et réversible tout en interrogeant les processus de conception de la ville formelle. Est-il légitime que l'allure d'un coin de rue ou encore d'une place publique soit dessinée/décidée par les autorités publiques et leurs architectes plutôt que par les usagers de ces mêmes espaces ? Le street art critique et déconstruit l'approche top-down de la fabrique urbaine. Il invite ainsi à un double questionnement qu'il m'a semblé fondamentale de soulever dans le cadre de cette recherche. Celui des rapports entretenus, d'une part entre le designer et les usagers de l'espace, et d'autre part entre l'objet architectural et les pratiques et interprétations qui en sont faites (le street art : ceci n'est pas un mur, questionne le regard automatique, un peu à la manière de René Magritte et de son célèbre tableau « la trahison des images »). Le graffeur aspire ainsi à une ville plus libre, non privatisée, une ville au sein de laquelle l'espace public serait d'avantage synonyme de lieu de rencontre qu'espace d'aliénation.

Rapport à la société

Cette dimension idéologique et aujourd'hui remise en cause par la « normalisation » du street art. Auparavant ennemi public urbain n°1, le graffeur est désormais une ressource précieuse pour les communes qui tendent, année après année, à développer une stratégie touristique axée sur la culture « alternative ». Cependant, l'institutionnalisation du street art s'accompagne inévitablement de l'asservissement voire de la perte de sa visée idéologique. Alors que demeure-t-il de l'essence du graff ? Le street art est-il réduit à sa simple valeur esthétique devenu pilier d'un marketing territorial ? Les friches urbaines témoignent du glissement qui s'opère aujourd'hui entre culture contestataire et phénomène de mode, forme classique de récupération par la société.

1. Mélanie Rebeix, *Le graffiti dans sa relation avec l'architecture : comment des deux univers sont-ils liés, aménagement de l'espace*, Toulouse, 2013.
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01764742>
Consulté le 30/11/19.

Hier encore, terrain d'expérimentation des street artistes, terrain vague pour le citoyen lambda, elles deviennent aujourd'hui les repères guindés d'une population de « bobos » aisés. La collaboration des artistes avec les politiques locales n'est pas sans conséquence sur la portée de l'oeuvre, et par extension, sur l'espace concerné. On pourrait également se demander, si le graffeur, en répondant à une commande, ne participe pas à la marchandisation de son art, allant par conséquent, à l'encontre des valeurs de gratuité et d'indépendance véhiculées par le street-art. Ce qui fut acte de vandalisme tend à devenir publicité. Le street art fait ainsi l'objet d'une ambiguïté issue du lien fragile entre mode et forme contestataire, griffe et marketing, l'une contribuant à la conformité du paysage, l'autre à sa mutation. L'artiste Franck Slama, alias Invader, dessine un chemin de traverse, à l'interface entre ces deux voies binaires en déclarant : « Pourquoi se mettre à dos les institutions si elles nous proposent de réaliser une belle pièce ? J'appelle ça mon 1% légal ».

Aujourd'hui, les enjeux du street art reposent probablement dans la manière de concilier pratique artistique, idéologie et projets de développement territoriaux. Double je(u) au sein duquel les délaissés demeurent des havres d'authenticité où l'artiste a carte blanche. Cependant, les rapports qu'entretiennent street art, ville et société ne suffisent pas à définir les enjeux d'une telle pratique artistique. Si le contexte de l'oeuvre peut en effet être déterminé par une commande publique ou, au contraire, un geste contestataire, il ne faut pas, pour autant, négliger l'importance de la morphologie de l'espace-support qui occupe un rôle prépondérant dans toute création. C'est précisément de cette recherche du « site idéal » que se nourrit l'ouvrage suivant.

TEXTE 2 : APPROCHE ARCHITECTURALE¹

Les recherches de Mélanie Rebeix, architecte, publiées par l'école nationale d'architecture de Toulouse : «le graffiti dans sa relation à l'architecture», étudient les liens entre typologies d'espace et pratique du street art. Selon l'auteur, les délaissés répondent, à bien des égards, à la recherche du « lieu idéal » du graffeur.

La particularité du street art réside dans la dépendance entretenue par l'oeuvre et son support : la ville. *Reflexion personnelle : contrairement au peintre et à sa toile mobile, le graffeur n'opère qu'in situ. À l'image du land artist, l'essentiel de son oeuvre dépend du lieu dans laquelle elle se déploie. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le langage courant associe très régulièrement l'oeuvre à son support. On parle communément d'une toile de Vermeer ou encore d'un marbre de Rodin*

1. Voir page de droite, un exemple d'anamorphose.

mais jamais d'un hangar de Banksy. Cette habitude langagière traduit selon moi la relation entretenue par l'artiste à son support. Peintres comme sculpteurs sont les propriétaires de leurs matériaux contrairement au graffeur dont le support relève du bien commun ou d'un privé dont il est exclu. Ainsi, le street artiste crée perpétuellement, sous la menace d'expulsion voire d'effacement de son oeuvre. Il en résulte une forme de symbiose entre le graff et le lieu avec lequel il interagit. Cette relation alimente la perpétuelle quête de tout street artiste, à savoir le choix du site idéal.

Morphologie / pratiques

Le type d'espace recherché varie selon les objectifs de l'artiste et ses contraintes. Dimensions de l'oeuvre, techniques adoptées et temps de réalisation sont les facteurs déterminants de la recherche du site. L'avènement des réseaux sociaux a contrecarré ce qui fut pendant des années l'objectif premier des graffeurs : l'exposition à la vue du plus grand nombre. Aujourd'hui, une simple photo stratégiquement diffusée est susceptible de toucher des millions de personnes. La sélection du lieu dépend ainsi moins du critère de visibilité que de la recherche d'une corrélation entre morphologie de l'espace et style de l'intervention. Les friches offrent de grands espaces relativement libres, en comparaison aux centres villes dont les surfaces sont saturées. De plus, leurs infrastructures, souvent industrielles, se caractérisent par une architecture utilitaire aux volumes massifs et aux revêtements uniformes. De tels espaces constituent les eldorados des graffeurs, leur nouvelle toile. Certains délaissés sont tant prisés par les street artistes qu'ils deviennent des lieux d'expositions informelles où chacun laisse sa griffe pour tenter d'impressionner ses confrères tout en se frayant un chemin parmi les plus grands. Friche et street art sont à tel point liés dans l'imaginaire collectif qu'ils font désormais part d'une esthétique et culture communes : le post industriel.

Inversement, le délaissé, zone relativement désertée, offre à tout graffeur l'espace d'un test, en préalable d'une intervention aux yeux du grand public. Pour les novices, il constitue un terrain d'entraînement, un espace à l'abri des regards où expérimenter, travailler son style et peaufiner son esthétique. En ce sens, la friche déconstruit et reconstitue la figure de l'atelier, cette fois ouvert et exploitable par tous. Les délaissés offrent de larges volumes et deviennent ainsi des lieux convoités par les artistes dont les oeuvres sont particulièrement consommatrices d'espace. En effet, les dimensions des graffs conditionnent leur niveau de détail. Plus une fresque est vaste, plus ses effets peuvent être travaillés. Une seule oeuvre pourra ainsi occuper la totalité d'une pièce ou d'une façade. De telles appropriations sont particulièrement prisées par les réalisateurs de trompe l'oeil ou d'anamorphoses. Ces derniers concilient morphologie de l'espace et production graphique afin de perturber la perception de l'observateur¹.



TSF crew, The Tree 2,
France, 2012.
Photographie numérique
issu du site :
<https://streetartnews.net/2012/01/papy-x-milouz-tsf-crew-tree-2-new-mural.html>
Consulté le 30/11/2019

1. Antonin Giverne,
Hors du temps 2 : le graffiti
dans les lieux abandonnés,
Pyramyd, Paris, 2012.

Statut

Pour mieux comprendre les enjeux de la recherche du lieu idéal, il est nécessaire de rappeler que toute intervention graphique spontanée est proscrite du domaine public. Le street art est ainsi contestataire voire illégal, dans la quasi totalité de ses expressions, plaçant du même coup l'artiste au rang de hors la loi. En tant que tel, le graffeur doit impérativement faire preuve de discrétion afin d'éviter toute forme de délation ou l'irruption des forces de l'ordre le contraignant, au mieux, à quitter les lieux précipitamment.

Pratiques / rapport au temps

Afin de déjouer la surveillance urbaine, les artistes développent des stratégies spatiales et/ou temporelles. En agissant de nuit et le plus rapidement possible, il réduisent leur exposition à la vue. De même, en sélectionnant des sites isolés et difficilement accessibles, ils peuvent graffer de jour sans être interrompus. La caractéristique abandonnée et cachée des friches, associée à leur proximité des centres urbains, en ont fait les repères privilégiés des street artistes. Elles constituent des bulles aux étroites limites, parfois essentiellement psychologiques, dont l'espace diffère radicalement de la ville formelle. Il s'y déploie un espace-temps particulier. Qualifié d'inerte par qui lui est étranger, le délaissé est à celui qui l'habite le lieu des transformations. L'artiste et auteur Antonin Giverne dit à leur propos : « terrains vagues, friches industrielles, bâtiments à l'abandon, autant de lieux qui offrent une alternative à l'espace urbain, une pause dans le temps et constituent des terrains de création privilégiée »¹. Le graffeur, accoutumé au stress et à la précipitation des nuit fugitives, ne peut qu'apprécier le calme et la tranquillité des délaissés. De tels lieux permettent ainsi la réalisation de vastes fresques, trop chronophages pour être réalisées en une seule nuit. Certaines techniques requièrent également une segmentation du travail en plusieurs étapes afin de respecter le temps nécessaire au séchage des différentes couches. L'artiste pourra ainsi quitter la friche et y revenir ultérieurement pour terminer son oeuvre, sans risquer de la voir effacée, comme elle l'aurait probablement été en zone publique exposée à la vue.

Par définition cachée, la friche offre à ses occupants une telle tranquillité que certains vont jusqu'à y élire domicile. Il n'est pas rare d'observer usines et maisons abandonnées se convertir en squats et ateliers d'artistes. Ces derniers sont aménagés par les graffeurs qui en transforment le mobilier et habillent les murs de leurs oeuvres. A titre d'exemple, Banksy aurait vécu plus de deux ans dans l'une de ses planques, à la fois atelier et lieu de vie.

Les recherches de Mélanie REBEIX relatent de manière relativement complète les liens transversaux entre les différentes thématiques abordées. Le triptyque, morphologie de l'espace, pratiques et rapport

au temps témoigne des spécificités de l'espace du street art. Ce dernier est également abordé au regard de son caractère « caché ».

Il est cependant regrettable que le texte ne tisse pas les liens entre morphologie de l'espace et les frontières visuelles qui, semble-t-il, isolent le site des regards extérieurs. Comment de telles limites se manifestent-elles ?

L'ESPACE DE TOXICOMANIE

1. Voir par exemple Michael Sorkin, *All over the map : Sex drugs, Rock and Roll, cars, dolphins and architecture*, London, 2011.

Felicity Scott, *Acid visions : l'architecture sous LSD*, éditions B2, Paris, 2012.

2. Anna Rivoirard, « Le toxicomane : une figure de l'errant ? », *Le sociographe*, vol. 53, no. 1, 2016.

3. François Chobeaux, *Les nomades du vide*, éditions la Découverte, Paris, 2004.

Les rapports entre morphologie urbaine et drogues demeurent relativement peu abordés par la littérature. De nombreux ouvrages étudient le comportement des toxicomanes ou la prévention, mais rares sont ceux qui tissent les liens entre pratiques liées à l'usage de psychotropes et contexte spatial. A titre d'exemple, les rayons architecture, urbanisme et paysage de la bibliothèque nationale de France sont vides de toute publication à ce sujet, exceptées les foisonnantes recherches sur l'usage des psychotropes comme outil de conception d'une architecture expérimentale¹, dans les années 1960/70. De nombreuses publications relatent également l'analyse de projets et/ou réalisations de salles de shoot.

Nous nous en tiendrons par conséquent à une approche de l'espace de toxicomanie du point de vue des sciences sociales. Le recours à la sociologie, bien qu'il soit ici partiellement imposé, faute de choix, se prête bien à l'expression de la rencontre entre rapport à la société et pratiques de l'espace, si poignantes dans les paysages liés aux drogues.

TEXTE : APPROCHE SCIENCES SOCIALES²

Anna Rivoirard, écrivaine et membre du CAARUD (centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues), axe sa réflexion sur l'errance. Elle observe un lien entre une forme de néo-nomadisme et dépendance aux substances illicites. L'errance du toxicomane relève de l'expérience contrainte et marginale, plutôt que d'un choix, expression d'une liberté ou de revendication. Toute forme de nomadisme, qu'elle soit « choisie, assumée ou subie »³, s'accompagne inéluctablement d'une réalité sociale porteuse de valeurs, codes et normes. Selon Anna Rivoirard, l'occupation récurrente de certains espaces urbains par les toxicomanes s'explique par trois motifs.

1. François Chobeaux, Les nomades du vide, éditions la Découverte, Paris, 2004.

2. Pedinielli, Rouan et Bertagne, Psychopathologie des addictions, édition Puf, Paris, 1998.

Pratiques & usages

Dans un premier temps, le quotidien de tout addict est marqué par la recherche perpétuelle et insatiable de drogue. Sujet au manque, l'individu est incapable de s'installer dans une quotidienneté autre que celle qui lui est imposée par la dépendance au produit stupéfiant. Le caractère illégal des drogues et du trafic plonge leurs usagers dans des réseaux parallèles. Ces derniers se déploient dans les lieux marginaux, ces mêmes interstices investis par les street artistes et jardiniers pirates, ici privatisés par une population hostile à toute intrusion. Ils définissent les lieux de consommation et sont essentiellement dédiés à cet usage. On reconnaît les squats d'héroïnomanes à la présence systématique de tentes et piles de carton, employées pour s'allonger après une dose. Majoritairement inaptes à toute pratique professionnelle régulière, les toxicomanes sont contraints d'intégrer ce qu'ils nomment la « zone », autrement dit, la rue. Elle est cette dimension où se croisent, sans nécessairement se cohabiter, tous les réseaux, « cet espace sans lieu ou n'existe que des passages »¹. Contrairement à son caractère transitoire communément admis, la rue fait figure d'un repère pour le consommateur. Il y effectue les tâches essentielles à sa vie : quête d'argent, recherche de nourriture, trafic de drogue, parfois même aménagement d'un abri. C'est ainsi que le toxicomane devient visible et se distingue au yeux du monde, en partageant l'espace de la rue avec le citoyen lambda qui est dépourvu de toute clef de lecture des pratiques de l'errance, mais souvent interpellé par l'étrangeté dérangement de son alter (pas vraiment) égo toxicomane.

Rapport à la société

Le deuxième motif de l'errance réside dans la désaffiliation sociale du drogué, intrinsèquement liée à sa dépendance. La vie du consommateur n'est organisée que selon et par la recherche de substance psychotrope, « l'addiction devient le centre d'intérêt primordial et absorbe toute l'intention »². Ainsi, l'addiction au produit s'étend jusque dans les relations des toxicomanes qui deviennent de plus en plus utilitaires. Ce dernier, comme souligné précédemment, est dans l'incapacité de s'inscrire dans une activité professionnelle régulière. Il s'exclut par conséquent du cadre social, communément appelé « monde du travail ». L'absence de revenus fixes, associée au coût des substances, conduisent régulièrement les consommateurs à la perte de logement. Souvent séparé de son entourage familial, ce dernier se retrouve coupé de toute forme de repères formels, qu'ils soient sociaux ou spatiaux. Sa totale désocialisation n'est pas sans conséquence sur l'inscription de l'individu dans le temps. Le toxicomane évolue dans la précarité totale, au jour le jour ; il est contraint de vivre dans l'incertitude, toute anticipation étant rendue impossible par l'addiction. La rue et les squats constituent ainsi ses derniers refuges. Il y trouve l'espace d'éphémères points de chute au sein desquels les lignes de l'errance s'interrompent le temps d'une pause. Il n'est pas rare que ces lieux de

1. Furtos, Jean, et Christian Laval. La santé mentale en actes, ERES, Paris, 2005.

2. Cf Récits de blancs, Zone blanche n5: l'espace de toxicomanie, p 70.

partage avec ses pairs, deviennent pour le toxicomane une seconde instance de pseudo-socialisation, marginale, exclusive, hors de la ville formelle, de son temps, de ses moeurs.

Troisième motif, l'investissement de la rue et des interstices par les toxicomanes résulte aussi d'une réciprocité. En effet, certaines personnes contraintes à vivre dans la rue, faute de moyen, plongent dans la toxicomanie afin de fuir la souffrance de leur situation. « Dans certaines situations d'exclusion, pour survivre, c'est à dire pour tenir debout à sa manière, le sujet humain est capable d'abandonner une partie de sa liberté et de s'auto aliéner »¹. Ce transfert marque particulièrement le paysage de porte de la Chapelle² où les campements de migrants jouxtent la colline du crack, bastion de la toxicomanie parisienne depuis des années. Les sensations produites par les psychotropes détachent ponctuellement l'individu des états de consciences liés à sa souffrance quotidienne, allant parfois jusqu'à lui procurer la sensation d'oubli. Au-delà des simples effets de la substance psychotrope, la rencontre avec une communauté aux difficultés semblables stimule une forme de socialisation grégaire : le groupe est plus fort face à la rue.

Les recherches d'Anna Rivoirard nous invitent à adopter un regard centré sur l'individu, une première dans cette revue littéraire. Le toxicomane, ici figure de l'errance contrainte, évolue dans un paysage urbain qui lui est propre. La rue, sa « zone », constitue pour le drogué un lieu de vie investi, quant elle n'est aux yeux du monde qu'un simple axe de passage. C'est là que se croisent tous les réseaux, bien souvent indifférents les uns des autres. La rue constitue ainsi l'espace d'expression des rapports que chacun entretient avec la société. Pour le toxicomane, elle est à la fois le lieu des pratiques quotidiennes et des rencontres avec ses pairs. La rue : espace d'errance, instance de socialisation. De même, les interstices de la ville offre à l'errant la possibilité d'un refuge hors de la surveillance urbaine et du tumulte de la rue. Ils fonctionnent de manière complémentaire : la rue comme interface où se déploient les activités diurnes, le délaissé, point de chute plutôt nocturne, fragile substitution d'un chez soi perdu. Anna Rivoirard dresse ainsi un bref portrait des interactions entre partition sociale et exclusion sociale chez les consommateurs de drogue. Si elle aborde les motifs d'investissement de certaines typologies d'espaces tels que la rue et le délaissé, il n'en demeure pas moins regrettable qu'elle n'en aborde pas l'expression. Il aurait été intéressant de se demander pourquoi certains espaces de la rue, ou des délaissés sont spontanément investis par les toxicomanes. Inversement, quels sont ceux qui sont évités ? Et surtout, comment définir ces lieux qui demeurent, une fois encore, en blanc ?

DU RÉCIT À LA REPRÉSENTATION : À LA RECHERCHE DE L'ESPACE PERDU

HYPOTHÈSE

Réflexion en « entre-deux » qui aspire à bouleverser les catégories préétablies, tant dans leur fond que dans leur forme : à la fois conclusion de la revue de littérature, partie à part entière et introduction de l'atlas des blancs.

Les écrits analysés dans la revue littéraire, si diversifiés soient-ils, dans leurs approches comme dans leur contenu, s'accordent sur le caractère peu commun des cinq typologies de blancs. Campements, friches, jardins pirates, espaces de toxicomanie et de street art se différencient des formes urbaines génériques tels que la rue, la place, le parc, la cour ou l'îlot qui font l'objet de nombreuses publications. Ainsi, les blancs répondent à une première forme d'altérité, ils sortent des configurations urbaines communément admises.

De plus, les différents auteurs dépeignent tous une forme de qualité inventive propre à ces espaces. Celle-ci s'exprime à travers différents domaines, comme en témoignent les thématiques mises en lumière lors de la revue de littérature. Nous l'avons vu, l'émancipation juridique du jardin pirate, la dimension temporelle si particulière de la friche, l'originalité de la morphologie du campement, l'ambiguïté des rapports entre ville et espace de toxicomanie, ainsi que l'impact déterminant des pratiques sociales dans l'errance des toxicomanes, sont autant d'illustrations de la singularité des blancs. Tous brisent les principes de l'architecture structuro-fonctionnaliste des villes. Ici, chaque typologie se déploie dans des espaces que l'on pourrait, en adoptant un regard normalisant, qualifier d'a-fonctionnels. Ainsi, toute pratique qui s'y déroule relève d'une forme d'originalité. C'est précisément de cette initiative, source de renouvellement de la ville, qu'émerge le second aspect d'altérité des blancs : leur inventivité.

Or, ce qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche n'est pas tant cette qualité inventive, par ailleurs déjà relativement admise, mais bien la manière dont elle s'inscrit et produit espaces et paysages. In fine, la littérature n'aborde que très peu la spatialité des typologies. Pourtant, la zone blanche, en tant que rencontre entre un espace et sa représentation cartographique (cf:infra:définitions), ne peut être décrite en faisant l'impasse sur sa morphologie. L'objectif de ce mémoire : identification des réalités spatiales et paysagères des blancs en vue de leur représentation, ne peut par conséquent pas faire l'économie d'une approche spatiale. L'idée étant de récolter des informations sur ce qui, de la carte (conçue pour parler d'espace), reste blanc. Il est ainsi inconcevable d'aspirer à cartographier le blanc sans en avoir saisi l'espace. La littérature, bien que ses apports soient indispensables à l'approche des zones blanches, ne suffit donc pas à en saisir l'essence.

1. Georges Perec,
Espèces d'espaces, Galilée,
Paris, 1974.

2. Définition
personnelle.

À ce stade de l'écriture, je réalise qu'en filigrane de ce mémoire, émerge un troisième objectif : la recherche de l'espace perdu. Il ne s'agit pas nécessairement de la quête acharnée de ce qui se cache derrière le blanc, mais d'avantage d'une invitation à questionner les espaces du quotidien. Ces espaces dans lesquels nous vivons et qui nous semblent évidents. Espaces génériques évoqués ci-dessus, dont la liste n'est pas exhaustive. D'autres pourraient s'y joindre : la ville, la banlieue, le quartier, le trottoir, le banc, l'escalier, le mur ... George Perec¹ nous dit à leur égard : « C'est réel, évidemment, et par conséquent, c'est vraisemblablement rationnel. On peut toucher, on peut même se laisser aller à rêver. Rien par exemple ne nous empêche de concevoir des choses qui ne seraient ni des villes, ni des campagnes (ni des banlieues), ou bien des couloirs de métropolitain qui seraient en même temps des jardins ». Ces espaces sont pour nous acquis et segmentés. Nous évoluons d'un ici à un là-bas, en les traversant sans chercher à les interroger. Parce qu'une rue est une rue, et ça va de soi. Mais qu'en est-il de ces bribes d'espace qui ne répondent ni à l'une, ni à l'autre des typologies génériques préétablies ? Quels sont ces hiatus spatiaux qui dérangent l'opacité de nos regards, qui nous invitent à redéfinir l'évidence de la quotidienneté ?

QUOTIDIENNETÉ : CONSIDÉRANT LA ROUTINE DES ESPACES SI BIEN RANGÉS ET CATÉGORISÉS QU'ILS NE SONT PLUS REGARDÉS².

Espaces, eux-mêmes fruits des représentations mentales et visuelles que nous en avons/faisons. La carte de territoire, à titre d'exemple, s'efforce de retranscrire la ville au regard de cette quotidienneté. Autrement dit, les espaces qui y figurent sont ceux qui ont été décrits, analysés et classifiés des décennies auparavant, et qui demeurent, aujourd'hui encore, incontestés. Or, en faisant figurer ces typologies, la carte entretient et renouvelle cette vision héritée. C'est précisément à cet héritage que se heurte la zone blanche, réalité entre-deux catégories (ou d'avantage), constitutive de ces espaces que Georges Perec nous invite à rêver et dont la description échappe à la littérature.

1. Cf. Les blancs dans la littérature, Le campement: Texte 2, p 91.

EN BAS :
Schéma des interactions entre perception, représentations mentales et représentations graphiques.
Production personnelle.

À DROITE :
Pluralité d'espaces.Extrait du livre, Espèces d'espaces de Georges Perec (ibid).

De cette mise en exergue des lacunes littéraires, émerge la nécessité d'une reconnaissance des alter-espaces, ni blancs, ni vides, et trop peu abordés dans leur spatialité pour être considérés à part entière. Pourtant, un entre-deux est toujours un espace. Coïncé entre son précédent et son précédé, il n'en demeure pas moins la charnière de leur bonne articulation. Or, les choses ne se perçoivent et ne se distinguent que dans et par leurs représentations. Ainsi, la reconnaissance des zones blanches comme espaces ou comme composantes des paysages urbains contemporains, ne peut s'obtenir indépendamment de leur représentation. À tous les questionnements spatiaux surjacents, se substitue alors une simple interrogation :

Comment représenter l'essence des blancs, définis d'avantage par leur faire que par leur forme ?

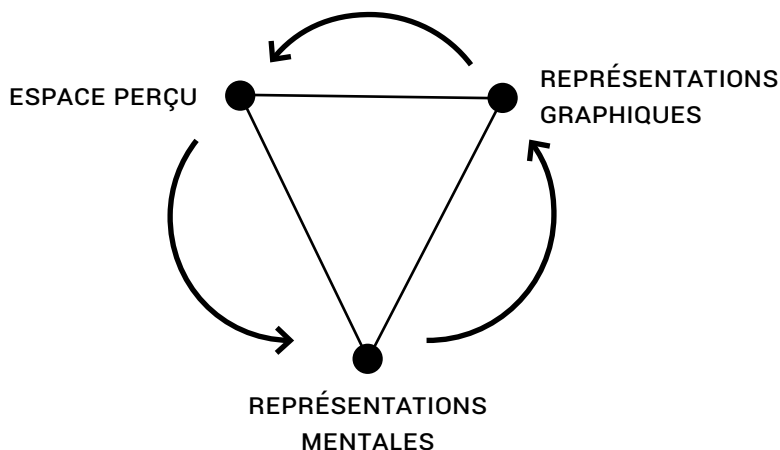
La revue littéraire nous donne une piste de réflexion.

Curieusement, le seul ouvrage de cette précédente revue ayant su évoquer l'espace du blanc est celui qui a été écrit en complément de ses représentations. En effet, l'étude « Habiter le paysage - Considérant la jungle de Calais comme paysage »¹ est, avant tout, un atlas. Le texte n'y occupe qu'une place secondaire, venant expliciter le dessin. Ainsi, si l'espace du blanc échappe à la littérature, peut-être faut-il le chercher ailleurs, dans ses propres représentations.

HYPOTHÈSE

Nous l'avons vu au cours de cette recherche, le blanc se définit d'avantage par les pratiques de l'espace que par sa géométrie. Dès lors, la carte de paysage apparaît comme un complément, non seulement de la carte de territoire, détachée des usages, mais aussi de l'écriture qui peine à décrire l'espace.

Le constat ainsi énoncé nourrit l'hypothèse de ce travail selon laquelle la carte de paysage, en tant que récit d'expérience du territoire, pourrait constituer une source d'information sur les blancs de la carte de territoire et un support adapté à leur représentation.



	ESPACE	
	ESPACE	LIBRE
	ESPACE	CLOS
	ESPACE	FORCLOS
MANQUE D'	ESPACE	
	ESPACE	COMPTÉ
	ESPACE	VERT
	ESPACE	VITAL
	ESPACE	CRITIQUE
POSITION DANS L'	ESPACE	
	ESPACE	DÉCOUVERT
DÉCOUVERTE DE L'	ESPACE	
	ESPACE	OBLIQUE
	ESPACE	VIERGE
	ESPACE	EUCLIDIEN
	ESPACE	AÉRIEN
	ESPACE	GRIS
	ESPACE	TORDU
	ESPACE	DU RÊVE
BARRE D'	ESPACE	
PROMENADES DANS L'	ESPACE	
GÉOMÉTRIE DANS L'	ESPACE	
REGARD BALAYANT L'	ESPACE	
	ESPACE	TEMPS
	ESPACE	MESURÉ
LA CONQUÊTE DE L'	ESPACE	
	ESPACE	MORT
	ESPACE	D'UN INSTANT
	ESPACE	CÉLESTE
	ESPACE	IMAGINAIRE
	ESPACE	NUISIBLE
	ESPACE	BLANC
	ESPACE	DU DEDANS
LE PIÉTON DE L'	ESPACE	
	ESPACE	BRISÉ
	ESPACE	ORDONNÉ
	ESPACE	VÉCU
	ESPACE	MOU
	ESPACE	DISPONIBLE
	ESPACE	PARCOURU
	ESPACE	PLAN
	ESPACE	TYPE
	ESPACE	ALENTOUR
TOUR DE L'	ESPACE	
AUX BORDS DE L'	ESPACE	
	ESPACE	D'UN MATIN
REGARD PERDU DANS L'	ESPACE	
LES GRANDS	ESPACES	
L'ÉVOLUTION DES	ESPACES	
	ESPACE	SONORE
	ESPACE	LITTÉRAIRE
L'ODYSSÉE DE L'	ESPACE	

ATLAS DES BLANCS

1. Voir les projets d'Actes et cités.
<https://www.actesetcites.org>
Consulté le 30/11/2019

2. Voir l'Atlas de la jungle : La Leçon de Calais, architectures de la jungle.
<https://www.actesetcites.org/intro>
Consulté le 30/11/2019

3. À DROITE
Carte générale de la jungle.
Issue de La leçon de Calais,
ENSAPB & Actes et Cités.

4. Cf. Définition:
territoire, paysage,
cartographie, p. 23.

Cet atlas, à l'image de la revue de littérature, aspire à dresser un portrait, ici cartographique, des cinq typologies de zones blanches. L'enjeu n'est désormais plus d'en dégager les diverses approches théoriques, mais d'analyser la manière dont les différents auteurs sont parvenus à les retranscrire, à la lumière des rapports entre morphologie de l'espace et espace vécu. L'ensemble des représentations convoquées relèvent, évidemment, du registre de la cartographie de paysage. Un tel inventaire entend en premier lieu démontrer les aptitudes de la carte de paysage à représenter l'informel, et dans un second temps, à dégager les procédés graphiques nécessaires à une telle figuration.

CARTES D'ENCAMPEMENT APPROCHE DES PRATIQUES

La jungle de Calais constitue probablement la figure archétypale du campement dans l'imaginaire collectif européen. Démantelée en 2016, elle abritait depuis plus de 15 ans, 9000 migrants et réfugiés. La plupart d'entre eux aspirent à rejoindre l'Angleterre. La jungle raconte leur histoire, celle d'une population et d'un espace en transit où les rêves se sont sédimentés pour faire ville. En mars 2016, la zone Sud de la jungle est évacuée et transférée vers le camp de la Linière, établi quelques semaines auparavant à Grande Synthe.

C'est dans un tel contexte que les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville (ENSAPB) accompagnés de l'association Actes et Cités¹, se sont rendus à Calais afin d'en dresser le relevé architectural et humain. L'objectif final de cette étude, organisée en plusieurs résidences successives in situ, est de réaliser un atlas² de la jungle afin de capter, partager et comprendre ce qui a pu être éphémère ici, mais renaîtra sans doute ailleurs.

Dans un premier temps, les étudiants ont établi une carte générale du campement et de son contexte immédiat³, à partir de données issues du croisement de SIG (système d'information géographique) et de relevés in situ. Il s'agit par conséquent d'un hybride entre les cartes de paysage et de territoire telles que définies en partie I⁴. Cette carte générale du campement s'approche fortement, en terme de base de données et de symbologie, d'une carte IGN. Elle reprend les diverses occupations du sol : bois, friche arbustive, zone sableuse, étendue d'eau, bâti; les voies de communication : chemin, route, autoroute; ainsi que le relief : courbes de niveau. Elle excède la simple carte topographique, bornée à l'occupation du sol, en figurant les diverses fonctions du bâti : commerces, sanitaires, lieux de restauration et de culte. De cette première cartographie du campement a émergé un questionnaire. La carte suffit-elle à comprendre l'espace de la jungle?



1.

EN HAUT À DROITE
Carte de secteur ou carte de quartier.
Issue de La leçon de Calais, ENSAPB & Actes et Cités.

2.

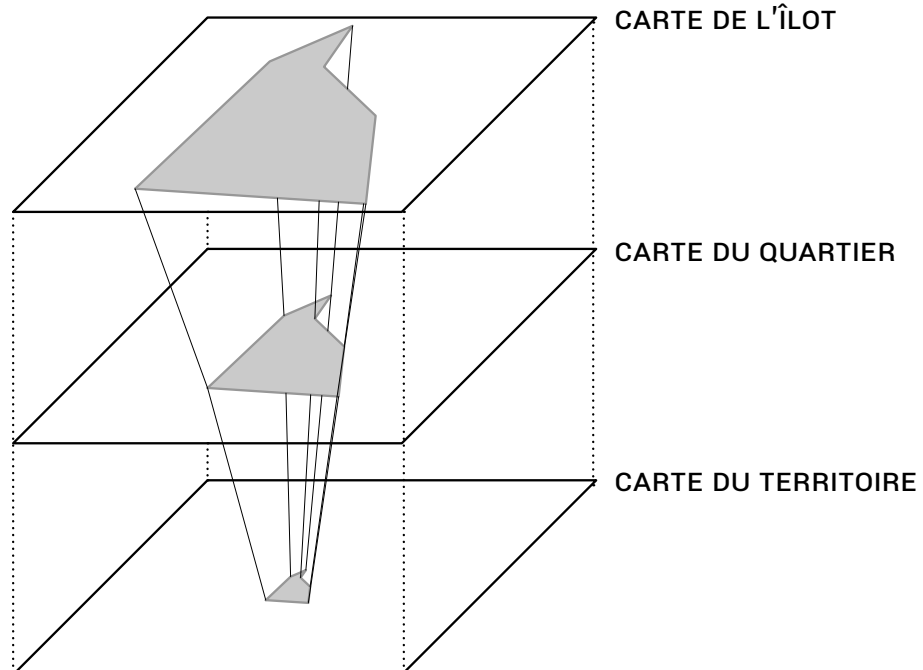
EN BAS À DROITE
Schéma de l'approche multiscalair, trois cartes, trois échelles.
Production personnelle.

Ses auteurs ont convenu qu'elle constituait un socle spatial incontournable mais lacunaire. En effet, ce qui fait de Calais un lieu exceptionnel (au sens rare), réside, selon eux, dans la manière dont il est vécu. Hors, la cartographie initialement réalisée ne raconte rien des pratiques de l'espace. La faculté à aborder les usages quotidiens dépend de l'échelle d'approche. Ainsi la carte générale dessine la trame du paysage calaisien, qui, si l'on souhaite en décrire les spécificités, nécessite d'être affinée. C'est dans une telle recherche de précision qu'Actes et Cités, associé au groupe de l'ENSAPB, se sont répartis la jungle, préalablement divisée en quatre secteurs. Chacun des quatre groupes ainsi constitués a, dans un premier temps, réalisé une cartographie de son secteur¹.

Au regard de cette cartographie de secteur, différentes typologies d'espaces ont été identifiées et distinguées selon leurs morphologies et usages (analyse structuro-fonctionnaliste). Ces dernières feront également l'objet d'un relevé cartographique.

La démarche ainsi adoptée décline un même paysage à trois échelles indissociables : le territoire, le quartier et l'îlot². Chacune d'entre elles apporte un niveau d'information supplémentaire. La résolution de la carte s'affine alors que son étendue se réduit. Ainsi, la représentation de la jungle à l'échelle de l'îlot aborde des spécificités architecturales et sociales qu'il aurait été impossible de figurer à l'échelle du territoire. Le zoom ne peut pas pour autant se subsister à la carte qui le contextualise.

La carte du quartier peut, au premier abord, sembler ambiguë. En effet, elle apparaît comme une portion agrandie de la carte de territoire, sans pour autant en affiner l'information. Elle ne résulte pourtant pas d'une simple transformation homothétique. Bien que ces deux cartes reprennent des données similaires, certains détails apparaissent uniquement sur la cartographie du quartier. On peut y distinguer les tentes (bleues) des cabanes (grises). L'orientation des toitures nous renseigne sur la gestion des eaux pluviales. Les lisières des taches arborées sont finement représentées et permettent de mieux appréhender les relations de vides et de pleins, d'habité et de boisé, caractéristiques du paysage calaisien. Quelques indications toponymiques apportent de brèves informations sur les dynamiques de développement du secteur : « poche en extension ». Ainsi, la carte de quartier décrit un espace de l'entre-deux, à la croisée entre territoire et paysage de proximité. Échelle charnière à laquelle se dessinent les prémices des relations entre quotidienneté et aménagement.



1.
À DROITE
Carte de l'îlot : la fourche.
Issue de La leçon de Calais,
ENSAPB & Actes et Cités.

Les différents espaces identifiés sur la carte du quartier (Sud-Ouest) sont classés dans deux catégories : les poches d'habitat (poches cachées et en développement) et les éléments linéaires (la rue, le chemin des dunes, la fourche). La cartographie à l'échelle de l'îlot ne se borne pas à décrire l'occupation du sol, mais se focalise d'avantage sur les liens entre les caractéristiques d'un espace et les pratiques qui en sont faites.

L'espace de la fourche¹ s'organise autour de la rue principale. La toponymie nous renseigne sur ses usagers : piétons et voitures. La rue est bordée de part et d'autre par des infrastructures (qui en définissent les limites). Les échoppes, remarquables par leurs dimensions, s'implantent face à la rue, en accord avec leur fonction. En revanche, cabanes et tentes se replient, dos à cette dernière, en formant des espaces proches de ce que l'on pourrait nommer « cour intérieure ». L'une d'entre elles, marquée en jaune, constitue une véritable poche, distincte de la matrice habitée. Enclos et étendages de linge, symbolisés par de simples lignes, isolent l'espace central. Ce dernier, de forme circulaire et d'une vingtaine de m², semble constituer l'espace des activités quotidiennes. Les uns y étendent leur linge, tandis que d'autres y font leur vaisselle, grâce à l'eau tirée de la fontaine située quelques mètres plus loin. Il en résulte un lieu de socialisation, à l'interface entre le public et le privé, séparé de la rue, sans pour autant relever de l'intimité de la cabane. La présence d'un foyer central témoigne du caractère profondément collectif et fédérateur de ces poches d'habitat. Essentiellement fréquentées par les femmes, si l'on en croit la toponymie, ces instances de repli sont également motivées par le sentiment d'insécurité associé à la proximité des échoppes, comme en témoigne la présence de verrous sur les cabanes qui les jouxtent.

L'auteur de la carte aspire à dépeindre une expérience humaine du territoire. L'usage récurrent de la toponymie associé à l'absence de légende graphique exprime bien la méthodologie cartographique adoptée. Les données ont été saisies sur le vif, quelques mots dans un carnet, ajoutés sur un fond de plan gribouillé. Le texte excède la symbologie là où les cartes demeurent habituellement muettes. Pourtant ici, de brèves annotations suffisent. Linge, enclos, vaisselle, verrous, autant de mots d'apparence insignifiants/banals pour spatialiser des gestes, des habitudes, des peurs, en somme, une manière d'habiter.

CARTE DÉLAISSÉE : LA FRICHE

APPROCHE DES LIMITES

1. Voir les réalisations de Julien Rodriguez.
<http://www.julienrodriguez.fr/index.php/>
Consulté le 30/11/2019

2. À DROITE
Cartographie «Autour des friches».
Issue du portfolio de Julien Rodriguez.
<http://www.julienrodriguez.fr/index.php/?Portfolio>
Consulté le 30/11/2019

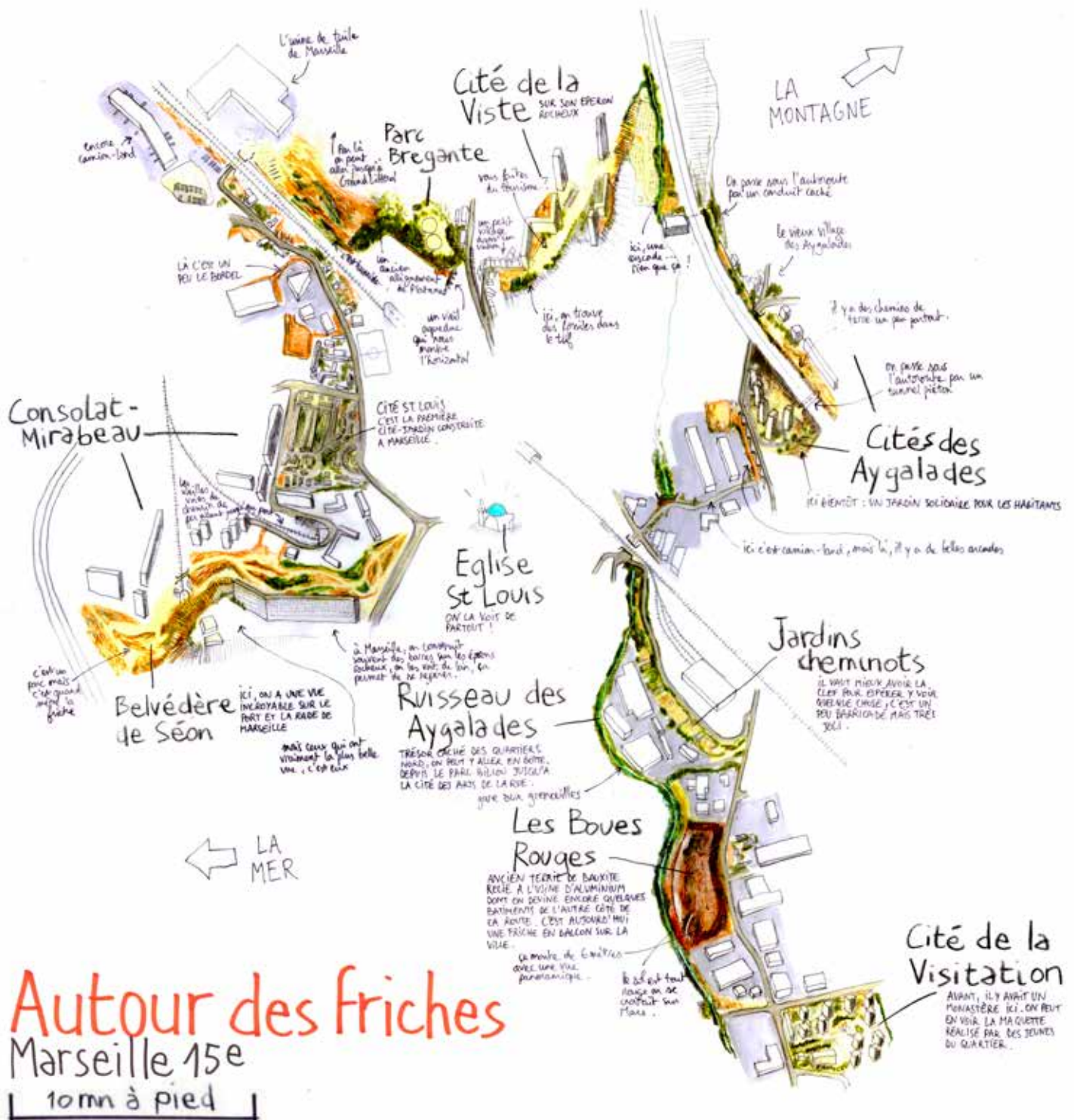
3. Voir page suivante:
Schéma de l'espace d'interaction perceptive.

La friche se conçoit habituellement comme un alter espace, un lieu à part en rupture avec la matrice environnante. Friche, interstice, délaissé, autant d'évocations de l'abandon et de l'isolement. Oubliés des cartes, ces « à côtés » constituent pourtant une nouvelle trame, complémentaire à la ville.

Julien Rodriguez¹, artiste et paysagiste, explore et cartographie l'agglomération marseillaise. Il entend mettre en lumière la richesse et la porosité des alentours du ruisseau des Aygalades, dans le 15^{ème} arrondissement. Il s'agit d'un territoire relativement enclavé, si l'on se fie aux itinéraires et modes de déplacement conventionnels. En revanche, celui qui emprunte les chemins de traverse et les délaissés, découvre que les frontières urbaines sont moins opaques qu'elles n'y paraissent. Ainsi, la connectivité des nombreuses friches offre une alternative, un contournement des enclaves territoriales.

Par la cartographie, Julien Rodriguez décrit l'espace de la friche, à la fois dans ses spécificités et dans ses rapports aux autres délaissés, à la ville, au paysage. Cette approche multiscalaire mérite d'être soulignée autant pour son originalité que sa technique. La friche demeure un sujet relativement peu abordé par la cartographie. Quand elle l'est, il s'agit de la situer au sein d'un territoire et non de la décrire. Autrement dit, si l'on devait dresser un atlas de la friche, on y trouverait des spatialisations plutôt que des représentations. Julien Rodriguez, en combinant les deux approches sur une même carte, nous offre un support d'étude aussi rare que précieux.

La carte intitulée « Autour des friches »², représente une balade, le chemin parcouru en suivant la ligne de partage des eaux du ruisseau des Aygalades, et les espaces qu'il traverse, formels comme informels. L'itinéraire emprunté, bien que non symbolisé, reste aisément identifiable en suivant la forme de la carte. Le dessin se dilate et se contracte tout au long du tracé. Il définit l'espace d'interaction perceptive³. Ce dernier varie selon l'étendue du champ visuel du promeneur et selon la cohérence spatiale des lieux traversés. A titre d'exemple, le long de l'autoroute, alors que le regard est obstrué par des barrières visuelles (infrastructures et végétation), le dessin s'affine. En revanche, l'espace d'interaction s'épaissit en arrivant à « Consolat-Mirabeau ». Cette transformation ne s'explique pas nécessairement par l'arrivée dans un paysage dégagé, mais plutôt par l'ambiance du lieu. En effet, la cité Saint Louis forme un ensemble architectural cohérent que l'auteur a choisi de représenter dans sa totalité, bien que certaines parties se dérobent à sa vue, et par conséquent à l'espace d'interaction visuelle. Pour autant, le marcheur, en traversant la cité s'inscrit dans une structure spatiale particulière, une poche distincte



de son environnement. Quelle que soit la position qu'il occupe au sein de cette bulle, l'ambiance sera sensiblement la même.

1.
À DROITE
Schéma de l'espace
d'interaction perceptive.
Production personnelle.

2. Cf. Les blancs dans
la littérature. p 88.

Le dessin d'une épaisseur perceptive¹ s'adapte parfaitement à la représentation des délaissés car elle permet d'en dessiner les limites, souvent floues. Nous l'avons vu précédemment², quel qu'en soit la typologie, la zone blanche et ses frontières se définissent particulièrement dans leur rapport à la vue. La mention « on passe sous l'autoroute par un conduit caché » qui accompagne la friche du nord en témoigne.

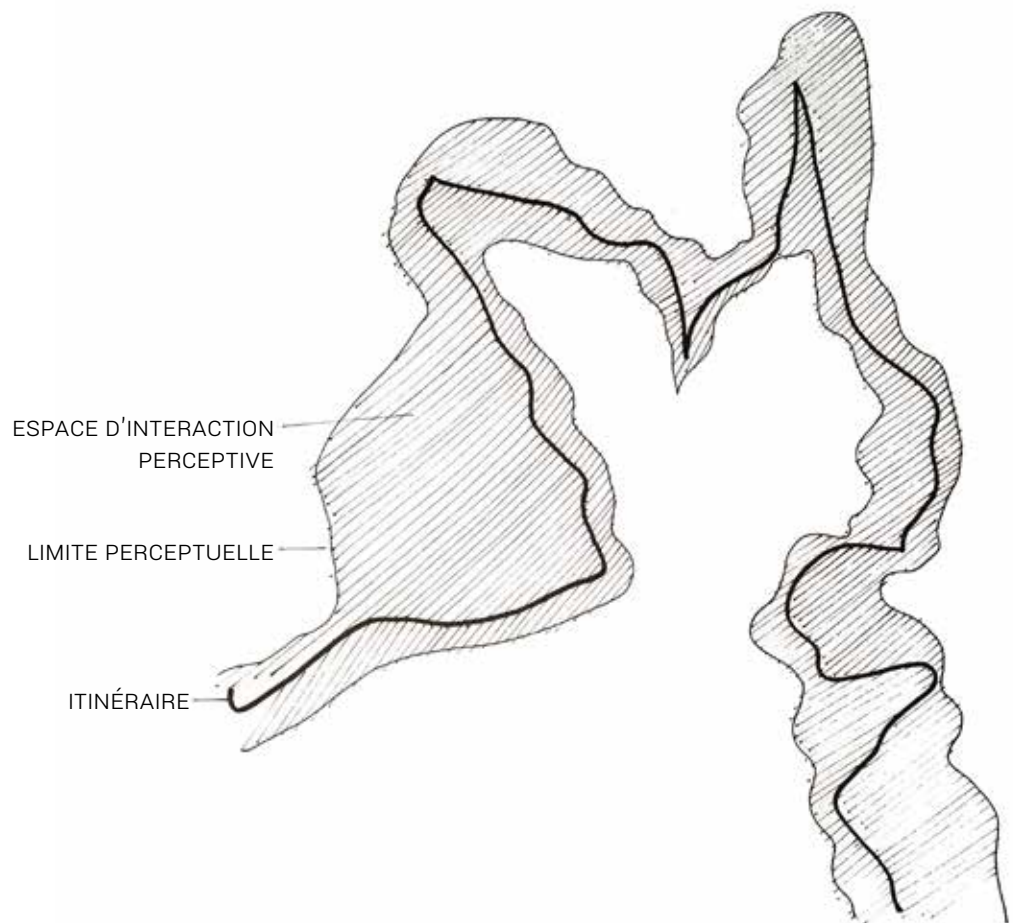
Ainsi la carte spatialise la perception et contribue de facto à l'identification et à la représentation du paysage vécu et de ses limites. Cette approche s'étend jusque dans la description de certaines pratiques de l'espace, mentionnées par l'abondante toponymie : « ici c'est camion land », « ici, mieux vaut avoir la clef pour espérer voir quelque chose, c'est un peu barricadé mais très joli », « c'est un parc, mais c'est quand même la friche ».

La foisonnante description textuelle se substitue, une fois encore à la légende graphique. Ici, les divers éléments sont dessinés plus que symbolisés (rendant la légende graphique d'autant plus inutile), rendant la carte particulièrement accessible et figurative. Nul besoin d'effectuer d'incessants allers-retours entre dessin et description du figurant. À titre d'exemple, le graphisme employé pour représenter la friche du belvédère de Séon est particulièrement évocateur. Par un jeu de couleurs et de textures, l'auteur nous plonge dans l'ambiance du lieu : un paysage de garrigue brûlée par le soleil, où serpentent quelques chemins rocailleux.

L'absence d'échelle numérique au profit d'une échelle graphique et temporelle contribue, une nouvelle fois à la représentation d'un paysage vécu. Se faisant, Julien Rodriguez impose la marche comme modalité perceptive de référence, tout en substituant le temps à la distance comme unité de mesure. Je sais que pour passer d'un point à un autre de la carte, je devrais marcher x fois 10 minutes. Une telle initiative confère à la cartographie le pouvoir de plonger son lecteur dans le paysage qu'elle décrit. Cette faculté immersive me semble ici excéder celle du croquis d'ambiance. Au fil du trait, le promeneur/lecteur découvre les ambiances, compte le nombre de pas parcourus en 10 minutes, (ici 4 cm) visualise les boues rouges de l'ancien terroir de bauxite, imagine son panorama...

L'intérêt de la carte ne réside pas tant dans la description de la friche, qui demeure par ailleurs relativement sommaire, mais dans la manière dont elle aborde le délaissé. La représentation nous plonge, par sa qualité graphique et la force avec laquelle elle retranscrit l'espace, dans une expérience du territoire vécu. La lecture s'effectue pas à pas, passant d'une annotation à l'autre au rythme du marcheur.

Une temporalité qui contribue à faire de la carte un récit de paysage. Un paysage où les frontières convenues entre villes formelle et informelle s'effacent au profit d'une lecture perceptive de l'espace et de ses limites. Le trait prend alors de l'épaisseur, le dessin se substitue à la symbologie, la couleur au blanc. La carte touche ainsi à l'essence des zones blanches, qui sont avant tout des lieux de vie et d'usages. En somme, des lieux en couleur.



CARTE DU JARDIN PIRATE

CARTES BLANCHES

1. Les carnets du paysage n°20, Cartographies, Actes Sud, 2011.
2. La revue culturelle des Pays de la Loire, 303, Cartes et cartographie, n°133, 2014.
3. Voir le site STRABIC.FR
<http://strabic.fr/subjectivite-cartographie>
Plus particulièrement les recherches de Mathias Poisson : Cartographier les interstices de la ville.
<http://strabic.fr/Mathias-Poisson-Cartographier-les-interstices-de-la-ville>
Consulté le 12/12/2019.
4. Gordon Matta-Clark's "Reality Properties: Fake Estates", Book and exhibition, 1973.
5. Atelier d'architecture Pedro Pacheco et Laboratoire CRESSON, Projecto ITTECOP : La nature au bord de la route et de la voie ferrée, Lisbonne, 2015.
https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01295224/file/Annexe_LISBOA_HORTAS%20URBANAS_150803_FINAL%20réduit.pdf
Consulté le 30/11/2019
6. Voir les cartographies de jardin d'Amandine Maria.
<https://www.amandine-maria.net/galerie/jardins/jardin-des-sambucs-30/>
Consulté le 12/12/2019.

Le jardin pirate, bien qu'il soit probablement la typologie la plus récurrente des zones blanche, constitue pourtant l'un des espaces les moins abordés. Ce constat avait émergé lors de la recherche d'ouvrages au cours de la revue de littérature et se confirme, à nouveau, dans cet atlas des blancs.

La quête d'une carte de jardin pirate m'a, tout d'abord, conduit à consulter des ouvrages de référence en matière de cartographies comme le n°20 des Carnets du Paysage : *Cartographies*¹, et le n°133 de la revue 303 : *Cartes et Cartographie*². Ces deux références ont largement contribué à l'établissement du bagage théorique de ce mémoire. Je n'ai cependant pu y trouver aucune mention ni représentation du jardin pirate.

Cette carence m'a conduit, par la suite, à orienter mes recherches vers différentes études et plateformes³ de cartographies d'espaces marginaux. Parmi elles, l'ouvrage *Reality Properties : Fake Estates*⁴, constitue un inventaire littéraire et graphique exceptionnel de ce qui du paysage urbain touche à l'interstitiel, au résiduel. Il décortique l'espace en s'appuyant sur divers modes de représentation : la carte, le plan, la photographie, le diagramme... Bien que la publication analyse une grande diversité de typologies d'espaces, le jardin pirate y demeure, une fois encore, introuvable. De même, si les recherches en matière d'agricultures urbaines tel que le *Projecto ITTECOP*⁵, évoqué par la revue de littérature, abordent le jardin pirate, elles demeurent vierges de toute représentations cartographiques.

Suite à ce nouveau constat de « blanc » documentaire, j'ai tout de même poursuivi mes recherches en me tournant vers les représentations du jardin. Ces dernières, se voient essentiellement réduites au plan, historiquement établi comme modalité quasi exclusive d'illustration du jardin. Cependant, comme son nom l'indique, le plan revêt inévitablement une dimension instrumentale et exécutive. Son message diffère ainsi de celui d'une carte et ne peut, par conséquent, contribuer à cet atlas. En consultant diverses cartographies du jardin⁶, par ailleurs relativement rares, j'ai rapidement constaté que le rapprochement graphique entre jardin et jardin pirate ne pouvait être effectué. Si les deux espaces partagent un nom commun, leurs enjeux de représentation diffèrent radicalement. En effet, l'un relève d'une entité spatiale formellement inscrite dans l'histoire des paysages et de leurs représentations, tandis que l'autre touche à tout ce qui du jardin échappe au formel. L'échec d'un tel parallèle clôt le champ des possibles de cette recherche cartographique.

La constatation d'une telle pauvreté des représentations s'explique, selon moi, par deux causes majeures.

La première pourrait relever d'un conflit lexical. En effet, il n'existe pas, à ma connaissance, d'appellation communément admise pour désigner le jardin pirate. Les écrits font parfois mention de « jardins illégaux » ou encore de « jardins diffus illégaux », mais ne s'accordent sur aucune désignation. Or, force est de constater qu'une chose ne peut exister que lorsqu'elle est nommée. Un tel flou sémantique ne peut par conséquent que complexifier la quête d'une cartographie du jardin pirate.

La seconde touche d'avantage à la morphologie du jardin pirate. Ce dernier, bien que relativement fréquent dans les paysages urbains et périurbains, occupe, sauf exception, des espaces morcelés et de très petite superficie. Ainsi, s'il existe de multiples espaces de jardin pirate, son échelle ne touche rarement sinon jamais à celle du paysage (bien qu'il en soit évidemment constitutif). Réalité trop réduite pour être considérée ?

Une autre hypothèse morphologique repose sur l'esthétique du jardin pirate. Ce dernier peut, en effet, à qui n'y prête qu'une moindre attention, sembler similaire, voire identique, à un potager commun. Se faisant, le regard automatique du quidam conduit à un amalgame. Il efface ce qui de l'espace, relève du marginal pour en faire l'une de ces multiples banalités constitutives des paysages vernaculaires. Banalité suffisante pour annihiler toute forme de curiosité ?

CARTE DE STREET ART

BLANCS ET NON REPRÉSENTATION

1. À DROITE :
Exemple de cartographie de
spatialisation des oeuvres à
Portland. Production issu du
site Findind Street-Art.
[http://www.pdxstreetart.org/
finding-street-art](http://www.pdxstreetart.org/finding-street-art)
Consulté le 9/12/2019.

2. Martha Cooper
& Henry Chalfant, *Subway
Art*, Thames & Hudson Ltd,
New-York, 1984.

3. Roger Gastman,
Caleb Neelon, Chris Pape,
Tina Calderon, *Wall Writers*,
Gingko Press, Berkeley,
2016.

4. Rafael Schacter,
*Atlas du street-art et du
graffiti*, Flammarion, Paris,
2014.

5. Olivier Landes,
Street-Art Contexte(s),
Alternatives, Paris, 2017.

La pratique du street art, bien que largement abordée par la littérature, demeure absente des représentations graphiques. En effet, la photographie s'est imposée depuis les débuts du graffiti, dans les années 1960, comme le médium exclusif de retranscription des oeuvres. Ce choix s'explique notamment par la rapidité et la facilité avec laquelle la photographie peut capturer et divulguer un graff. Ses facultés sont particulièrement appréciables pour qui est familier des contraintes du monde du street art : illégalité, effacement et recouvrement des oeuvres... De plus, la photographie présente l'avantage de saisir une image. Considérée comme fidèle et instantanée, elle ne peut en aucun cas travestir le travail de l'artiste, contrairement à d'autres formes de représentation comme le croquis qui relève de l'interprétation.

Par définition, la photographie capture une portion d'espace. Elle cadre une image dans un angle défini. Tout ce qui l'excède demeure blanc. Or, la particularité du street-art ne réside pas tant dans l'oeuvre en tant que telle, mais d'avantage de la manière dont elle se déploie dans l'espace. Ainsi, sauf exception, la photographie ne constitue pas un médium de représentation adapté au street art. La recherche de cartographies d'espaces de street-art prend ici tout son sens. Cependant, le milieu du graff demeure totalement étranger à toute représentation cartographique. Quand la carte apparaît, il s'agit simplement d'une spatialisation d'une ou plusieurs oeuvre(s) : telle fresque se situe dans telle rue, chaque design notable se rapporte à un marqueur graphique. De telles représentations relèvent d'avantage du guide touristique¹, que de la recherche d'interactions spatiales entre pratique artistique et contexte urbain.

Mes recherches m'ont ainsi conduit à explorer les champs de l'art et de l'architecture. Afin de plonger dans le berceau du street-art, j'ai fait appel à la littérature américaine. Force m'a été de constater que, des ouvrages artistiques de référence tels que *Subway Art*², *Wall Writers*³ ou leur équivalent européen, *l'Atlas du street-art et du graffiti*⁴, restent vierges de toute représentation cartographique de l'espace du street art. Curieux constat pour un ouvrage intitulé atlas ...

De même, les bibliothèques d'architecture débordent de photographies, sans pour autant explorer d'autres formes de représentation. Si l'apport théorique, en matière de relation à l'espace, de publication telle que *Street Art Contexte(s)*⁵, est considérable, il n'en demeure pas moins regrettable que la cartographie y demeure «blanche». Ce constat souligne, une fois encore, la nécessité des recherches en matière de représentation graphique des espaces non génériques.

CARTES TOXICOMANES

APPROCHE DES RAPPORTS À LA VILLE

1. Drogues, sécurité et politiques urbaines.
<https://drusec.hypotheses.org/1014>
Consulté le 05/12/2019

2. À DROITE
Roue chromatique, utilisée lors des entretiens menés par DRUSEC.
<https://drusec.hypotheses.org/934>
Consulté le 05/12/2019

Comme nous avons pu le constater dans la revue de littérature, l'approche spatiale de la toxicomanie est relativement peu répandue à l'international. Par conséquent, les approches cartographiques des espaces de drogues sont relativement rares (pour ne pas dire quasi inexistantes). Elle reposent pour la grande majorité sur l'exploitation de données quantitatives et géolocalisées, issues d'organismes institutionnels tels que : police, pharmacie, centres de prévention ou d'aide sanitaires ... Il en résulte la production de représentations simples, visant d'avantage à localiser un phénomène que d'en décrire l'expression au regard de leur contexte spatial.

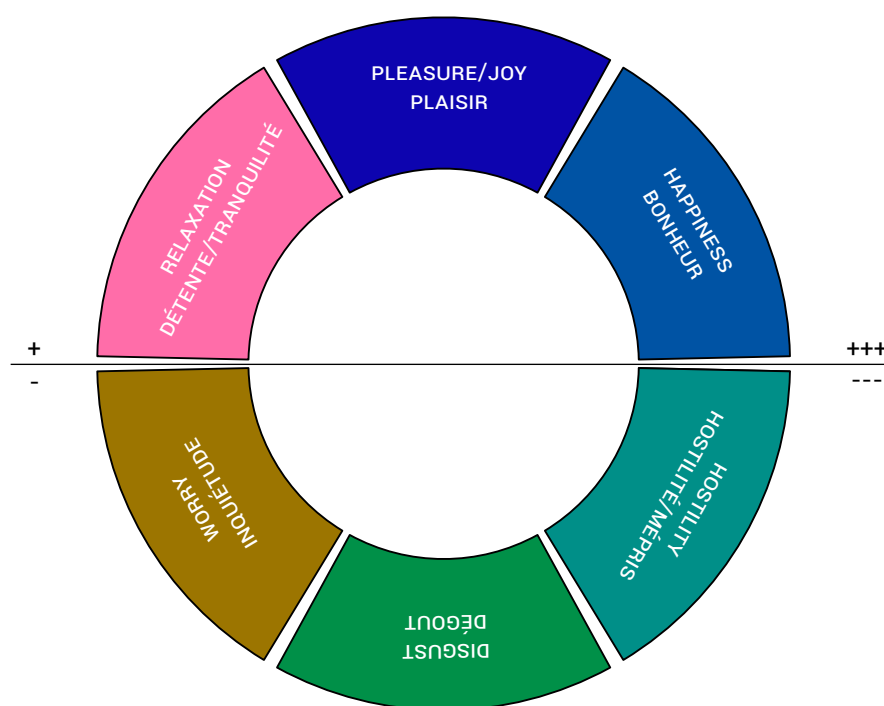
Le programme de recherche DruSec¹, conscient des lacunes de l'approche positiviste employée systématiquement pour aborder les paysages de toxicomanie, oeuvre au développement d'une méthodologie cartographique visant à retranscrire « comment émotions et lieux sont associés aux différentes pratiques de la drogue ». Il ne s'agit pas de se focaliser sur l'expérience du toxicomane mais d'étendre le champ de données à tous les usagers des espaces urbains sujets aux pratiques de drogues (qu'elles soient consommées ou non). Ainsi, habitants du quartier et toxicomanes participent de la même manière au processus cartographique. Cette indifférenciation vise à reproduire les mêmes conditions de production cartographique, quel que soit le statut de l'individu, tout en s'approchant autant que faire se peut des spécificités de chacun. En effet, l'approche binaire consommateur versus habitant du quartier, trouve ses limites lorsque ces catégories cessent d'être exclusives. L'individu peut, en effet, être à la fois riverain et toxicomane.

La méthodologie adoptée par DruSec repose sur des entretiens organisés en trois phases : « le récit et le dessin de l'espace de vie, (...) le récit d'expériences avec/face à la consommation de drogues et d'alcool et le dessin des lieux associés, (...) l'attribution d'émotions aux lieux ». Chaque rencontre se conclut ainsi par la production d'une carte mentale, expression graphique d'une expérience personnelle. La particularité de cette méthodologie cartographique réside dans la définition a priori d'une légende chromatique². Six couleurs ont été sélectionnées pour diverses raisons sémiologiques (diversifiées sans être trop complexes). Chacune d'entre elles renvoie à une émotion. La couleur est complexe, ses teintes et luminosités varient, à tel point qu'elle constitue un figurant tout aussi inclassable que l'émotion. Elle se prête ainsi parfaitement à sa représentation. La roue chromatique s'organise en deux pôles d'intensité (faible /fort) et en

1. Les entretiens ont été publiés dans l'ouvrage : Kaló Zsuzsa, Tieberghien Julie, Korf Dirk. *Why? Explanations for drug use and drug dealing in social drug research*. Pabst Science Publishers, Lengerich, 2019.

deux hémisphères. Le premier regroupe les émotions positives, le second, les négatives. Le recours à un outil circulaire déconstruit les préconçus des légendes conventionnelles. Il ne comprend ni haut ni bas, ni avant ni après, ni sens de lecture. La roue chromatique confère ainsi une grande liberté d'emploi à son usager, tout en cadrant l'exercice cartographique.

Les récits et cartographies témoignent de l'importance du « chez soi » dans les processus émotionnels d'appréhension de la ville. Bien que l'essentiel des participants ne bénéficient pas d'un domicile fixe, nombre d'entre eux associent une émotion, qu'elle soit positive ou négative, à leur espace de repos (abri, rue, squatt, dortoir d'association...). Ces espaces sont fréquemment dessinés en périphérie des feuilles, indiquant leur position périphérique, tant dans la ville qu'au sein de la vie des individus. Il s'agit principalement de lieux dortoirs, parfois inaccessible de jour. La problématique du logement, récurrente, apparaît comme un facteur d'anxiété majeur chez les toxicomanes et contribue selon eux à l'augmentation de leur consommation. En effet, ils décrivent une relation proportionnelle entre précarité du logement, sentiment d'anxiété et nombre de prises. « So it's... you won't make it without being high. I don't know anyone who doesn't drink or blaze or take other stuff » (Martin) ¹.



1. Drug consumption room, communément traduit, salle de shoot. Marquée DCR sur les cartographies.

2.
À DROITE
Voir les cartes 1 et 2.
Issues des entretiens menées par DRUSEC.

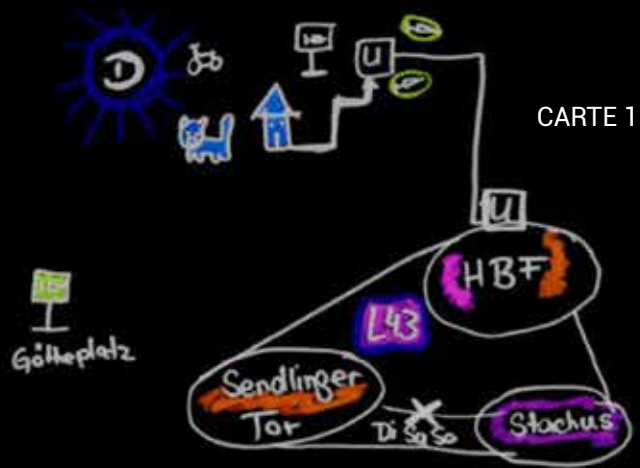
3.
À DROITE
Voir la carte 3.
Portion d'une carte dédiée au DCR.
Issue des entretiens menées par DRUSEC.

4.
À DROITE
Voir la carte 4.
Issue des entretiens menés par DRUSEC.

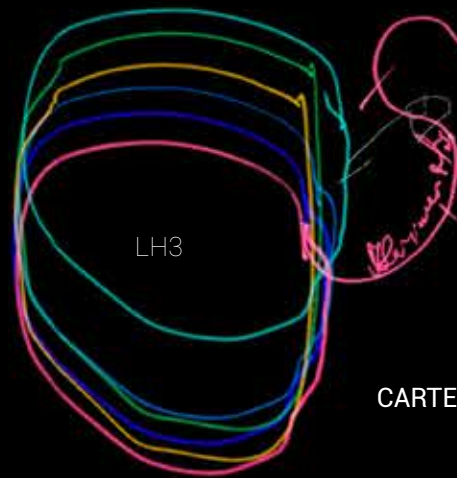
Ainsi les consommateurs passent le plus clair de leur temps dehors. C'est là que se déroule leur routine : faire de l'argent, acheter et consommer de la drogue, manger, parfois même dormir... L'espace public constitue leur espace de vie, lieu de rencontre et de socialisation avec leurs pairs. Les rendez-vous se déroulent principalement dans des interstices tels que la périphérie d'un parc, la ruelle, la cour intérieure et divers autres espaces permettant de s'attarder sans se faire déloger. La proximité des DCR¹ et des lieux de deal influencent également la géographie des rencontres. Ces espaces sont chargés d'émotions dans les cartes. Ainsi, le LH4, aéroport de Francfort, apparaît cerclé d'un arc en ciel figurant autant les joies de la vie en communauté que les angoisses qui lui sont associées².

La plupart des cartes représentent la salle de shoot (DCR) comme un lieu émotionnellement positif³. Selon les consommateurs, elle constitue un espace d'hygiène, de sécurité et surtout de silence. Nombre d'entre eux s'y rendent régulièrement et soulignent son importance dans leur quotidien. Les DCR constituent les seuls espaces clos et privatifs, ouverts à tous, à toute heure. Lorsqu'ils en sont trop éloignés ou accablés par le manque, les toxicomanes peuvent régulièrement être amenés à consommer dans les espaces publics. Ils favorisent les lieux discrets mais sont parfois contraints de se réfugier dans des interstices à demi masqués. L'usage de drogue dans de tels espaces s'accompagne, comme l'illustre la carte 4⁴, de sentiments d'angoisse, de précipitation, de peur et de dégoût.

L'approche cartographique ici développée par DruSec, s'ancre dans un constat relativement simple : la consommation de drogue exacerbe la dimension sensitive des individus. La cartographie émotionnelle permet de retranscrire les rapports entre cette population hypersensible et son environnement, la ville. Or, le quotidien des toxicomanes est particulièrement impacté par leur ressenti urbain. L'évocation de la ville comme territoire perçu s'accompagne alors inévitablement d'une lecture des pratiques urbaines qui en résultent. La cartographie émotionnelle s'attache ainsi à décrire un caractère à la fois spécifique d'une population et déterminant dans sa perception de l'espace. Il en résulte, grâce à l'utilisation d'une légende établie a priori, une lecture spatiale d'un phénomène social et sensible. Une telle initiative constitue un exemple d'analyse cartographique des pratiques urbaines.



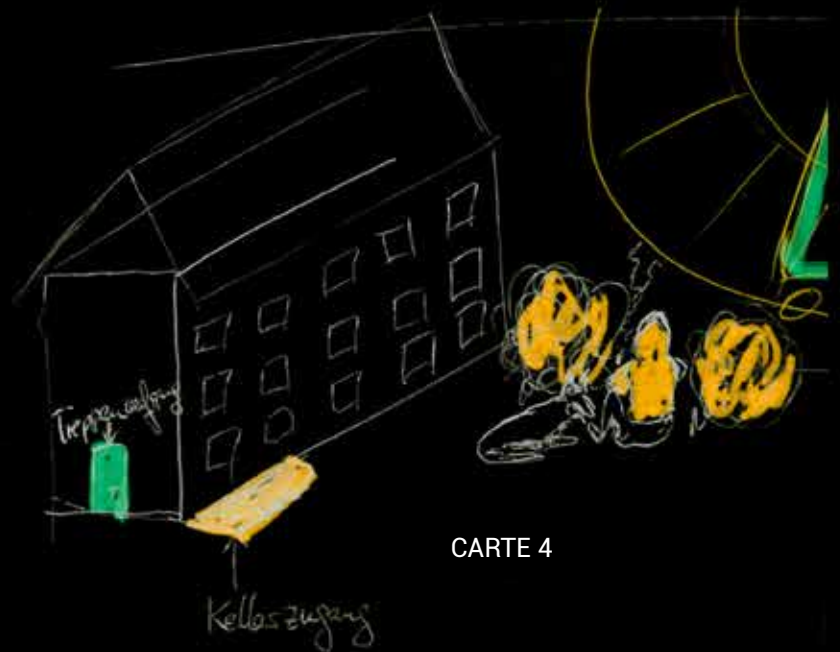
CARTE 1



CARTE 2



CARTE 3



CARTE 4

CONCLUSION

1. Le street art fait ici figure d'exception. Il est, en effet, largement représenté par la photographie, sans être pour autant cartographié.

2. Cf. Atlas des blancs, Cartes délaissées : la friche, p 122.

À DROITE :

Regards croisés entre revue de littérature et atlas des blancs.

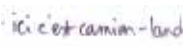
Le contenu graphique du campement fait ici référence aux trois cartographies interdépendantes réalisées dans le cadre du partenariat entre Actes et Cités et l'ENSPB.

L'atlas des blancs offre un bref panel de quelques tentatives de représentations cartographiques des cinq typologies de zones blanches. À deux reprises, mes recherches se sont soldées par des échecs, tout particulièrement dans le cas du jardin pirate. Force m'a été de constater que la pratique cartographique, bien qu'elle soit abondamment employée dans la narration d'espaces génériques, demeure très peu familière des marges. On notera également que parmi les cinq typologies, les plus représentées sont aussi les plus médiatisées. En effet, campement, friche et street art¹ font l'objet de nombreuses productions graphiques. Ce constat s'ancre une fois encore, dans le triptyque des représentations mentales, représentations graphiques et perception.

L'atlas est indissociable de la revue de littérature. Ces deux états de l'art n'ont de valeur, dans le cadre de ce travail, qu'en vis à vis. La littérature apporte un socle théorique sur les différentes typologies de blancs. Elle décrit leur fonctionnement, relation, genèse et évolution, mais ne parvient pas à en saisir la spatialité. En effet, la page, bi-dimensionnelle se heurte aux invaginations de l'espace. Dans la plupart des cas, elle préfère d'ailleurs ne pas s'y confronter. En revanche, l'atlas fait de l'espace sa matière première. Ce qui du texte peine à se faire sentir, apparaît sur la carte comme une évidence. En revanche, si la dimension spatiale constitue le support des cartographies, la richesse théorique apportée par la littérature demeure souvent absente des représentations. L'aboutissement de ces deux états de l'art ne peut ainsi être atteint que dans leur approche croisée. L'enjeu n'est pas ici l'écriture des lacunes littéraires, au regard des apports spatiaux des cartographies, mais plutôt la tentative d'intégration au dessin du bagage théorique fourni par la revue de littérature.

Le tableau ci-contre propose une lecture des cartographies des cinq typologies de blancs, à la lumière des différentes thématiques identifiées au cours de la revue. L'objectif d'une telle confrontation est d'observer, au cas par cas, le contenu théorique des cartes, ainsi que les procédés graphiques mis en oeuvre pour le figurer.

La lecture d'un tel tableau met en exergue les grands absents des représentations. Les thématiques : rapport à la société/statut et rapport au temps, ne sont abordées qu'une fois sur cinq. Ce constat n'est que peu surprenant. Il convient de noter à quel point il peut être complexe d'intégrer au dessin des notions aussi abstraites. Il me faut, par conséquent, souligner l'ingéniosité et la pertinence de l'emploi d'une échelle temporelle dans la cartographie de la friche réalisée par Julien Rodriguez². Ce choix s'avère adapté à la représentation des zones blanches quant on sait que celles-ci ne sont abordables qu'à pied.

CARTOGRAPHIE THÉMATIQUE	CAMPEMENT	FRICHE	J.PIRATE	STREET-ART	E. DE TOXICOMANIE
MORPHOLOGIE	COURBES TOPOGRAPHIQUES, OCCUPATION DU SOL 	OCCUPATION DU SOL, OMBRAGE, 3 DIMENSIONS 			
RAPPORT À LA SOCIÉTÉ & STATUT					RAPPORT EMOTIONNEL DE L'INDIVIDU À L'ESPACE ET AUX AUTRES, TRADUIT PAR LA COULEUR 
RAPPORT À LA VILLE	INFRASTRUCTURES TERRITORIALES : AUTOROUTE 	L'ESPACE D'INTERACTION PERCEPTIVE ENGLOBE LA VILLE FORMELLE 		LES GRAFFS SONT LOCALISÉS DANS LA VILLE 	LA COULEUR ATTRIBUE UNE EMOTION À UN LIEU 
LIMITES	MARQUÉES PAR DES FIGURANTS 	PAS DIRECTEMENT MARQUÉES MAIS LISIBLES SUR LE DESSIN 			L'ARRET DE LA COULEUR MARQUE LA FIN D'UN ESPACE 
PRATIQUES	RENSEIGNÉES PAR LA TOPONYMIE 	RENSEIGNÉES PAR LA TOPONYMIE ici c'est camion-land 			SYMBOLISÉES PAR DES PICTOGRAMMES 
RAPPORT AU TEMPS		ÉCHELLE TEMPORELLE 10mn à pied 			

À DROITE :
Schéma méthodologique
de la partie II : États de l'art
appliqués des approches des
blancs.
Production personnelle.

Le recours au tableau permet également, au sein des quatre cartographies, de distinguer les représentations les plus complètes des plus fragiles. La carte de la friche répond à cinq des six thématiques apportées par la revue de littérature. Elle constitue ainsi, en combinant bagage théorique et approche spatiale, un modèle de cartographie des blancs. En revanche, la carte du street art n'aborde qu'une seule thématique. Cette pauvreté est tout à fait en accord avec sa visée, ici réduite à une simple spatialisation d'un phénomène.

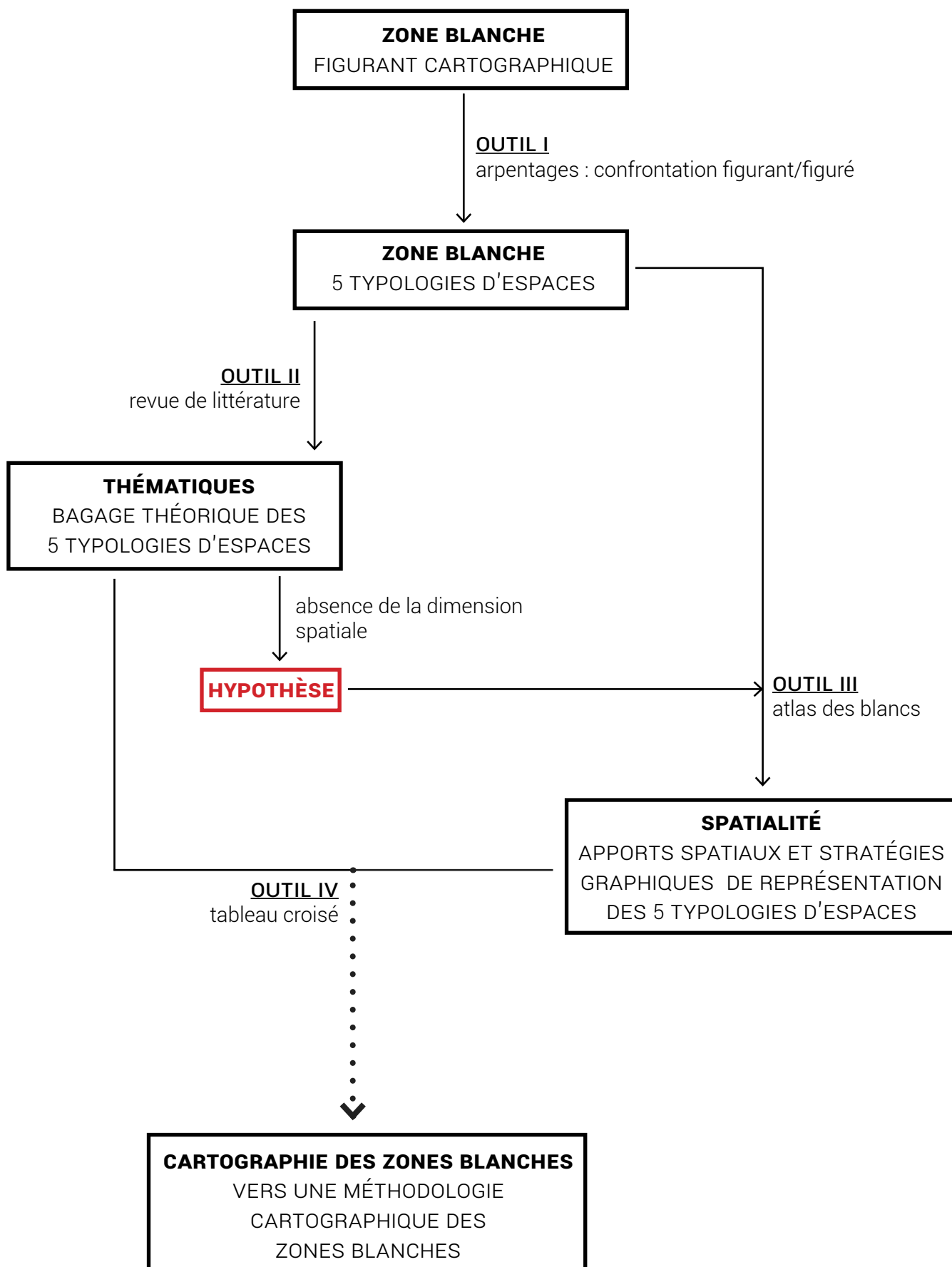
Ainsi, cette deuxième partie développe trois outils méthodologiques visant, d'une part, à appréhender les réalités paysagères des zones blanches, et d'autre part, à déterminer des procédés utiles à la représentation cartographique des blancs.

Tout d'abord, les arpentages in situ mènent à l'identification de cinq typologies d'espaces des zones blanches. Ils permettent de lever l'inconnu des blancs et révèlent l'identité sociale et spatiale d'un alter territoire. Par la découverte des typologies, la recherche peut désormais s'émanciper du figurant cartographique et s'ouvrir en se portant sur les figurés observés : le campement, la friche, le jardin pirate, l'espace de street art et l'espace de toxicomanie.

Ensuite, la revue de littérature, organisée par typologie d'espace, complète l'état de l'art effectué en partie I. Elle apporte une lecture des zones blanches d'avantage ancrée dans le réel. Ses apports théoriques peuvent être synthétisés en six thématiques récurrentes dans les approches des blancs. L'écriture connaît cependant ses limites. En effet, si elle parvient à décrire avec précision différents aspects informels des typologies de zones blanches, toute évocation de leur spatialité demeure vaine.

Dès lors, apparaît une troisième investigation, mue par l'hypothèse de ce travail : la carte de paysage comme potentielle source d'informations sur les blancs et éventuel support adapté à leur représentation. Il en résulte la constitution d'un atlas des blancs. Ce dernier permet de répondre aux lacunes spatiales de la revue de littérature et d'identifier des procédés graphiques propres à la représentation des zones blanches.

Le croisement des observations issues de ces deux nouveaux états de l'art, revue de littérature et atlas des blancs, pose le support de la méthodologie cartographique des zones blanches développée en partie III : *LA CARTE DE PAYSAGE COMME REPRÉSENTATION DU BLANC*.



III. LA CARTE DE PAYSAGE COMME REPRÉSENTATION DU BLANC

PROTOCOLES - RÉSULTATS - DISCUSSION

LA CARTOGRAPHIE DES BLANCS

PROTOCOLES

1. Cf. Définition:
territoire, paysage,
cartographie, p. 23.

À partir des différentes observations issues de la revue de littérature, de l'atlas des blancs ainsi que de leur étude croisée, je me propose ici, en m'appuyant sur les forces et les faiblesses des deux champs, de tenter d'établir ce qui pourrait constituer une méthodologie cartographique des zones blanches. La méthodologie développée s'appuie sur les principes de conception de la carte de paysage¹, à savoir la collection de données par l'expérience du site, tirée de son arpentage à pied.

Les données sont organisées et dessinées par couches superposables, à la manière de calques. À chaque couche correspond l'une des six thématiques issues de la revue de littérature. Deux exceptions dérogent à cette règle. En premier lieu, au regard des différents écrits parcourus dans la revue, une septième thématique apparaît en filigrane : le rapport au caché. Cet ajout s'appuie également sur mes arpentages, au cours desquels la frontière visible/caché s'est imposée comme déterminante dans l'appréhension des zones blanches. En second lieu, le rapport au temps ne sera pas traité comme une couche à part entière mais transparaîtra dans l'ensemble des calques. Cette initiative s'inspire de l'échelle temporelle employée par Julien Rodriguez dans la cartographie de la friche, évoquée précédemment. Une telle approche s'explique d'une part par sa pertinence dans le cas de sites exclusivement pédestres, et d'autre part, par la cohérence scalaire qu'il induit. En effet, le recours à une échelle spatio-temporelle unique constitue le dénominateur commun à l'ensemble des couches. Aux six calques initiaux, s'ajoute le rapport au caché et se déduit le rapport au temps. Le nombre de couches demeure ainsi identique. Les thématiques s'organisent en suivant un ordre défini en vue d'explicitier leurs interactions et, par la même occasion, de faciliter la lecture.

MORPHOLOGIE



1.
voir p 140.
Schéma de l'organisation
des couches thématiques.
Production personnelle.

Les thématiques¹ se succèdent de la plus simple à la plus complexe, à partir de la carte IGN, l'alpha de cette réflexion. Le déroulement ainsi que le contenu des couches sont détaillés ci dessous :

MORPHOLOGIE : LA MORPHOLOGIE DU SITE EST DONNÉE PAR LA CARTE IGN. ELLE CONSTITUE, DANS LA LIGNÉE DE CETTE RECHERCHE, LE SUPPORT D'IDENTIFICATION DES BLANCS.

RAPPORT À LA SOCIÉTÉ/STATUT : REPREND LE PÉRIMÈTRE DE LA ZONE BLANCHE AINSI QUE LE PLAN CADASTRAL DU SITE ET DE SON CONTEXTE. LE PARCELLAIRE PERMET D'IDENTIFIER LES POTENTIELS ACTEURS DU BLANC.

RAPPORT À LA VILLE : ON Y RETROUVE L'ENSEMBLE DES DIFFÉRENTES INTERACTIONS ENTRETENUES PAR LE SITE ET SON CONTEXTE. LA COUCHE POSE LES PREMIÈRES BASES DES DYNAMIQUES TERRITORIALES PROPRES AU CONTEXTE DE LA ZONE BLANCHE.

LIMITES : LE TERME LIMITE DÉSIGNE ICI L'ENSEMBLE DES FRONTIÈRES PHYSIQUES ENTRAVANT L'ACCESSIBILITÉ À LA ZONE BLANCHE. IL PEUT S'AGIR AUTANT D'INFRASTRUCTURES ANTI-INTRUSION QUE DE BARRIÈRES VISUELLES.

RAPPORT AU CACHÉ : REPREND LES PORTIONS DE LA ZONE BLANCHE QUI SE DÉROBENT À LA VUE DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU SITE. BIEN QUE TOUTES LES THÉMATIQUES SOIENT LIÉES, LA COUCHE RAPPORT AU CACHÉ S'OBSERVE PARTICULIÈREMENT AU REGARD DU CALQUE LIMITES.

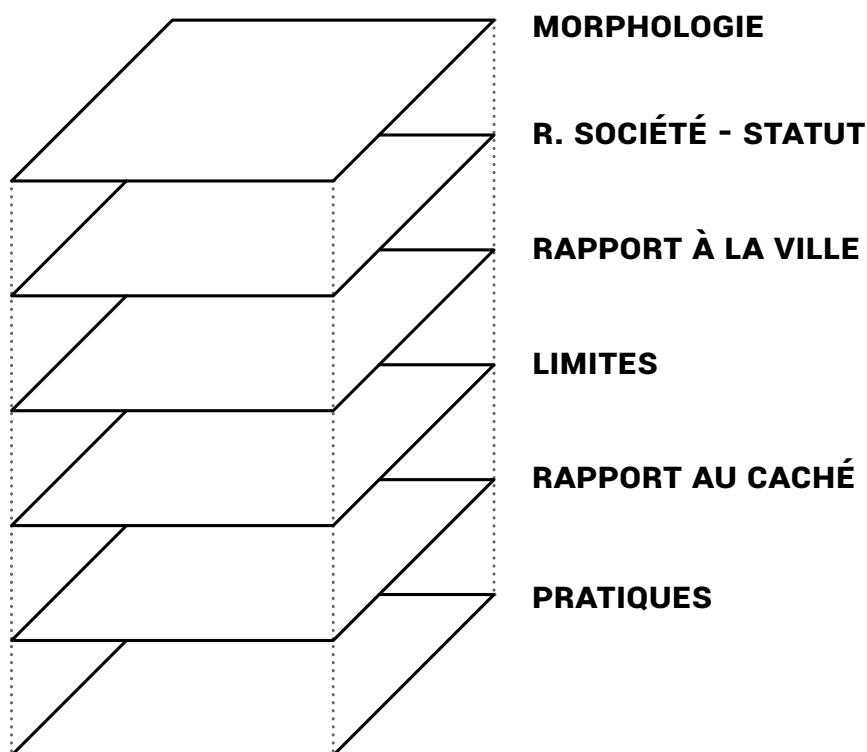
PRATIQUES : LE CALQUE ASPIRE À FIGURER TOUT CE QUI RELÈVE DES USAGES DE LA ZONE BLANCHE ET DE LEURS INTERACTIONS AVEC L'EXTÉRIEUR. LES PRATIQUES RELÈVENT ESSENTIELLEMENT DU REGISTRE DE L'INFORMEL. LE CALQUE DES PRATIQUES NE PEUT ÊTRE COMPRIS QU'AU REGARD DE L'ENSEMBLE DES MOUVANCES SPATIALES SOULIGNÉES PAR LES PRÉCÉDENTES THÉMATIQUES.

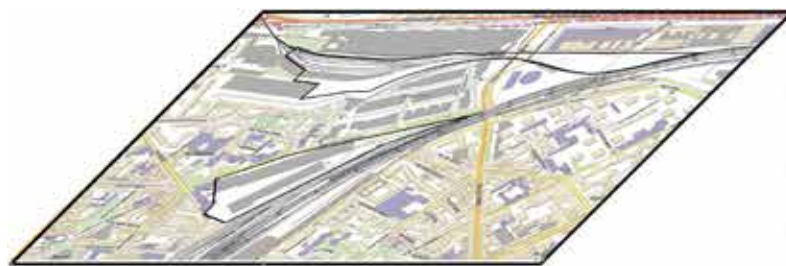
EN BAS :
Schéma de l'organisation
des couches thématiques.
Production personnelle.

À DROITE :
Cartographie de la zone
blanche : Friche de la rue
Cesaria Evora.
Production personnelle.

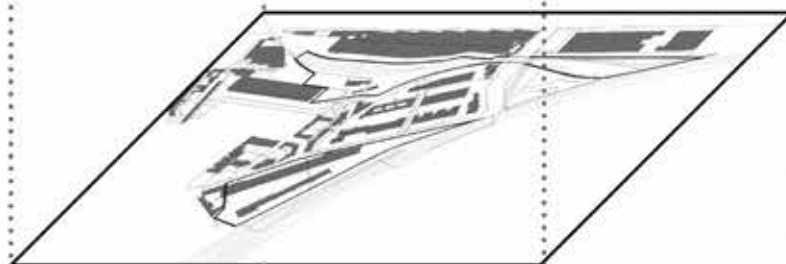
La charte graphique se limite à deux principes visant à simplifier la lecture des cartes afin de les rendre accessibles à tous. Dans un premier temps, les éléments figurent dessinés plutôt que symbolisés, de telle sorte que le lecteur puisse comprendre le site sans avoir à effectuer d'incessants allers-retours entre carte et légende. Dans un second temps, le graphisme adopté doit être simple et explicite, de manière à être aisément compréhensible par le plus grand nombre. Cette volonté de lisibilité graphique s'inscrit dans une recherche de transparence cartographique. À quoi bon représenter les blancs si la complexité de la carte est telle que son sens demeure obscur ? La cartographie de Julien Rodriguez, par son style simple et évocateur, peut constituer une illustration des principes de cette charte.

L'emploi d'un style graphique dessiné, associé à la complexité de certaines situations spatiales, nécessite, comme en témoigne l'utilisation récurrente de la toponymie dans l'atlas, d'être explicité et complété. En effet, il arrive que certaines données rencontrées in situ, déterminantes dans l'appréhension du lieu, soient irreprésentables par le dessin. De telles difficultés peuvent, par exemple, résulter d'un conflit d'échelle, ou encore de la nature d'une donnée (sensible, éphémère, mouvante...). Le recours à la toponymie offre ainsi un complément à la représentation. Alternative logique pour une mythologie partiellement issue d'une étude littéraire !





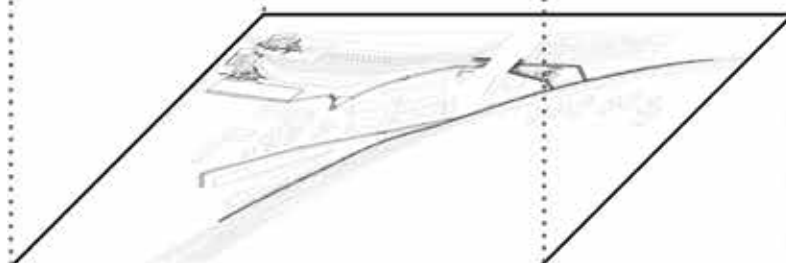
MORPHOLOGIE



R. SOCIÉTÉ - STATUT



RAPPORT À LA VILLE



LIMITES



RAPPORT AU CACHÉ



PRATIQUES

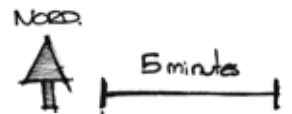
RÉSULTATS

MORPHOLOGIE

CARTE IGN



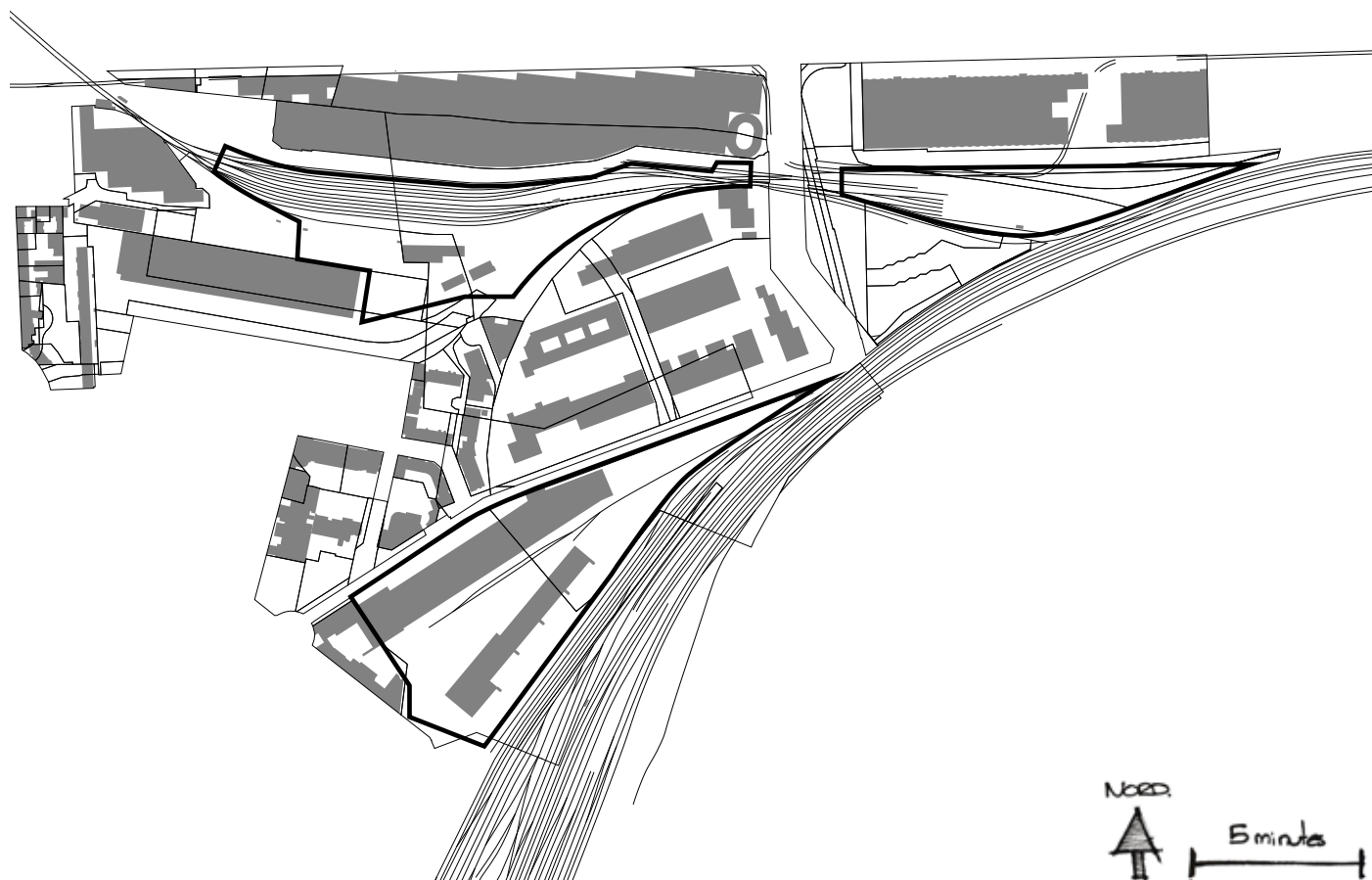
ZONE BLANCHE



EN HAUT :
Cartographie de la zone
blanche : Friche de la rue
Cesaria Evora.
Couche morphologie.
Production personnelle.

RAPPORT À LA SOCIÉTÉ

CADASTRE



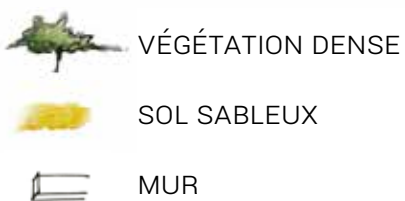
PARCELLE CADASTRALE

BÂTIMENT

ZONE BLANCHE

EN HAUT :
Cartographie de la zone
blanche : Friche de la rue
Cesária Evora.
Couche rapport à la société.
Production personnelle.

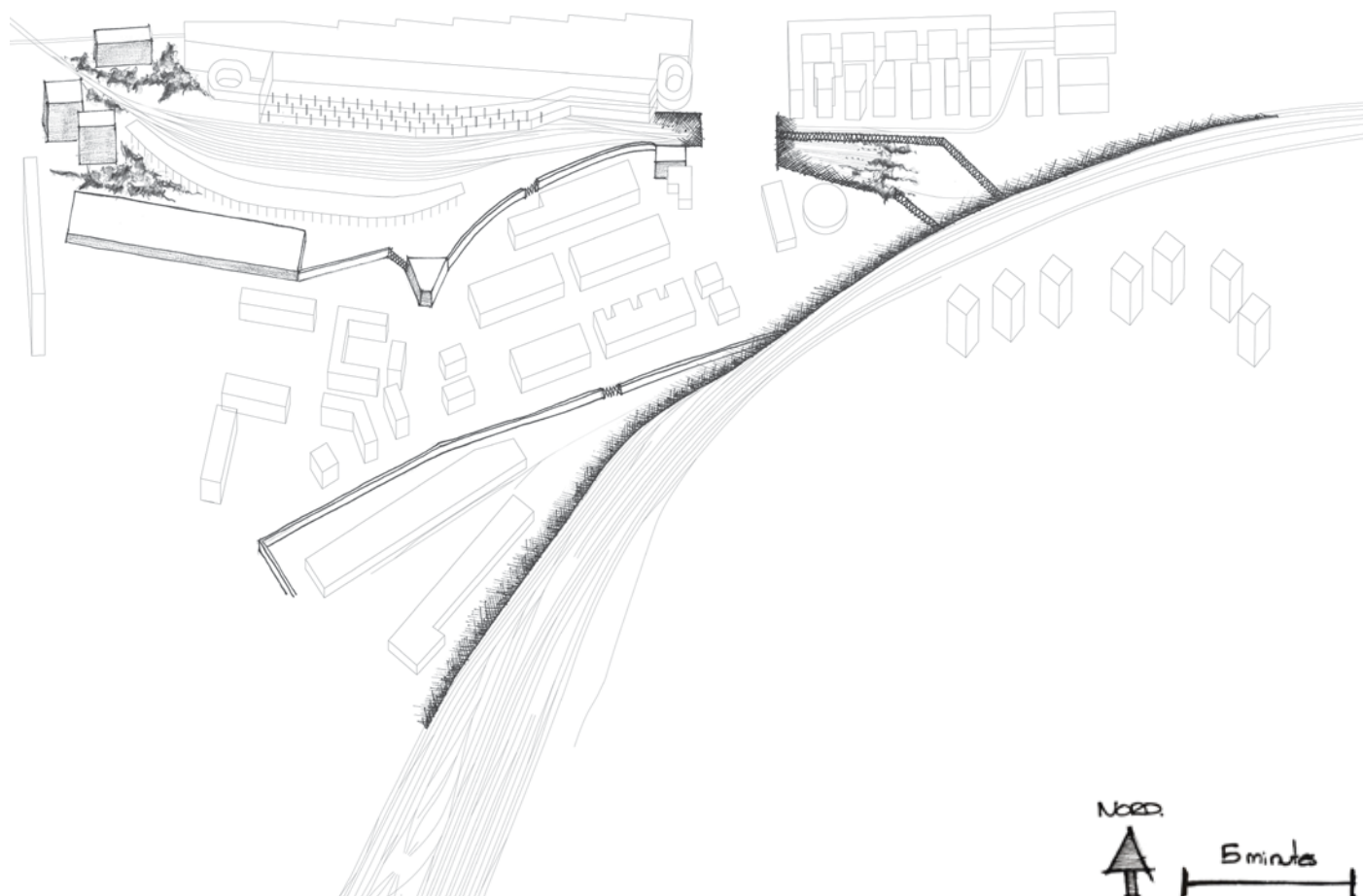
ZONE BLANCHE ET SON CONTEXTE



144

LIMITES

FRONTIÈRES PHYSIQUES



VÉGÉTATION DENSE



MUR



DIFFÉRENCE DE NIVEAU

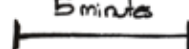


BÂTIMENT

Nord



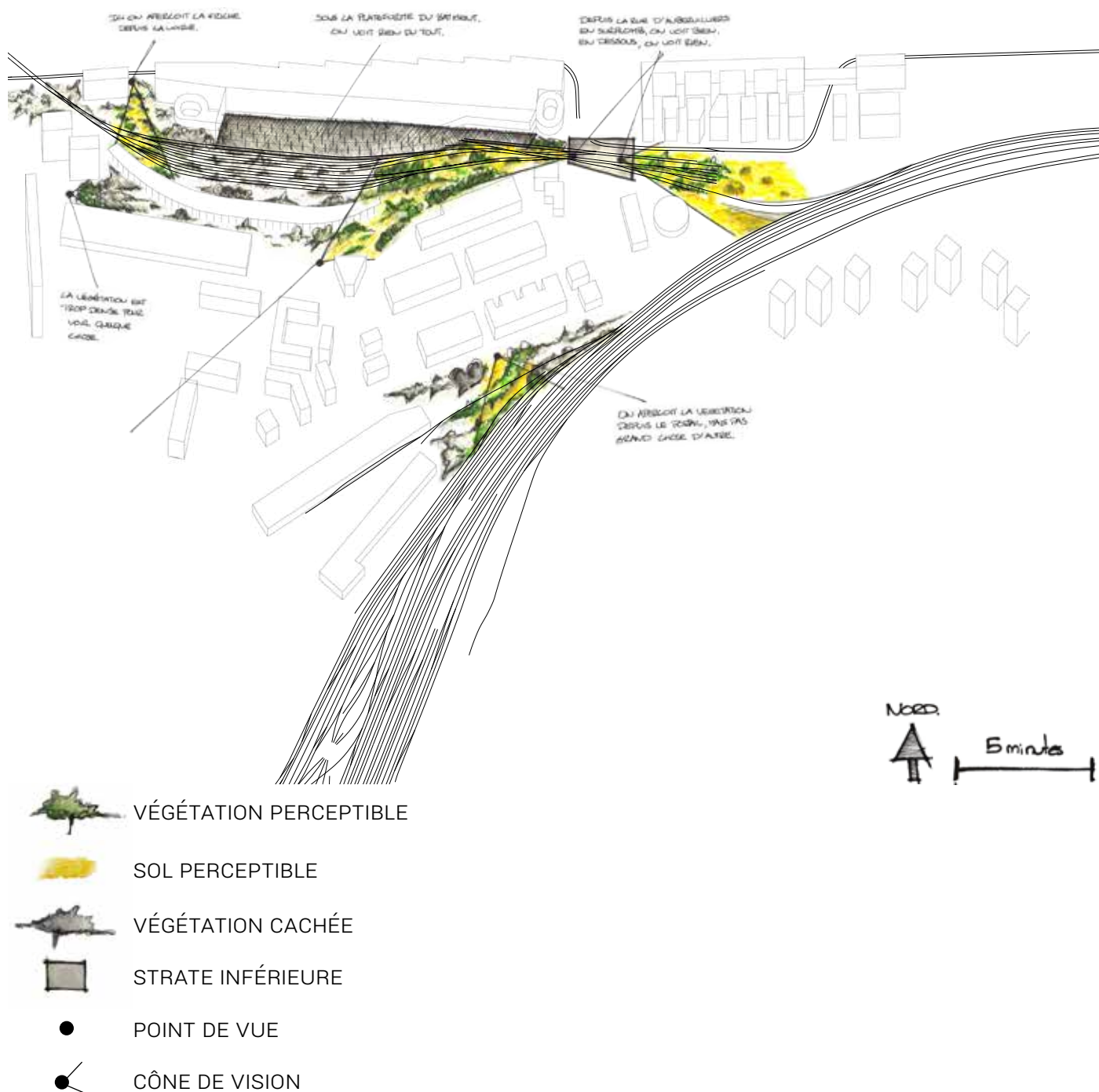
5 minutes



EN HAUT :
Cartographie de la zone
blanche : Friche de la rue
Cesaria Evora.
Couche limites.
Production personnelle.

RAPPORT AU CACHÉ

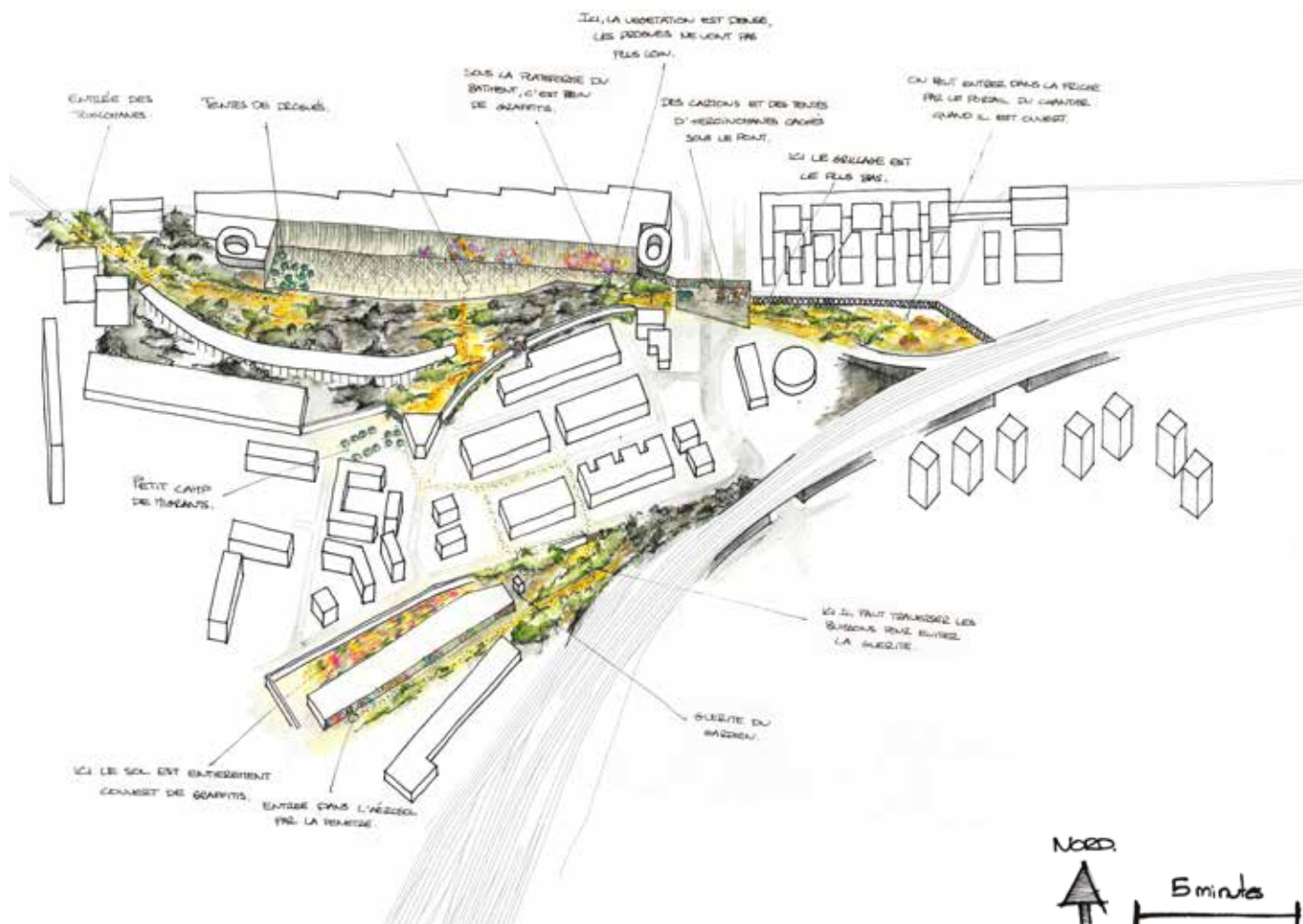
VISIBLE ET CACHÉ



EN HAUT :
 Cartographie de la zone
 blanche : Friche de la rue
 Cesaria Evora.
 Couche rapport au caché.
 Production personnelle.

PRATIQUES

USAGES DE L'ESPACE



-  SOL SABLEUX
-  VÉGÉTATION ÉLOIGNÉE DES ESPACES VÉCUS
-  VÉGÉTATION À PROXIMITÉ DES ESPACES VÉCUS
-  STRATE INFÉRIEURE
-  GRAFFITI
-  GRILLAGE
-  MUR
-  TENTE
-  CARTONS

EN HAUT :
Cartographie de la zone
blanche : Friche de la rue
Cesaria Evora.
Couche ptatiques.
Production personnelle.

CRITIQUES CARTOGRAPHIQUES

DISCUSSION

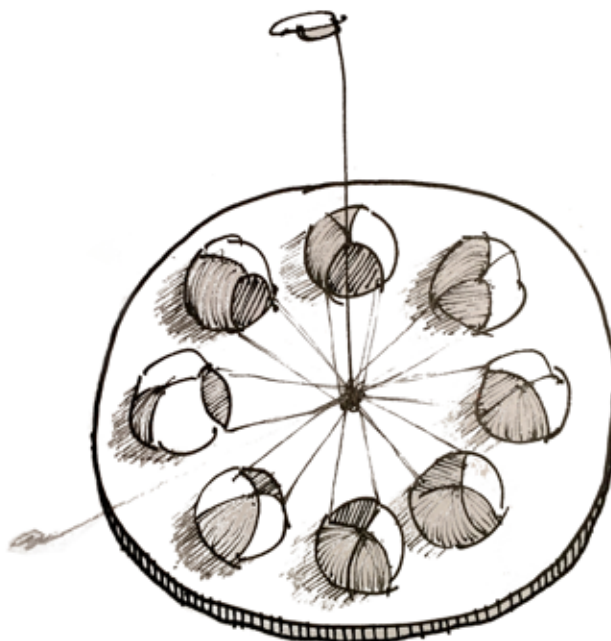
EN BAS :
Détail cartographique du
petit campement du sud de
la friche. Mise en évidence
des liens entre morphologie
de l'espace et pratiques
informelles.
Production personnelle

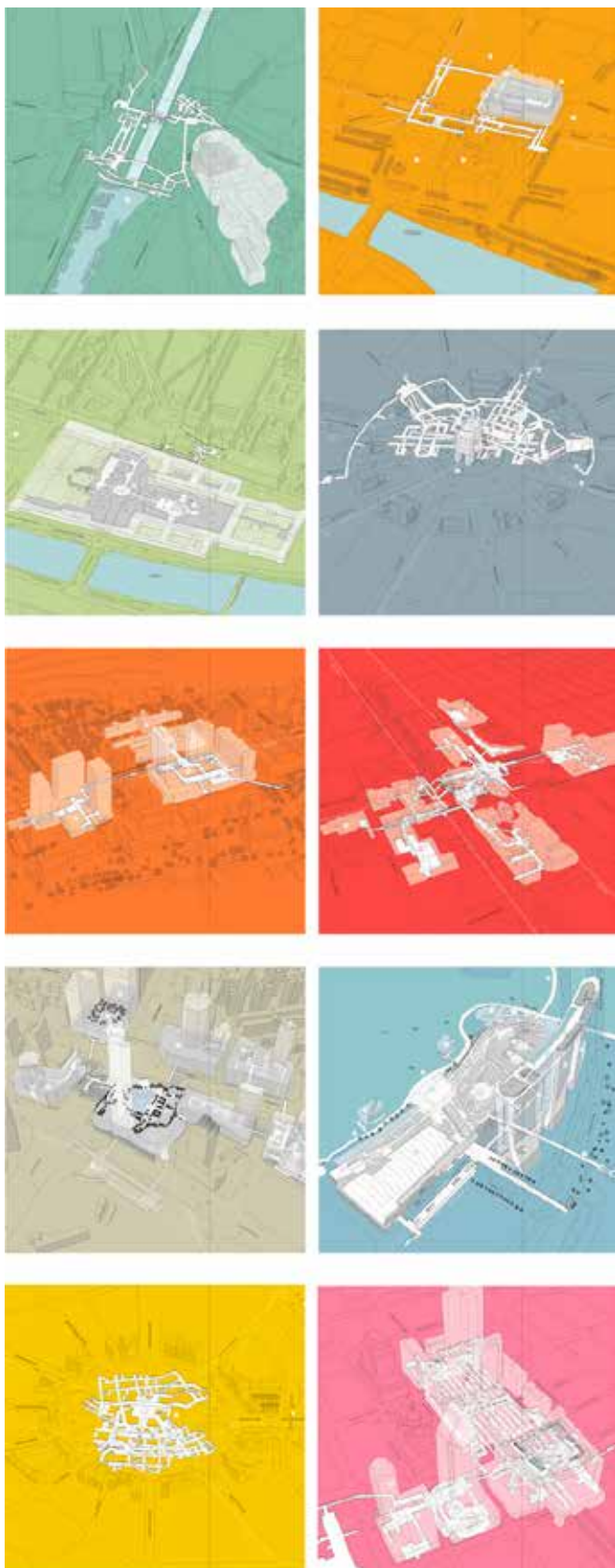
A DROITE
Cartographies de
mangroves urbaines
issues de l'ouvrage :
David Mangin, Marion
Girodo, Seura Architectes,
Mangroves urbaines, du
métro à la ville, éditions
Carré, Paris, 2016.

Cet essai cartographique apporte un éclairage sur les forces et les faiblesses de la méthodologie préalablement établie. Le choix des thématiques apparaît comme relativement complet au regard des données théoriques relatives aux zones blanches, accumulées tout au long de ce mémoire. L'organisation des thématiques par calques offre une lecture simplifiée de leur expression spatiale. Elle permet également l'apport de nombreuses données tout en évitant la saturation graphique. Cette qualité s'applique tout particulièrement à la toponymie. En effet, il aurait été délicat de rassembler les annotations de l'ensemble des calques sur une même couche. La stratification des données induit également une hiérarchie dans l'ordre de leur apparition. Une telle organisation de la lecture facilite et clarifie l'établissement des liens entre les différentes thématiques.

Afin de tester la méthodologie, je me suis rendu dans les environs de la friche, muni de la cartographie fraîchement réalisée ainsi que de la carte IGN. Les abords du site présentent l'avantage d'être relativement fréquentés ce qui m'a permis d'y récolter 40 témoignages. Chacune des personnes interrogées, qu'elle soit habitante du quartier ou passante occasionnelle est soumise à trois questions :

- Reconnaissez-vous le lieu cartographié ? Si oui quel est-il ?
- Pensez-vous que cette représentation (cartographie personnelle) soit plus pertinente que celle-ci (carte IGN) ?
- Si vous pouviez corriger la carte, quelles modifications apporteriez vous ?





Parmi les quarante individus questionnés, trente-six ont identifié l'espace représenté et trente-deux ont reconnu la carte produite comme plus lisible, ludique et fidèle à la réalité, que son homologue de l'IGN. L'un des participant dira à son égard : « Ça me dit pas grand chose toutes ces formes, ça pourrait être n'importe où (en montrant la carte IGN). Ici c'est simple et imagé, on pourrait croire à un dessin (à propos de la carte réalisée) ». Peu de critiques ont été apportées à la troisième interrogation. Certains regrettent que les couches thématiques ne soient pas imprimées sur un papier transparent ce qui leur aurait permis de les superposer. Cette remarque, bien que pertinente dans les conditions du sondage, ne peut s'étendre au delà. En effet, la consultation des couches par voie numérique permet leur défilement dans une même fenêtre spatiale.

En revanche, cinq des participants ont soulevé deux fragilités graphiques majeures. Dans un premier temps, le choix d'une échelle unique et relativement large, s'il permet d'appréhender la zone blanche dans son contexte, fait l'impasse sur de nombreux détails, pourtant significatifs dans les rapports entre pratiques et espaces. À titre d'exemple, le petit campement, situé au sud du site, ne peut être compris que s'il est détaillé. Les tentes y sont organisées de manière circulaire, sur un rond point asphalté. Leur position surélevée les isole des eaux de ruissellement. Un mât d'éclairage central illumine les alentours durant la nuit. Ce dernier, rattaché aux tentes par des cordes, sert également de structure de contreventement. Les entrées des tentes sont organisées vers le luminaire, de telle sorte que le centre du giratoire devienne un espace partagé par tous ses occupants. Il est suffisamment coupé de la ville pour constituer un lieu à la croisée entre l'intime et le public.

1. Voir les couches: morphologie, rapport à la société, rapport à la ville et limites.
2. Voir les couches : rapport au caché et pratiques.
3. Voir page précédente les cartographies de mangroves urbaines.
4. Voir les Cartographies de Matthiew Rangel.
<https://www.rangelstudio.com>
Consulté le 22/12/19.

A DROITE :
Due east over Shadequarter mountain, issue de la série A transect - Due east.
Cartographie issue du site de Matthiew Rangel cité ci-dessus.

De tels détails ne peuvent transparaître à une échelle trop large. Le choix d'une étendue portée sur la zone blanche et son contexte s'accompagne nécessairement d'une sélection de l'information. Or, l'échelle de l'habitat est aussi celle où se révèlent, avec le plus d'intensité, les pratiques de l'espace. Par conséquent il n'est pas possible d'aspirer à représenter les blancs en faisant l'impasse sur une telle dimension. Ainsi, afin de pouvoir représenter au mieux les zones blanches, aux six couches définies par la méthodologie, devraient s'ajouter un ou plusieurs zooms, spécifiques au calque des pratiques. Une telle approche pourrait s'inspirer du travail multiscale développé par Actes et Cités et l'ENSPB dans leur atlas de Calais.

Dans un deuxième temps, certaines confusions graphiques demeurent également dans la représentation des dessus et des dessous. Le rez-de-chaussée de la plateforme du bâtiment ainsi que le pont de la rue d'Aubervilliers en témoignent. Dans les deux cas, le dessus relève du registre de la ville formelle, tandis que le dessous constitue l'espace des pratiques informelles. Cette stratification se retrouve régulièrement dans les zones blanches. De manière générale, les cartes s'en tiennent à la représentation de ce qui du territoire est perceptible d'en haut : les dessus. Se faisant, elles font l'impasse sur de nombreuses portions de ville, interstitielles ou non. Dans le cas des six couches présentées précédemment, le style graphique adopté manque de clarté en matière de figuration des différentes strates spatiales.

On constate que certains calques¹ traitent des dessus, tandis que d'autres², des dessous. Ce choix s'explique par la nature de l'information à représenter. Il va de soi que sur la couche des pratiques doivent apparaître les lieux de l'informel : les dessous. Or, le lecteur ne dispose d'aucune indication graphique, sinon une simple texture ombragée, pour différencier les différentes strates de l'espace. Si cette confusion est accentuée par un conflit d'échelle, certains procédés graphiques parviennent tout de même à s'en prévenir. En effet, on peut trouver dans les travaux de SEURA Architectes et de Matthiew Rangel, différentes stratégies de représentation des épaisseurs de l'espace. Les cartographies de SEURA Architectes, par un travail de transparence, apportent une réflexion en trois dimensions sur les « mangroves urbaines ». Il s'agit de « systèmes urbains et architecturaux permettant à ses usagers de se rendre directement, depuis un quai de transport en sous-sol, à des espaces divers, souterrains ou aériens »³. Leurs représentations « proposent d'apporter un éclairage sur les continuités spatiales peu compréhensibles, rarement montrées, parfois oubliées, souvent ignorées... » D'une toute autre manière, Matthiew Rangel⁴ mêle coupes et perspectives à ses cartographies. Se faisant, il offre au lecteur une vision du paysage à la croisée entre la cartographie et le croquis. Cette pluralité graphique apporte une profondeur à la représentation. Avec elle, se révèle la complexité des espaces.

Les deux propositions ici énoncées ouvrent le champ des possibles. Elles dessinent les pistes d'amélioration d'une méthodologie vouée à être corrigée au fil des représentations, laissant carte blanche à qui voudrait s'en emparer...

-



IV. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

APPORTS ET LIMITES

CONTRIBUTIONS ET LIMITES

Ce mémoire débute avec la découverte d'une petite forme blanche sur une carte IGN. Au premier abord anodine et insignifiante, cette lacune s'avère omniprésente sur le territoire de l'agglomération parisienne. Les multiples blancs apparaissent au sein des divers figurants comme les erreurs d'une machine dont l'encre se serait tarie à l'impression de la carte. Pourtant, leur récurrence et leur morphologie marginale ne trompent pas. Les zones blanches ne résultent ni d'un accident technique, ni d'une omission, mais bien d'un acte de non représentation. Ce constat annonce une longue série d'investigations, d'impasses, de retours en arrière et de cartes griffonnées...

Les arpentages des blancs marquent un tournant déterminant dans le processus de réflexion dont résulte ce mémoire. Avec eux, s'amorce une confrontation au réel, trop longtemps tenue à l'écart par les innombrables cartes et publications empilées autant sur mon bureau que dans mon regard. L'arpentage est le temps du présent, de l'expérience de l'espace, en somme, du paysage vécu. Il donne un sens à la représentation. Ce qui jusqu'à présent n'était qu'une tache blanche sur la carte, devient pas après pas un coin de rue unique, un lieu tantôt investi de tentes surpeuplées, tantôt envahi des couleurs et odeurs des aérosols fraîchement pulvérisés. Autant d'espaces délaissés par les uns et investis par d'autres, tous interstitiels et marginaux, tant dans leur réalité que dans leur représentation.

Peut-être devrais-je, en guise de conclusion, m'en remettre à l'objectivité scientifique. Tout écologue conviendra que l'indice de richesse d'un élément s'exprime par le rapport entre marge (périmètre) et surface. Ainsi, par extension, la quantité de franges urbaines détermine la richesse de la ville. Autrement dit, les marges et les blancs dessinent la toile de fond des villes, matrice sans laquelle l'urbain serait illisible, sans fond ni forme, dépourvu de toute consistance. Il serait par conséquent peu judicieux de ne pas s'y intéresser.

Cette richesse s'est avérée le point de départ de ce travail. Ainsi, arpentages et explorations des blancs ne peuvent se réduire ni à la simple volonté de découvrir ce qui s'y cache, ni à la démonstration de leur potentielle richesse. Il s'agit ici d'avantage d'une quête de sens, de la recherche de relation et de cohérence spatiale. Ces blancs, signifiés par les représentations territoriales comme de petits isolats insignifiants dessinent en réalité une trame au sein de laquelle se retrouvent des ensembles d'espaces, d'individus, de pratiques, de manières d'habiter... Ce réseau, certes fragmenté, s'unifie dans une même idée : l'alternative.

Celle-ci s'exprime dans l'aspiration à une liberté trop longtemps chassée par les dispositifs de surveillance/gouvernance urbaine. Cette aspiration trouve aujourd'hui la capacité à se déployer dans l'ombre des fissures, à la lumière des abandons. Alors que les lignes s'effacent, que le ciment éclate et que germe le buddleia, émerge dans le blanc des cartes, un territoire à inventer. Le non planifié devient alors catalyseur d'une inventivité trop souvent mal interprétée. L'inventivité s'exprime avec cet abri lové entre deux murs, ce graffiti laissé au coin d'une rue, cet arrosoir déposé en bord de voies ferrées, en somme, avec tous ces actes et leurs visages, reflets de notre civilisation, avec son devenir pluriel.

Ainsi, les blancs évoluent en négatif de la ville formelle. Ils constituent les interfaces où se heurtent et s'unissent spontané et planifié, nature et artifice, dedans et dehors. La zone blanche s'efface de toute localisation dans les processus temporels de la ville. Elle ne s'inscrit ni dans le passé, ni dans le présent, mais dans un alter devenir. Le blanc offre un support non saturé, espace de projection et de l'indéfini. Source d'incertitudes, il ouvre le champ des possibles, individuels comme communs.

Si la valeur des espaces marginaux est déjà relativement admise, les apports de ce mémoire portent sur les cinq éléments clefs suivants :

- En premier lieu, ce travail invite à questionner les modalités usuelles de représentation du territoire tout en mettant en évidence leurs limites.
- Deuxièmement, parce qu'ils ont en réalité une existence sui generis, les blancs méritent d'être représentés en toute transparence, au même titre que n'importe quelle autre composante territoriale.
- Telle a été ma tentative de représentation des zones blanches, par la proposition d'une méthodologie cartographique des blancs.
- Dès lors, parce qu'ils font l'objet d'une représentation cartographique, et que la carte est un outil de développement territorial, les blancs doivent être pris en compte dans tout projet d'aménagement.
- Sans mésestimer les typologies d'espaces génériques, cette étude met en exergue, par la représentation, des formes spatiales étrangères au langage architectural et paysager usuel.

L'approche méthodologique qui a conduit à l'établissement de cette étude connaît cependant trois fragilités :

- Tout d'abord, ma réflexion sur les blancs repose sur les modes de représentation employés par l'IGN. Elle est donc tributaire des cartes de l'Institut et de l'emploi qui en est fait. Par conséquent, à défaut d'usage ou de disparition des cartes IGN, cette réflexion perdrait de sa pertinence.

- En outre, les délais parfois longs d'actualisation des cartes faussent partiellement une définition systémique des zones blanches comme espaces interstitiels, délaissés et indéfinis.
- Enfin, comme analysé précédemment, les blancs ont une durée de vie limitée. Pour bon nombre d'entre eux, leur caractère éphémère tient compte du fait qu'ils sont des zones momentanément délaissées, dans l'attente d'une affectation. S'il paraît légitime de s'interroger sur l'intérêt d'une telle étude, au regard de la non pérennité de ces zones, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle reste pertinente du fait même de l'inscription des zones blanches dans un cycle permanent de régénération territoriale.

PERSPECTIVES

Pourtant, à l'heure actuelle, aucune commande publique n'initie de réflexion globale et aboutie autour des espaces marginaux.

Au mieux, les pouvoirs publics s'y intéressent de façon ponctuelle et localisée quand les zones blanches deviennent des sujets de préoccupation en termes d'ordre public : camp de migrants, lieux de trafics ou de consommation de produits stupéfiants.

Parfois même, ces autorités peuvent poser un regard bienveillant sur ces lieux délaissés lorsque la dimension artistique prend le pas sur l'indifférence et l'oubli. Ainsi, en mai 1991, M. Jack Lang, ancien ministre de la culture, officialise son soutien au mouvement du «tag». Si le Street Art quitte la rue et les murs, leurs lieux d'expression par définition, pour gagner les galeries et les expositions, ce sont les médias qui le plus souvent mettent en lumière ces lieux.

Mais plus étonnant encore, les zones blanches sont généralement exclues des recherches en matière de développement territorial En soulignant les dynamiques spatiales propres à ces blancs, mon travail se veut être un appel aux professionnels de l'aménagement du territoire, une invitation lancée afin que les disciplines de l'architecture et du paysage puissent s'emparer de la problématique des zones blanches. Cet appel s'adresse tout particulièrement aux architectes du paysage qui, je l'espère, sauront, en s'appuyant sur la méthodologie cartographique des blancs, mettre à profit leur faculté à penser le territoire par la carte. Les cartographies produites au cours de ce mémoire ne peuvent ainsi être réduites à la simple expérimentation d'une méthodologie fraîchement établie. En effet, toutes les représentations de zones blanches, susceptibles d'être réalisées grâce

1. Michel Corajoud,
Le paysage, c'est l'endroit où
le ciel et la terre se touchent,
Actes Sud Nature, Paris,
2010.

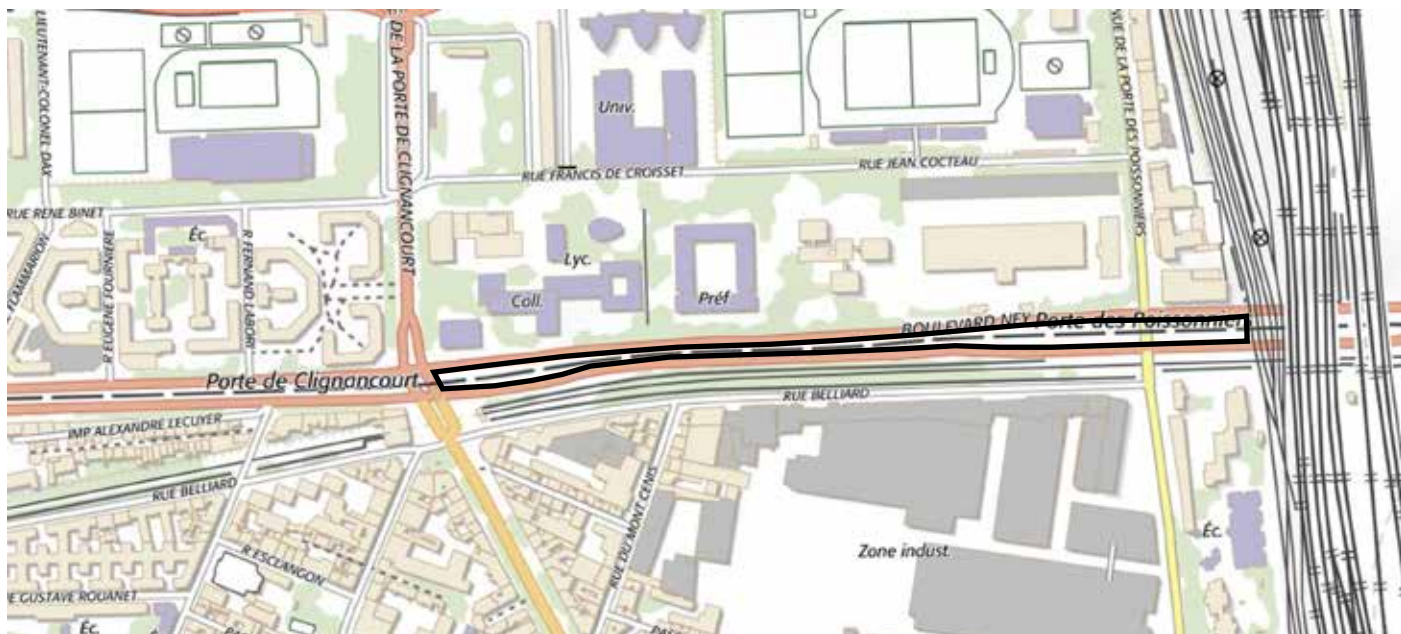
aux apports de mes recherches, sont également dédiées aux acteurs du territoire dont les actions s'ancrent avant tout sur la réalité du territoire. Je fais ici référence à des associations telles que Actes et Cités, ou encore le Collectif Sans Plus Attendre, dont les approches de la ville informelle s'appuient de plus en plus sur des représentations cartographiques.

Bien que l'essence de ce mémoire repose exclusivement sur la cartographie, il me faut ici rappeler que la carte ne constitue qu'une tentative de réduction du territoire. En le simplifiant par quelques symboles, elle aspire à le rendre intelligible. Se faisant, la cartographie efface toutes les aspérités spatiales. Le paysage excède toujours sa représentation. Ainsi, Michel Corajoud nous invite à redécouvrir le paysage dans son irréductible complexité : « La terre n'est plus l'unique fond de nos nécessités et nous sommes entrés dans le théâtre des signes et des images en ne sachant plus comment rejoindre la consistance du monde. La réalité sensible s'efface derrière l'écran de nos représentations »¹.

Plutôt l'indécision à l'affirmation des formes, l'ambiguïté au trop explicite, le désordre à l'ordre, la différence à la similitude, la dépendance à l'autonomie, l'ensemble à l'isolat, le débordement à la limite franche, la courbe à la ligne, l'aspérité au lisse, la profondeur à la surface, l'ombre à la chose, le reflet à l'objet, plutôt l'expérience à la carte.

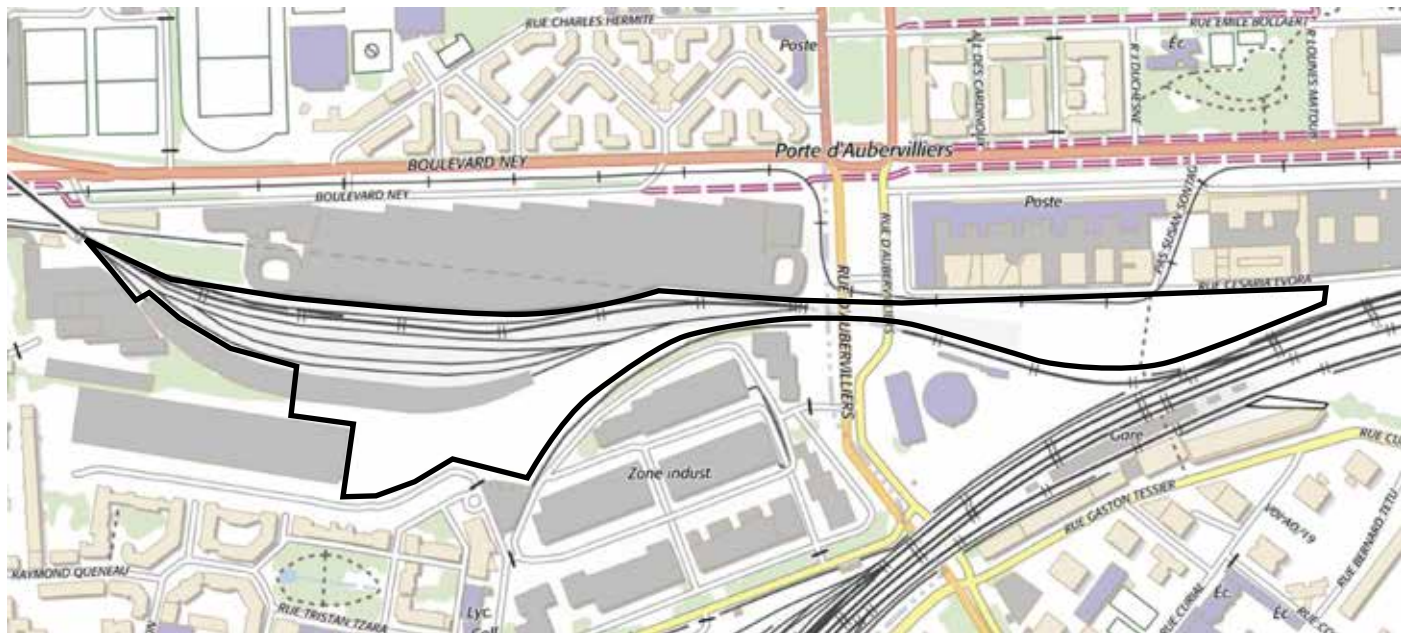
PIERRE BALZAMO.

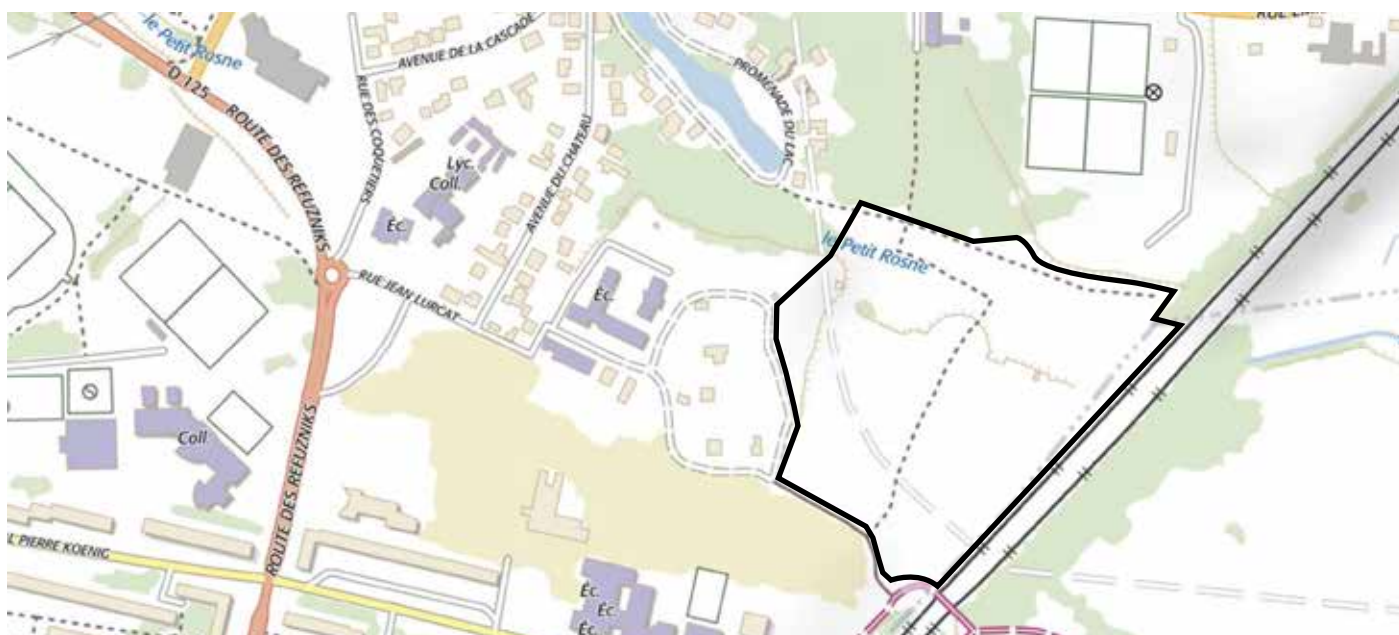
ANNEXES



EN HAUT :
ZB 1 : le campement urbain,
petite ceinture, boulevard Ney,
Paris. Extrait de la carte IGN.
[https://www.geoportail.gouv.fr/
donnees/carte-ign](https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-ign)
Consulté le 19/10/2019

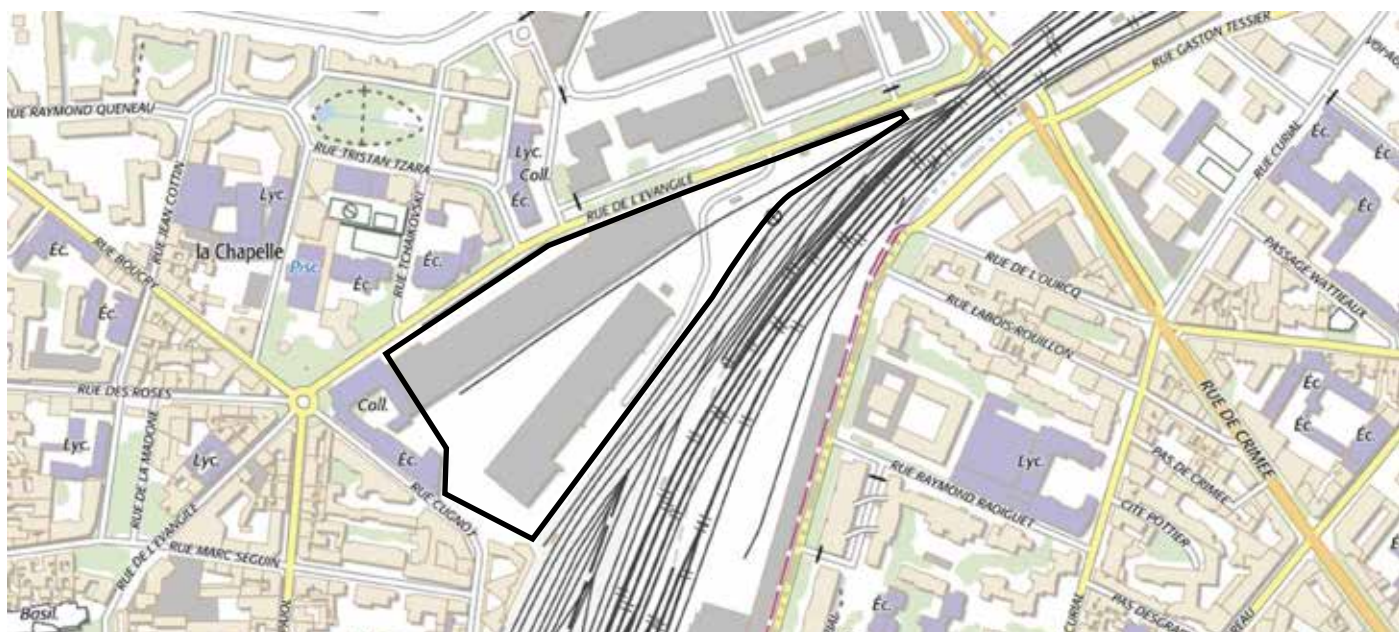
EN HAUT :
ZB 2 : la friche, rue Césaria Évora,
Paris. Extrait de la carte IGN.
[https://www.geoportail.gouv.fr/
donnees/carte-ign](https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-ign)
Consulté le 19/10/2019

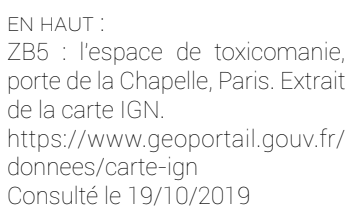




EN HAUT :
 ZB 3 : le jardin pirate, boulevard
 Salvador Allende, Sarcelles.
 Extrait de la carte IGN.
<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-ign>
 Consulté le 19/10/2019

EN HAUT :
 ZB 4 : l'espace de street art, rue
 de l'Évangile, Paris. Extrait de la
 carte IGN.
<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-ign>
 Consulté le 19/10/2019





BIBLIOGRAPHIE

Rivoirard Anna, « Le toxicomane : une figure de l'errant ? », Le sociographe, vol. 53, no. 1, 2016.

Habbard Anne-Christine, Lignes de Partage, Les carnet du paysage n23, Paysages en migration, Actes Sud, 2014.

Giverne Antonin, Hors du temps 2 : le graffiti dans les lieux abandonnés, Pyramyd, Paris, 2012.

Karine Bennafla, Pour une géographie des bordures à l'heure globale : frontières et espaces d'activités 'informelles', HDR Université Paris-Ouest La Défense, volume 1, 2012.

Thierry Brossard, Wieber Jean-Claude. Le paysage : trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie. Espace géographique, tome 13, n°1, Paris, 1984.

Thiberge Claude, La ville en creux, éditions du Linteau, Fermanville, 2003.

Mangin David, Girodo Marion, Seura Architectes, Mangroves urbaines, du métro à la ville, éditions Carré, Paris, 2016.

Dictionnaire de l'Académie Française, 8ème édition, Paris, 1932-1935.

Nordman Daniel & Bély Lucien (dir.) Dictionnaire de l'Ancien Régime, Paris, PUF, 1996.

Dardel Éric, L'homme et la terre, Paris, PUF, 1952.

Denarnaud Eugénie, Tanger ou la rencontre de la société vernaculaire et de la ville mondialisée, Les carnets du paysages n33, Paysages en commun, Actes Sud, 2018.

Scott Felicity, Acid visions : l'architecture sous LSD, éditions B2, Paris, 2012.

Chobeaux François, Les nomades du vide, éditions la Découverte, Paris, 2004.

Barbe Frédéric, Existe-t-il une cartographie subjective? Dans la revue culturelle des Pays de la Loire, 303 Cartes et cartographie, n133, 2014.

Furtos, Jean, et Christian Laval. La santé mentale en actes, ERES, Paris, 2005.

Perec Georges, Espèces d'espaces, Galilée, Paris, 1974.

Perec Georges, Tentative de définition d'un lieu parisien, Christian Bourgois Editeur, Paris, 2018.

Clément Gilles, Manifeste du Tiers Paysage, Sujet-Objet, Paris, 2004.

Matta-Clark's Gordon, "Reality Properties: Fake Estates", Book and exhibition, 1973.

Lefebvre Henri, Le droit à la ville, Anthropos, Paris, 1968.

Thoreau Henry David, La désobéissance civile, Elizabeth P. Peabody, Boston, 1849.

Thoreau Henry David, Walden or Life in the Woods, Ticknor and Fields, Boston, 1854.

Saumur Ingrid, Penafiel Virginie. La carte, une preuve de la réalité ? Architecture, aménagement de l'espace, Paris, 2015.

Besse Jean-Marc, Les carnet du paysage n33, Paysages en commun, Actes Sud, 2018.

Besse Jean-Marc, Les carnets du paysage n°20, Cartographies, Actes Sud, 2011.

Zask Joëlle, Hypothèses pour une écologie de la place publique démocratique, Les carnets du paysages n33, Paysages en commun, Actes Sud, 2018.

Harley John Brian, The new nature of maps : essays in the history of cartography, Londres, Johns Hopkins University Press, 2001.

Levy, Jacques et Lussault, Michel, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, 2003

Augé Marc, Non lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité, Seuil, Paris 1992.

Cooper Martha & Chalfant Henry, Subway Art, Thames & Hudson Ltd, New-York, 1984.

Sorkin Michael, All over the map : Sex drugs, Rock and Roll, cars, dolphins and architecture, London, 2011.

Agier Michel, Campement urbain, Du refuge naît le ghetto, Manuels Payot, Paris, 2013.

Corajoud Michel, Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent, Actes Sud Nature, Paris, 2010.

Foucher Michel, La bataille des cartes. Analyse critique des visions du monde, Paris, François Bourin éditeur, 2010.

Mark Monmonier, Comment faire mentir les cartes, ou du mauvais usage de la géographie, Paris, Flammarion, 1991.

Landes Olivier, Street-Art Contexte(s), Alternatives, Paris, 2017.

Poncet Patrick, Du papyrus à open street map, dans la revue culturelle des Pays de la Loire, 303 Cartes et cartographie, n133, 2014.

Pedinielli, Rouan et Bertagne, Psychopathologie des addictions, édition Puf, Paris, 1998.

Vasset Philippe, Un livre blanc : récits avec cartes, Fayard, Paris, 2007.

Dardot Pierre et Laval Christian, Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle, La Découverte, Paris, 2014.

Sansot Pierre, Poétique de la ville, Payot, Paris, 2004.

Schacter Rafael, Atlas du street-art et du graffiti, Flammarion, Paris, 2014.

Gastman Roger, Neelon Caleb, Pape Chris, Calderon Tina, Wall Writers, Gingko Press, Berkeley, 2016.

STALKER, À travers les territoires actuels, Édition Jean Michel Place/in visu, in situ, Paris, 1996.

Cambot Stany & Echelle Inconnue, Villes nomades, Eterotopia, Paris, 2016.

Paquot Thierry, Qu'est-ce qu'un territoire?, Vie sociale, vol. 2, no. 2, 2011.

Ingold Tim, Lines : a brief history, Routledge, Londres, 2007.

Benjamin Walter, Paris, capitale du 19^e siècle. Le livre des passages, éditions du Cerf, Paris, 1997.

Hung Wu, Remaking Beijing. Tiananmen Square and The Creation of a Political Space, Chicago: The University of Chicago Press, Chicago, 2005.

Lafolie Yann, De quoi la friche est-elle le nom ?, Les carnets du paysage n23, Paysages en migrations, Actes Sud, 2012.

Friedman Yona, Comment vivre entre les autres sans être esclave et sans être chef, Pauvert, Paris, 1974

Friedman Yona, L'habitat c'est l'affaire de tous mais particulièrement la vôtre, UNESCO, Paris, 1977.

Maria Amandine, Cartes à pied, Jardins.
<https://www.amandine-maria.net/galerie/jardins/jardin-des-sambucs-30/>
Consulté le 12/12/2019.

Guillo Anna, Cité Soleil, Haïti. Photographie numérique sur alluminium, 130x80 cm.
<http://annaguillo.org>
Consulté le 20/12/19

Atelier d'architecture Pedro Pacheco et Laboratoire CRESSON, Projecto ITTECOP : La nature au bord de la route et de la voie ferrée, Lisbonne, 2015.
https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01295224/file/Annexe_LISBOA_HORTAS%20URBANAS_150803_FINAL%20réduit.pdf
Consulté le 30/11/2019

Center for Drug Research, University of Frankfurt, Drogues, sécurité et politiques urbaines, DRUSEC, 2017.
<https://drusec.hypotheses.org/1014>
Consulté le 05/12/2019

Collectif Sans Plus Attendre, 2016.
<https://collectifsansplusattendre.wordpress.com/projets/architectures/new-jungle-delire-2016-calais-france/>
Consulté le 20/12/19.

Delbaere Denis, François Mousquet Xavier (Dir) , Habiter le paysage - considérant la jungle de Calais comme paysage, ENSPL, Lille, 2016.
<http://www.lille.archi.fr/ressources/20639/39/app9.pdf>
Consulté le 29/11/2019

ENSAPB & Actes et Cités, La leçon de Calais, Paris, 2016.
<https://www.actesetcites.org>
Consulté le 30/11/2019

Balhade Héloïse, Street-Art, entre instrumentalisation et conformisme, Le courrier de l'architecte, 2014.
https://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_6071
Consulté le 30/11/2019.

L'Institut national de l'information géographique et forestière, carte topographique en ligne.
<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-ign>
Consulté le 20/12/19.

L'Institut national de l'information géographique et forestière, Description de la carte topographique par l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière,
<http://www.ign.fr>
Consulté le 28/11/2019.

Sen Jai, an atlas of radical cartography, 2004.
http://www.an-atlas.com/contents/contents_intro.html,
Consulté le 28/11/2019.

Rodriguez Julien, Cartographie «Autours des friches», Marseille, 2012.
<http://www.julienrodriguez.fr/index.php/?Portfolio>
Consulté le 30/11/2019

Mairie de Paris, Plan Local d'Urbanisme, Paris, 2016
Extrait du PLU de la ville de Paris. Focus sur l'Aérosol.
<https://capgeo.sig.paris.fr/Apps/ParisPLU/>
Consulté le 20/12/19

Poisson Mathias, Cartographier les interstices de la ville, Marseille, 2012.
<http://strabio.fr/Mathias-Poisson-Cartographier-les-interstices-de-la-ville>
Consulté le 12/12/2019.

Rangel Matthiew, A transect due east, 2007
<https://www.rangelstudio.com>
Consulté le 22/12/19.

Rebeix Mélanie, Le graffiti dans sa relation avec l'architecture : comment des deux univers sont-ils liés, aménagement de l'espace, Toulouse, 2013.
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01764742>
Consulté le 30/11/19.

Poncet Patrick, Anticartogramme, Paris, 2011.
<https://www.espacetemps.net/articles/la-ville-mise-a-nu-par-ses-cartogrammes/>
Consulté le 30/11/2019

TSF crew, The Tree 2, France, 2012.
<https://streetartnews.net/2012/01/papy-x-milouz-tsf-crew-tree-2-new-mural.html>
Consulté le 30/11/2019

Auteur inconnu, Carte du monde issue d'un manuscrit espagnol réalisé en 1060 à partir de l'oeuvre de Beatus de Liébana dessinée entre 730 et 800.
<https://www.alamyimages.fr/photos-images/world-map-by-beatus.html>
Consulté le 30/11/2019

Auteur inconnu, Reconstitution de la carte du monde de Ptolémée (2ème siècle après JC) réalisée à Bologne entre 1477 et 1478.
<https://www.tsiosophy.com/maps-of-asia/>
Consulté le 30/11/2019

Oliva Juan, Portulan, Atlas portulans de la Mer Méditerranée, de l'Europe occidentale et des côtes de l'Afrique du Nord-Ouest, entre 1615 et 1690.
<https://www.wdl.org/fr/item/3200/>
Consulté le 30/11/2019

Comte de Ferraris, Carte de Ferraris, Bibliothèque Royale de Belgique, 1777.
<https://www.kbr.be/fr/la-carte-de-ferraris/>
Consulté le 22/12/2019.

MIT, LINCOLNOPOLIS
Landscape Urbanization, Architecture, Urban Design, Infrastructure Design, Mobility, Agriculture, Energy at the Interurban Frontier, 2018
<http://cargocollective.com/mit/Research-Mappings>
Consulté le 22/12/2019.

